



Rapport de synthèse mondial
sur la Coopération efficace au développement

LA BASE ET LES OBJECTIFS

Actions de la société civile au niveau national pour
une coopération efficace au développement

CSOPartnership
for Development Effectiveness



A DECADE OF CSO SOLIDARITY
ON EDC ADVOCACY AND PRACTICE

Rapport de synthèse mondial sur la Coopération efficace au développement
LA BASE ET LES OBJECTIFS
Actions de la société civile au niveau national pour une coopération efficace
au développement

Publié par:



CSO Partnership for Development Effectiveness
3/F IBON Center
114 Timog Avenue
Quezon City 1103
Philippines

Ce rapport n'aurait pas été possible sans l'orientation du CPDE et la contribution des membres focaux du pays qui ont fourni leurs études de cas.

Consultant éditorial : RC Asa
Rédacteur en chef : Sarah Torres & Clarice Canonizado
Mise en page et conception de la couverture : Andrew Zarate

Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED)

Téléphone : +63 28 9277060 to 62 Local 202

Décembre 2023

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de la Commission européenne, de l'Austrian Development Agency et de IrishAid.



Ce livre peut être reproduit en tout ou en partie avec la mention appropriée du CPDE.

Rapport de synthèse mondial sur la Coopération efficace au développement

LA BASE ET LES OBJECTIFS

Actions de la société civile au niveau national
pour une coopération efficace au
développement

CSOPartnership 
for Development Effectiveness



A DECADE OF CSO SOLIDARITY
ON EDC ADVOCACY AND PRACTICE

Table of Contents

Résumé exécutif	5
Introduction Crises multiples, coopération au développement et efficacité des OSC en matière de développement : POED en 2022	9
Albanie Rapport annuel d'avancement 2022	29
Philippines Aller de l'avant pour faire progresser l'efficacité de la coopération au développement et l'efficacité du développement : reconquérir les espaces démocratiques et faire progresser l'économie populaire pour réaliser l'agenda du peuple en 2022 et au-delà	41
Tanzanie Rapport annuel sur la coopération efficace au développement	58
Inde Cultiver les graines d'une coopération efficace au développement	74
Argentine Rapport annuel d'avancement	79
Zimbabwe Cultiver les graines d'une coopération efficace au développement	89
Palestine Rapport annuel d'avancement 2022	100
Conclusion Les OSC et la coopération efficace au développement en 2022	112



Résumé exécutif

Ce rapport contient un recueil de sept (7) rapports soumis par les points focaux nationaux du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) pour l'année 2022 : Albanie, Philippines, Tanzanie, Inde, Argentine, Zimbabwe et Palestine.

Il comporte une introduction qui présente le contexte des rapports nationaux et une conclusion qui synthétise les rapports et les relie aux actions et initiatives du POED au niveau mondial, ainsi qu'à la coopération efficace au développement (CED) en général. Ce rapport vise à évaluer le travail du POED dans divers pays en 2022, la synergie entre le travail de la plateforme dans les pays et le niveau mondial au cours de la même année et la manière dont le travail du POED dans les pays est lié à la CED.

Le rapport montre que les points focaux nationaux du POED ont contribué à trois (3) domaines de travail, classés en fonction des priorités en matière de plaidoyer : **(1) les engagements en matière de coopération efficace au développement (CED) et l'Agenda 2030, (2) l'efficacité du développement (ED) et la responsabilité des OSC et (3) l'environnement favorable des OSC (EF).**

Cet ensemble de priorités définies par les points focaux nationaux du POED reflète celui du POED au niveau mondial. Les actions et initiatives dans les différents pays présentent un niveau de synergie avec les actions et initiatives du POED au niveau mondial. Ce rapport montre également que les actions et initiatives des points focaux nationaux du POED en 2022 ont contribué à faire progresser la CED.

Le POED a mené ses travaux en 2022 dans le contexte suivant :

- Les crises multiples et croisées auxquelles le monde est confronté se sont poursuivies et ont été aggravées par de nouvelles crises, dont la plus importante est la guerre en Ukraine qui a éclaté en février 2022.
- Ces crises ont entraîné le ralentissement, voire l'inversion, des progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable (Agenda 2030).
- La coopération au développement, qui est censée soutenir l'avancement de l'Agenda 2030 et le développement durable et centré sur les personnes dans les pays en développement, continue de faire face à de nombreux défis.
- La société civile, un pilier important de la CED, continue de faire face à la réduction des espaces civiques dans le monde entier.

Parmi ces défis, le POED a persévéré aux côtés du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (PMCED) pour promouvoir une coopération efficace au service du développement et de l'efficacité des OSC en matière de développement dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Le travail du POED en 2022 a été guidé par sa théorie du changement et son plan stratégique pour 2020-2023. Les premières réalisations guidées par le plan stratégique figurent dans le Rapport au public du POED pour 2020-2021.

Au niveau mondial, le POED a contribué aux trois (3) domaines de travail mentionnés ci-dessus.

- En ce qui concerne la progression des engagements de la CED et de l'Agenda 2030, le plus grand nombre d'actions et d'initiatives au niveau mondial concerne le suivi des progrès des ODD, le financement du climat, l'efficacité du développement, les droits des femmes et l'égalité des sexes.
- En ce qui concerne l'efficacité et la responsabilité des OSC en matière de développement, le POED a organisé une série de formations et d'ateliers pour ses membres, qui ont abordé les principes d'Istanbul et certaines compétences et bonnes pratiques. Le POED a également tenu des réunions d'organisation afin d'assurer l'efficacité du développement de la plateforme. La plupart des structures régionales du POED ont contribué à la formation et aux ateliers.
- En ce qui concerne l'environnement favorable aux OSC, même si les actions et initiatives mondiales sont peu nombreuses, elles comprennent un engagement avec la troisième réunion de haut niveau du PMCED (HLM3) et une déclaration collective de la société civile mondiale. Ces activités à fort impact ont permis de franchir des étapes importantes dans les engagements pris par les gouvernements et les acteurs du développement.

Le POED est intervenu sur des questions importantes relatives aux ODD, à la coopération au développement et à l'efficacité des OSC en matière de développement. Il s'est notamment exprimé sur les engagements des États développés en matière d'aide publique au développement (APD), sur le financement de la lutte contre le changement climatique et sur les cadres financiers nationaux intégrés (CFNI).

Au niveau national, les points focaux nationaux du POED ont également contribué aux trois (3) domaines mentionnés ci-dessus.

En ce qui concerne l'avancement des engagements de la CED et de l'Agenda 2030, les points focaux nationaux du POED se sont engagés à suivre les progrès des ODD et à contribuer à l'Observatoire national de l'aide aux OSC, à mener des campagnes et des plaidoyers qui promeuvent les droits des communautés marginalisées (généralement en relation avec la recherche sur les progrès des ODD), et à entreprendre des actions de sensibilisation dans les pays auprès des entreprises sociales (ES).

- Les OSC ont continué à renforcer et à enrichir l'Observatoire national de l'aide des OSC en tant qu'outil de suivi et de dépôt de produits de connaissance fondés sur des données probantes concernant la coopération au développement. Elles ont suivi les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des ODD, même si nombre d'entre eux se sont concentrés sur des questions de développement affectant soit des localités particulières, soit le pays tout entier. Elles ont pu établir et renforcer des partenariats avec des agences gouvernementales, au sein de la société civile et avec d'autres acteurs du développement.

- Par le biais de campagnes et de plaidoyers, les OSC ont également continué à faire progresser les droits des secteurs marginalisés de la société, notamment en ce qui concerne les problèmes immédiats auxquels ils sont confrontés : en demandant la protection des droits de l'homme, des salaires plus élevés, de meilleurs services sociaux et des impôts moins élevés.

Les points focaux nationaux du POED ont entrepris des actions de sensibilisation auprès des ES et ont pu établir des liens avec elles et d'autres acteurs du développement. La plupart des recherches ont révélé que le secteur de l'économie sociale en était à ses débuts, mais qu'il avait un potentiel considérable pour contribuer à la réalisation des ODD, malgré l'absence d'un cadre réglementaire défini pour créer un environnement favorable à l'économie sociale et la nécessité d'un plus grand nombre de partenariats.

En ce qui concerne l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC, les points focaux nationaux du POED ont organisé des formations et des ateliers pour les OSC, dont certains en conjonction avec l'examen de l'efficacité des OSC, des dialogues multipartites et des dialogues, en particulier avec les partenaires du développement. Ils ont alternativement abordé les actions nécessaires des OSC pour améliorer l'efficacité et la responsabilité, et les actions nécessaires des gouvernements pour améliorer l'environnement favorable aux OSC.

- Les formations et les ateliers organisés pour les OSC ont porté sur une série de sujets, allant de la connaissance des réglementations gouvernementales qui régissent le statut juridique des OSC à l'évaluation de l'adhésion aux principes d'Istanbul, en passant par l'élaboration d'une norme de conduite commune aux OSC et la lutte contre le rétrécissement de l'espace civique.
- Certains des dialogues multipartites sur l'efficacité des OSC en matière de développement ont mis l'accent sur la nécessité pour les OSC de devenir responsables et transparentes vis-à-vis d'elles-mêmes et des groupes qu'elles servent. La majorité de ces dialogues ont débouché sur des engagements de la part du gouvernement et, dans un cas, des donateurs, d'œuvrer à l'amélioration de l'environnement favorable aux OSC.

En ce qui concerne l'environnement favorable aux OSC, les points focaux nationaux du POED ont continué à identifier les politiques et les lois restrictives pour les OSC et à renforcer les campagnes et les plaidoyers contre celles-ci, obtenant ainsi des résultats positifs modestes.

- Si certains pays citent des réglementations spécifiques aux OSC qui sont restrictives, la plupart attribuent les conditions difficiles auxquelles sont confrontées les OSC face aux politiques et lois nationales. De nombreuses lois restrictives portent sur les obligations légales des OSC, le paiement des impôts et l'alignement présumé des OSC avec diverses forces politiques.
- Les points focaux nationaux du POED ont eu recours à diverses formes de publicité pour contribuer à la campagne.
- Parmi les engagements notables contre le rétrécissement des espaces civiques pour les OSC, citons ceux avec les agences gouvernementales (en particulier les agences axées sur les finances, les droits de l'homme et la société civile) et les organismes

internationaux tels que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

- Outre la sensibilisation des OSC et des autres parties prenantes au rétrécissement des espaces civiques, les actions et les initiatives des points focaux du POED ont donné lieu à quelques résultats positifs. Il s'agit notamment de supprimer les taxes sur les créances des organisations à but non lucratif, de lutter contre la désinformation gouvernementale et de supprimer les restrictions à l'enregistrement des organisations à but non lucratif.

En comparant l'ensemble des actions et des initiatives menées dans chacun des trois (3) domaines de travail par le POED au niveau mondial d'une part et par les points focaux nationaux du POED d'autre part, il est clair que chaque ensemble est unique en fonction du niveau des opérations (mondial ou national) et peut être considéré comme présentant un certain niveau de synergie.

- Le POED au niveau mondial fournit les cadres, les capacités et d'autres formes de soutien aux points focaux nationaux du POED pour le suivi de la mise en œuvre des ODD. Les points focaux nationaux du POED, quant à eux, fournissent les réalités sur le terrain national qui servent de preuves pour les engagements mondiaux du POED sur le suivi des ODD. Parallèlement, le POED au niveau mondial tire parti de son rôle unique en tant que plateforme mondiale des OSC pour intervenir sur les questions du financement du climat, de l'efficacité du développement et des engagements des pays développés en matière d'APD, de manière à améliorer l'environnement favorable aux OSC dans le monde entier.
- Au niveau mondial, le POED fournit à ses OSC membres, avec l'aide de ses formations régionales, le cadre et la capacité nécessaires à l'efficacité du développement et à la responsabilisation des OSC. Les points focaux nationaux du POED, quant à eux, promeuvent le cadre, largement contenu dans les principes d'Istanbul, et le localisent en affrontant les défis locaux et en saisissant les opportunités locales. Ils font ensuite part de leurs observations au niveau mondial afin d'améliorer les formations et les ateliers à venir.
- Au niveau mondial, le POED a appelé à des campagnes nationales contre le rétrécissement de l'espace civique de la société civile, et les points focaux nationaux ont réagi en lançant diverses actions et initiatives. Au niveau mondial, le POED a fait en sorte que les campagnes fassent l'objet d'un engagement de haut niveau, ce qui a permis de franchir des étapes importantes.
- Le présent rapport montre que les actions et initiatives des points focaux nationaux du POED pour 2022 (1) ont fait progresser la plupart et l'ensemble des objectifs principaux du plan stratégique 2020-2023 du POED, (2) ont poursuivi les réalisations du POED figurant dans son rapport au public pour 2020-2021 et (3) ont contribué à la réalisation de tous les résultats cibles de la théorie du changement du POED, même si la réalisation des produits a été inégale. Dans l'ensemble, les actions et initiatives des points focaux nationaux du POED en 2022 ont contribué à faire progresser une coopération au développement efficace.



Introduction

Crises multiples, coopération au développement et efficacité des OSC en matière de développement : POED en 2022

Ce rapport contient un recueil de sept (7) rapports nationaux soumis par les points focaux nationaux du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) pour l'année 2022, une plateforme mondiale pour les OSC engagées dans le travail d'une coopération efficace au développement (CED). Les rapports contiennent des actions et des initiatives menées au niveau national pour faire progresser l'Agenda 2030 et la CED.

Ce rapport vise à évaluer en premier lieu le travail du POED dans ces pays en 2022 et, en second lieu, sa synergie avec le travail de la plateforme au niveau mondial la même année. Il montre que le POED, tant au niveau mondial que national, a contribué à trois (3) domaines basés sur les priorités en matière de plaidoyer, classés par ordre décroissant de quantité d'actions et d'initiatives : (1) faire progresser les engagements de la CED et l'Agenda 2030, (2) l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC et (3) l'environnement favorable aux OSC. Ces trois (3) domaines de travail sont tirés des plans stratégiques et des programmes d'action du POED, ainsi que de ses principaux plaidoyers, et ont été reflétés dans le rapport de synthèse global du POED pour 2017-2018. Ce rapport montre également que les actions et les initiatives entreprises par le POED au niveau mondial présentent un certain niveau de synergie avec celles que ses points focaux nationaux ont entreprises au niveau national.

Cette introduction présente le contexte dans lequel s'inscrivent les rapports nationaux. Elle aborde brièvement les multiples crises auxquelles le monde a été confronté, l'état d'avancement des objectifs de développement durable (ODD) et l'état de la coopération au développement en 2022. Elle présente ensuite les actions et les initiatives prises, ainsi que les principales déclarations faites par le POED au niveau mondial au cours de la même année.

Cette introduction s'inspire principalement du *rapport des Nations Unies sur les objectifs de développement durable 2022*¹ et du *rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale*² ; d'autres documents de l'ONU ; le rapport du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (PMCED) *Rebuilding Trust through Effective Development Co-operation*³ publié en décembre 2022 ; *People Under Attack 2022 : A Report based on Data from the CIVICUS Monitor* de CIVICUS,⁴ et les publications, déclarations et annonces du POED contenues dans son site web.

Comme nous le verrons, les messages clés du POED pour l'année⁵ reflétaient les priorités suivantes dans trois domaines de travail : faire progresser les engagements de la CED et l'Agenda 2030, l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC, et

¹ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>.

² Le rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale. (2023). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/>.

³ Rebuilding Trust through Effective Development Co-operation. (2022). Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement. <https://www.effectivecooperation.org/SummitReport>.

⁴ People Under Attack 2022: A Report based on Data from the CIVICUS Monitor. (2022). CIVICUS Monitor. <https://monitor.civicus.org/globalfindings/>.

⁵ Tels qu'ils figurent sur le site web du POED et y sont recueillis : www.csopartnership.org.

l'environnement favorable aux OSC. Il montre également que le POED est intervenu sur des questions importantes relatives aux ODD, à la coopération au développement et à l'efficacité des OSC en matière de développement.

DES CRISES MULTIPLES ET CROISÉES

En 2022, les crises multiples et croisées se sont poursuivies et ont été aggravées par de nouvelles crises.

En 2022, la pandémie de COVID-19 est entrée dans sa troisième année. Bien que ses effets destructeurs et perturbateurs les plus graves soient désormais révolus, ils ont continué à faire des ravages sur les populations et les économies, en particulier dans les pays en développement. Non seulement cette pandémie a causé la mort d'environ 15 millions de personnes dans le monde, mais elle a également aggravé la faim et la pauvreté. Outre le fait qu'elle ait submergé les systèmes de santé et détourné les ressources de la lutte contre d'autres maladies mortelles, elle a également provoqué une perturbation majeure des activités économiques. L'approvisionnement en vaccins COVID-19, un élément crucial de la lutte contre la pandémie, a été inégal entre les pays du monde, ce qui a incité les Nations unies à mettre en garde contre une « reprise à deux vitesses ».

La guerre en Ukraine, qui a atteint de nouveaux sommets lorsque la Russie a envahi ce pays d'Europe de l'Est en février 2022, a aggravé les crises déjà existantes en matière d'alimentation, d'énergie, d'actions humanitaires et de réfugiés dans le monde entier. Elle a aggravé la crise du coût de la vie à laquelle sont confrontés les pauvres dans de nombreux pays, en augmentant les prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais. Par ses effets sur les chaînes d'approvisionnement, le commerce et les marchés financiers, elle a réduit la croissance économique mondiale prévue et réelle au cours de l'année. En mai 2022, environ 6,5 millions de réfugiés avaient déjà fui l'Ukraine.⁶

D'autres conflits se sont poursuivis et l'ONU a déclaré que 2022 serait l'année où le nombre de conflits violents serait le plus élevé depuis 1945. Plus de 2 milliards de personnes, soit un quart de la population mondiale, vivent dans des zones touchées par des conflits. Le nombre de réfugiés a atteint son niveau le plus élevé en 2021 et continue d'augmenter. Des milliers de personnes continuent de mourir chaque année à cause de ces conflits, la plupart d'entre elles étant des civils. Il va sans dire que ces conflits, comme la guerre en Ukraine, donnent lieu à des violations flagrantes des droits de l'homme et au mépris du droit humanitaire international. En mai 2022, 100 millions de personnes avaient été contraintes de quitter leur domicile, ce qui constitue également un record. La plupart d'entre eux, soit 41 %, sont des enfants.⁷⁸

La crise climatique continue de s'aggraver, un nombre croissant de personnes étant confrontées à des changements brusques des conditions météorologiques, à des vagues de chaleur, à des incendies de forêt, à des sécheresses, à des inondations et à d'autres catastrophes liées aux conditions météorologiques. Le niveau de la mer continue de monter et les écosystèmes continuent d'être menacés. Les Nations unies décrivent la crise climatique comme un « multiplicateur de crise », qui a aggravé la faim, la pauvreté et diverses formes d'instabilité dans de nombreux pays. Au lieu d'une diminution des

⁶ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/pp_2_26-29.

⁷ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>, p. 58.

⁸ Ibid.

émissions de gaz à effet de serre de 43 % en 2030 et d'une réduction à zéro en 2050 pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius de plus que les niveaux antérieurs à l'ère industrielle, dans les conditions actuelles, les émissions de gaz à effet de serre augmenteront probablement de 14 % en 2030. En conséquence, le monde a enregistré les sept années les plus chaudes de 2015 à 2021. Alors que la pandémie a entraîné une baisse des émissions de dioxyde de carbone en 2020, l'augmentation en 2021 a immédiatement effacé les profits de ce sursis temporaire.⁹

La crise économique continue. La pandémie de COVID-19 a provoqué la pire crise économique depuis des décennies après la Seconde Guerre mondiale. Malgré les discours sur la reprise post-pandémique et un léger rebond de l'économie mondiale, la croissance économique a été inégale selon les régions, les pays et les secteurs de l'économie, et instable dans le temps. De nombreux pays sont confrontés à divers défis, tels que l'apparition de nouvelles variantes de la COVID-19, des perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement et des augmentations de l'inflation, du chômage, de la dette et des taux d'intérêt. Les pays les plus développés connaissent un rebond, alors que les pays les moins développés sont confrontés à un taux de chômage plus élevé et à des fermetures continues d'entreprises. Les petites entreprises des pays à revenu faible ou intermédiaire ont été touchées de manière disproportionnée. L'emploi informel et le travail des enfants sont en augmentation. Les secteurs les plus touchés par la crise (les femmes, les enfants et les personnes handicapées) sont les derniers à se redresser.¹⁰

Il va sans dire que ces crises sont étroitement liées, voire croisées, l'intensification de l'une d'entre elles aggravant les problèmes causés par les autres et renforcent la gravité des autres crises. La dernière crise en 2022, la guerre en Ukraine, a non seulement augmenté les effets de la crise économique, par exemple, mais a également intensifié la crise elle-même, avec les effets multiplicateurs de ses impacts sur les chaînes d'approvisionnement, le commerce et les marchés financiers.

L'AGENDA 2030 N'EST PAS SUR LA BONNE VOIE

Les multiples crises ont entraîné le ralentissement, voire l'inversion, des progrès accomplis dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Les objectifs du développement durable (ODD) constituent la concrétisation des aspirations des populations et de la planète, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA), ainsi que de leurs populations marginalisées, qui ont fait l'objet d'un accord international. Les ODD sont considérés comme une feuille de route universelle visant à réduire les inégalités, l'exclusion et la division dans la société, ainsi que leurs conséquences négatives, et à mettre un terme à la destruction de la planète. Les multiples crises qui frappent le monde ont fait reculer les premières avancées dans la réalisation des ODD, prouvant que les premiers progrès ont été faibles et lents.

À elle seule, la pandémie de COVID-19, en 2020, réduit à néant quatre années de progrès en matière de réduction de la pauvreté et augmente le nombre de personnes extrêmement pauvres de 93 millions. Elle a eu un impact négatif sur les services de santé, entraînant une baisse des vaccinations et une augmentation des décès dus au paludisme et à la tuberculose. L'enseignement a été perturbé et 24 millions d'apprenants

⁹ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>, p. 52.

¹⁰ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>, p. 43.

risquaient de ne pas retourner à l'école. Les effets sur les enfants et les femmes ont été néfastes. Les enfants ont subi des perturbations dans leur éducation et leur bien-être, et le travail des enfants a augmenté. Les femmes, quant à elles, ont souffert de la perte d'emplois et des baisses de salaires, de l'augmentation des tâches de soins et de l'accroissement de la vulnérabilité à la violence domestique.¹¹

Les tendances décrites en 2022 ont persisté l'année suivante, à tel point que le rapport 2023 sur les ODD : Édition spéciale, a tiré la sonnette d'alarme¹² sur l'absence de progrès dans la réalisation des ODD. Il indique que la moitié du monde est laissée pour compte, que 50 % des objectifs ont connu des progrès faibles et insuffisants, tandis que les avancées pour 30 % des objectifs sont restées bloquées ou ont été inversées. Il ne demandait rien de moins qu'un « plan de sauvetage pour les peuples et la planète », impliquant une relance par les ODD.¹³ En l'absence de mesures radicales, le rapport prévient que « l'Agenda 2030 pourrait devenir l'épitaphe d'un monde dans lequel on aurait pu vivre ».

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET DÉFIS

La coopération au développement, qui soutient l'avancement de l'Agenda 2030 et le développement durable centré sur les personnes dans les pays en développement, reste confrontée à de nombreux défis.

L'aide au développement et la coopération peuvent apporter un soutien important aux pays en développement contre les multiples crises et leurs conséquences, et pour faire avancer les ODD et le développement durable et équitable en général. Compte tenu du mandat initial de l'aide publique au développement (APD), qui consiste à utiliser les ressources publiques pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, et du rôle de la coopération au développement, qui consiste à corriger les déséquilibres historiques causés par le colonialisme, les relations nord-sud inégales et le néolibéralisme, l'aide au développement et la coopération sous leurs diverses formes peuvent aider les pays en développement à atteindre les ODD et à se développer. L'objectif de revitaliser l'aide et la coopération au développement a donné une impulsion à la création des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2001, le prédécesseur des actuels ODD.

L'aide au développement et la coopération sont devenues encore plus importantes aujourd'hui, étant donné que les multiples crises ont augmenté les besoins de financement des pays en développement, tout en réduisant leur marge de manœuvre budgétaire pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations.

Les tendances du financement du développement au niveau mondial montrent les défis à relever. La pandémie a alourdi le fardeau de la dette des pays en développement, qui atteindra 8 700 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 5,3 %. Cela s'explique en grande partie par l'augmentation de la dette à long terme, qui a atteint 6 300 milliards de dollars américains, soit une hausse de 6 %. L'augmentation de la dette à long terme a pris le pas sur la croissance des recettes d'exportation. Le ratio du service de la dette publique ou garantie par l'État par rapport aux recettes d'exportation est passé d'une moyenne de 3,1 % en 2011 à 8,8 % en 2020, les plus mauvais ratios dette/RNB et dette/exportation étant enregistrés en Afrique subsaharienne. Les marchés

¹¹ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/pp.26,30,34,43>.

¹² Le rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale. (2023). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/>.

¹³ L'impulsion donnée par le Secrétaire général des Nations unies aux ODD pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. (2023). Nations Unies. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2023/02/SDG-Stimulus-to-Deliver-Agenda-2030.pdf>.

financiers alourdissent le fardeau de la dette des pays en développement en augmentant les taux d'intérêt huit fois plus que dans les pays développés.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont rebondi en 2021 après la pandémie en 2020, mais les augmentations ont été très inégales entre les pays les plus développés (746 milliards de dollars américains, plus du double de 2020), les pays en développement (837 milliards de dollars américains, 30 %) et les pays les moins avancés (13 %). La part des IDE reçue par les PMA a même diminué en proportion du total, passant de 3,5 % en 2020 à 2,5 % en 2021.

Pour répondre aux besoins économiques de leurs familles face à la pandémie, les migrants ont envoyé un montant record de 605 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2020. C'est la deuxième année consécutive que les envois de fonds des migrants dépassent le total de l'APD et des IDE. L'augmentation des envois de fonds est en partie alimentée par l'activité économique et l'emploi dans les pays d'accueil des migrants qui ont mis en œuvre des programmes de relance budgétaire en réponse à la pandémie. Si les envois de fonds des migrants devaient augmenter en 2022, leur taux de croissance devrait être inférieur en raison de la guerre en Ukraine, car les pays d'Asie centrale qui dépendent de la Russie verront leurs envois de fonds diminuer.¹⁴

En 2020 et 2021, l'APD, qui constitue la plus grande partie de l'aide au développement, a atteint des niveaux record. L'aide publique au développement des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) s'est élevée à 177,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,3 % en 2020-2021. Bien que ce montant ait atteint 0,33 % du revenu national brut (RNB) combiné des donateurs, il est encore loin de l'objectif et de l'engagement de 0,7 % et est certainement insuffisant pour aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs en matière d'ODD. Cette augmentation est attribuée à l'accroissement de l'aide au redressement suite à la COVID-19 : 6,3 milliards de dollars américains pour les vaccins et 18,7 milliards de dollars américains au total. Même le financement de l'APD pour les données a chuté de plus de 20 % entre 2018 et 2020.¹⁵

Le POED a immédiatement jeté un regard critique sur les niveaux record de l'APD en 2020-2021, soulignant que « les chiffres ont été gonflés par les coûts des réfugiés et des étudiants des pays donateurs, ainsi que par les dons de vaccins excédentaires, qui n'ont pas été achetés dans l'intérêt des partenaires de développement ». Il a affirmé que l'APD 2021 s'inscrit dans la tendance des pays donateurs à « revenir sur leurs engagements en matière d'APD », ce qui est « inacceptable, d'autant plus que l'humanité continue à se heurter aux impacts de la pandémie en plus des crises socio-économiques existantes. »¹⁶ Le rapport 2023 des Nations unies sur les ODD précise que l'augmentation et le montant record de l'APD sont en grande partie dus aux dépenses nationales pour les réfugiés et l'aide à l'Ukraine, les pays ayant réduit leurs dépenses pour les activités COVID-19. La guerre en Ukraine a également entraîné une augmentation des dépenses militaires et de l'aide, ce qui pourrait réduire l'aide aux pays en développement.¹⁷

¹⁴ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>, p. 61.

¹⁵ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>, p. 60.

¹⁶ Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (19 avril 2022). « L'aide est loin d'être suffisante dans le cadre de la reprise post-Covid – POED ». <https://csopartnership.org/2022/04/aid-far-from-enough-amid-covid-recovery-POED/>.

¹⁷ Le rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale. (2023). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/>, p. 47.

Parallèlement, le financement de la lutte contre le changement climatique n'atteint pas son objectif. Les pays développés n'ont pas respecté leur engagement de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, qui a été prolongé jusqu'en 2025. Les données montrent que les pays développés de l'OCDE ont fourni 79,9 milliards de dollars américains en 2018, 80,4 milliards de dollars américains en 2019 et 83,3 milliards de dollars américains en 2020.¹⁸ Ces 100 milliards de dollars ne représentent en fait qu'une partie des fonds nécessaires à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui sont estimés entre 1,6 et 3,8 mille milliards de dollars par an jusqu'en 2050.

Face aux énormes difficultés rencontrées pour progresser dans la réalisation des ODD, en particulier à temps pour 2030, les Nations unies ont proposé en 2023 une Stimulation des ODD,¹⁹ qui comprend les éléments suivants : un financement accru du développement sur la base de réformes du modèle commercial des banques multilatérales de développement (BMD) ; une nouvelle initiative en matière de dette dans le cadre de laquelle la dette à court terme peut être échangée contre des instruments à long terme assortis de taux d'intérêt plus faibles ; et une augmentation du financement d'urgence pour les pays qui en ont besoin. Elles ont également appelé à un « nouveau Bretton Woods » ou à une « réforme en profondeur de notre architecture financière internationale dépassée, dysfonctionnelle et injuste » en faveur d'une voix plus forte des pays en développement et d'une priorité accordée aux populations et à la planète. En bref, il s'agit de réformes clés potentielles dans le système financier et d'endettement international.

Les rapports des Nations unies sur les ODD pour 2022 et 2023 mentionnent de nombreux défis à relever pour atteindre les ODD et faire progresser la CED, qu'il s'agisse de la nécessité d'améliorer les données et les statistiques et donc leur financement, du rôle du secteur privé et des gouvernements, de la montée des tensions géopolitiques et de la résurgence du « nationalisme », ou des politiques de droite, dans de nombreux pays. Ces défis affectent, à des degrés divers, le contenu et la conduite des partenariats entre les OSC, le gouvernement, le secteur privé et d'autres acteurs du développement.

AMÉRIQUE LATINE : LES DÉFIS À RELEVER POUR ATTEINDRE LES ODD

Dans une étude de novembre 2022 intitulée « The Reality of Effective Development Cooperation in Latin America », un groupe de travail du POED couvrant la région (en particulier le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua) a fait le point sur l'état des ODD et les défis à relever pour les atteindre.

Des progrès ont été réalisés dans la région avant la pandémie de COVID-19, notamment en ce qui concerne la réduction de l'extrême pauvreté, de la faim et de la mortalité infantile et maternelle. La plupart des pays disposent également de cadres réglementaires qui leur permettraient d'atteindre les ODD. La pandémie de COVID-19 a toutefois remis en cause les quelques progrès réalisés. Avant même la pandémie, l'Amérique latine était déjà la région la plus inégalitaire du monde, avec une forte population dans le secteur informel, la pauvreté et l'extrême pauvreté. La région est

¹⁸ OCDE (2023), Financement du climat fourni et mobilisé par les pays développés en 2013-2021 : Tendances globales et Possibilités de renforcer l'adaptation et le financement privé mobilisé, le financement du climat et l'objectif des 100 milliards de dollars américains. https://www.oecd-ilibrary.org/environnement/climate-finance-provided-and-mobilised-by-developed-countries-in-2013-2021_e20d2bc7-en.

¹⁹ L'impulsion donnée par le Secrétaire général des Nations unies aux ODD pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. (2023). Nations Unies. .

également confrontée à la crise du changement climatique, à la pandémie de VIH/sida et aux effets délétères des ouragans Eta et Iota dans certains pays.

Les éléments suivants s'avèrent être des défis pour atteindre les ODD : le manque de volonté politique des gouvernements des pays, le manque de fonds permanents et la corruption qui rend inefficace la législation qui peut faciliter les progrès dans la réalisation des ODD, la fermeture des espaces démocratiques et les obstacles à l'État de droit et à la promotion des droits de l'homme, les urgences humanitaires causées par la pandémie de COVID-19 et les catastrophes naturelles, et la guerre en Ukraine qui exacerbe les crises existantes.

La majorité des pays de la région Amérique latine et Caraïbes sont considérés comme des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire élevé, selon les seuils de revenu national brut (RNB) par habitant établis par la Banque mondiale : sur les 33 pays de la région, un est considéré comme un pays à faible revenu, 28 comme pays à revenu intermédiaire et quatre comme pays à revenu élevé. Les pays classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont vu leur APD diminuer. Cependant, la région souffre de taux de pauvreté et d'exclusion économique supérieurs à 65 %.

Malgré leurs besoins en matière de financement du développement, l'Amérique latine et les Caraïbes se classent au quatrième rang des continents en ce qui concerne le montant de l'APD reçue, avec une faible variation des montants reçus chaque année au cours de la période 2010-2021.

Il convient de noter les montants importants d'APD envoyés par les États-Unis à la Colombie et à Haïti. Alors que l'APD à Haïti est destinée à lutter contre la pauvreté et à répondre à d'autres besoins en matière de développement, l'APD à la Colombie est dictée par les intérêts géopolitiques des États-Unis, qui soutiennent la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme, ainsi que le processus de paix dans le pays. Les deux pays sont suivis par le Brésil et le Mexique en termes d'aide reçue des États-Unis. Si, collectivement, l'Union européenne est le plus grand donateur en Amérique latine, les États-Unis restent le pays qui est le plus grand donateur.

Au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala et au Salvador, la majorité de l'APD va principalement aux infrastructures et services sociaux, en particulier l'eau et l'éducation, et en second lieu aux infrastructures et services économiques, en particulier l'énergie et les transports-communications.

Alors que le Nicaragua et le Salvador ont connu une baisse de l'APD à partir de 2011 et que le Honduras et le Guatemala ont connu des flux financiers réguliers, les quatre pays ont connu une augmentation significative de l'APD en 2020, en grande partie en raison de l'infusion des institutions financières régionales pour les besoins de la COVID-19. Outre l'APD des États-Unis et d'autres pays européens, les quatre pays reçoivent un large éventail de fonds provenant de fondations privées et d'agences des Nations unies.

L'APD et la coopération au développement sont considérées comme importantes pour combler les lacunes en matière de développement dans la région, car de nombreux pays ne disposent pas de sources de financement stables et sont accablés par la corruption au sein du gouvernement. Les quelques progrès réalisés avant la pandémie de COVID-19 se situent visiblement dans des domaines qui étaient ciblés par la coopération au développement.

RÉTRÉCISSEMENT DE L'ESPACE CIVIQUE POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile, un pilier important de la CED, continue d'être confrontée au problème du rétrécissement de l'espace civique dans le monde entier.

Un environnement favorable aux OSC est implicite dans les ODD, en particulier dans l'ODD 17 (Partenariat mondial pour le développement durable), à la fois comme un objectif et comme un moyen d'atteindre d'autres résultats en matière de développement. En 2021, 320 attaques mortelles ont été perpétrées contre des défenseurs des droits de l'homme, des syndicalistes et des journalistes dans 35 pays.²⁰ Les rapports des Nations unies sur les ODD pour 2022 et 2023 appellent à mettre fin aux conflits armés, à choisir la diplomatie et la paix et à protéger les droits de l'homme des personnes et des défenseurs des droits de l'homme : des conditions préalables à un développement durable axé sur les personnes.²¹

CIVICUS a surveillé l'environnement favorable à la société civile, en particulier les engagements politiques et juridiques en faveur des libertés d'association, de réunion et d'expression, ainsi que leur respect effectif. Dans son rapport 2022, elle indique que près d'un tiers de la population mondiale vit dans des conditions hautement répressives ou dans des espaces civiques fermés. C'est le chiffre le plus élevé de l'histoire récente. Ces données marquent la poursuite de la crise de l'espace civique, une tendance régressive qui s'est manifestée au cours des dernières années.²²

En 2022, l'environnement favorable à la société civile s'est dégradé dans 15 pays : Tadjikistan, Russie, Myanmar, Hong Kong, Afghanistan, Tunisie, Lesotho, Guatemala, Royaume-Uni, Grèce, Ghana, Chypre, Suriname, Dominique et Antigua-et-Barbuda. Il ne s'est amélioré que dans 10 pays : Le Soudan du Sud, la République centrafricaine, le Burundi, la Côte d'Ivoire, les États-Unis d'Amérique, le Chili, l'Arménie, la Lettonie, la République tchèque et les Bahamas.

La majorité des pays (117 sur 197, soit près de 60 %) ont connu de graves restrictions des libertés fondamentales. Cela signifie que 85,5 % de la population mondiale est confrontée à des restrictions importantes en matière de société civile, alors que 14,5 % seulement vivent dans des pays où les espaces sont relativement ouverts. La plupart des populations vivent dans des pays moins développés, où la CED, qui comprend un environnement favorable aux OSC, peut jouer un rôle important dans la promotion d'un développement durable axé sur les personnes. La plupart des violations des libertés mentionnées ci-dessus prennent les formes suivantes : harcèlement des militants de la société civile, détention des manifestants, intimidation, imposition de lois restrictives, attaques contre les journalistes, perturbation des manifestations, censure, poursuites contre les défenseurs des droits de l'homme, détention des défenseurs des droits de l'homme et détention des journalistes.

Le tableau ci-dessous montre non seulement que la majorité des pays de chaque région du monde sont confrontés à des restrictions importantes de la société civile, mais surtout dans les régions comptant le plus grand nombre de pays moins développés : l'Afrique, les Amériques, l'Asie-Pacifique et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Il convient de

²⁰ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>, p. 58.

²¹ Le rapport 2022 sur les objectifs de développement durable et l'édition spéciale sur les objectifs de développement durable. (2022). Objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>.

²² CIVICUS (2022). People Power Under Attack 2022: A Report Based on Data from the CIVICUS Monitor. <https://civicusmonitor.contentfiles.net/media/documents/GlobalFindings2022.pdf>.

noter que les pays d'Asie-Pacifique qui disposent d'espaces civiques relativement ouverts sont les pays insulaires du Pacifique.

Région	Restrictions importantes*	Relativement ouvert*	Total des pays
Afrique	44	5	49
Amériques	14	21	35
Asie-Pacifique	25	15	40
Europe et Asie centrale	15	39	54
Moyen-Orient et Afrique du Nord	19	0	19

*Restrictions significatives : obstruées, réprimées, fermées. Relativement ouverte : étroite et ouverte. Ce sont les catégories de CIVICUS.

Cependant, les données de 2022 ne sont pas toutes négatives. Malgré la tendance générale négative en matière d'espaces civiques, certains pays ont connu des améliorations. La société civile a remporté des victoires, même dans les pays où règne la répression. Parmi les victoires remportées par les espaces civiques, citons les manifestations qui ont conduit à la démission d'un dirigeant répressif (Sri Lanka) ; l'arrestation, la poursuite et d'autres actions gouvernementales contre les responsables d'attaques contre les défenseurs des droits de l'homme (Thaïlande, Indonésie, Irak) ; le boycott d'un référendum sur des mesures anti-LGBTQI (Hongrie) ; et l'abandon des poursuites contre un dénonciateur (Australie). Des défenseurs des droits de l'homme emprisonnés ont été libérés et acquittés (Honduras, Iran, Koweït, Rwanda), tandis que les tribunaux de certains pays ont rendu des décisions en faveur des espaces civiques (États-Unis, Équateur).

Lors d'une session de l'Assemblée mondiale des peuples (AMP) en septembre 2022, organisée conjointement par le POED et ChristianAid, CIVICUS a déclaré que les OSC ont continué à travailler pour les ODD, le développement durable et la CED : en réagissant à la hausse des prix des carburants, des denrées alimentaires et des produits de base ; en saisissant les opportunités d'un plus grand engagement dans les pays qui proposent ces produits ; en défiant l'exclusion par les forces conservatrices et en revendiquant des droits, en particulier pour les femmes, les personnes LGBTQI, les migrants et les réfugiés ; en poussant à une action climatique décisive ; et en luttant pour des changements dans le système de gouvernance internationale. Les OSC ont également cherché à créer des espaces civiques en ligne tout en reconnaissant les problèmes d'accès et de participation des personnes exclues numériquement.²³

POED ET EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES OSC 2022

Malgré les difficultés, le POED a persévéré aux côtés du PMCED pour promouvoir l'efficacité du développement de la CED et des OSC dans le but d'atteindre les ODD.

Dans son rapport spécial pour le sommet de la CED qui s'est tenu à Genève, en Suisse, en décembre 2022, le PMCED a affirmé l'importance de la coopération au développement dans le contexte des changements intervenus depuis l'accord de partenariat de Busan en 2011.²⁴ Il a donc cherché à améliorer, adapter et actualiser la coopération au développement face à ces changements. Il a reconnu les progrès limités

²³ POED (2022). Le POED co-organise une session sur les libertés civiles et la participation de la société civile à l'Assemblée mondiale des peuples 2022. <https://csopartnership.org/2022/09/POED-co-hosts-session-on-civic-freedoms-and-civil-society-participation-at-the-global-peoples-assembly-2022/>.

²⁴ Rebuilding Trust through Effective Development Co-operation. (2022). PMCED. <https://www.effectivecooperation.org/SummitReport>.

réalisés par les acteurs du développement dans le respect de leurs engagements en matière d'efficacité du développement, ce qui a entraîné une réduction de la confiance et de la responsabilité mutuelle, ainsi qu'un affaiblissement de la capacité à améliorer les partenariats. Sur la base de ses recherches, le PMCED a proposé les moyens suivants pour faire progresser les quatre principes d'efficacité du développement énoncés à Busan :

- L'appropriation par les pays : une synergie de « politiques, stratégies et systèmes ».
- L'accent sur les résultats : améliorer les systèmes de données, le suivi et l'évaluation ainsi que l'établissement de rapports sur les ODD et l'intégration de ceux-ci.
- Partenariats inclusifs : leadership au niveau national dans les mécanismes d'établissement de rapports et de dialogue.
- Transparence et responsabilité : modifier les lois, établir des partenariats plus inclusifs et renforcer les outils d'efficacité.

Le PMCED a insisté sur son nouvel exercice de suivi, qui est aligné sur ces quatre (4) principes d'efficacité du développement, et qui commencera à être utilisé en 2023. L'exercice de suivi, qui met davantage l'accent sur « la réflexion, le dialogue et l'action » et qui produira des données et des preuves sur les promesses des ODD, vise à promouvoir un changement de comportement chez tous les acteurs du développement afin qu'ils respectent leurs engagements.

Pour sa part, le POED a continué à travailler avec les OSC ainsi qu'avec d'autres acteurs du développement au niveau mondial pour l'efficacité du développement et la CED. Son travail a été guidé par les nombreux accords, déclarations et déclarations internationaux sur la CED, mais principalement par les suivants :

- Les principes de Busan pour une coopération efficace au développement, qui incarnent le consensus mondial sur les principes de la CED et les mécanismes de suivi des engagements en matière de CED, et stipulent les rôles respectifs des gouvernements des pays donateurs et des pays bénéficiaires, des pays développés et des pays en développement, ainsi que du secteur privé et de la société civile en matière de développement.
- Les principes d'Istanbul, qui guident les OSC dans l'amélioration de leur efficacité en matière de développement et de leurs mécanismes de responsabilité, et reconnaissent l'importance de leur rôle dans l'autonomisation des secteurs marginalisés et des communautés de base, ainsi que de leur transparence et de leur solidarité mutuelle.
- Une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, qui exige que la coopération au développement soit guidée par les normes internationales en matière de droits de l'homme, tant dans les objectifs envisagés que dans les processus et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs, mettant ainsi l'accent sur le droit de participer aux décisions relatives au développement, l'autonomisation des détenteurs de droits, la non-discrimination et la responsabilité des détenteurs de devoirs.

Le rapport de synthèse global du POED pour 2017-2018 intitulé *From the Ground Up : Assessing Country-Level CSO Actions and Advocacies for Effective Development*,²⁵ a montré que ses actions et initiatives en 2022 s'appuient sur trois priorités de plaidoyer, à savoir (1) les engagements de la CED et l'Agenda 2030, (2) l'efficacité du développement et la redevabilité des OSC et (3) l'environnement favorable aux OSC. Le rapport de synthèse global pour 2017-2018 s'appuie sur le plan stratégique du POED pour 2016-2019, qui a été largement poursuivi par le plan stratégique du POED pour 2020-2023 et a maintenu les priorités du POED en matière de plaidoyer. Bien que chaque action et initiative puisse avoir des priorités de plaidoyer qui se chevauchent, elles sont classées en fonction de leur priorité.

Le tableau ci-dessous énumère les domaines de travail de plaidoyer mené par le POED en 2022, comme le reflètent les entrées suivantes du site web du POED :

Domaines de travail	Activités mondiales	Activités régionales et nationales
Les engagements de la CED et l'Agenda 2030	<p>Lancement du 6^e état d'avancement de la mise en œuvre des ODD au niveau national (4 février)</p> <p>Livre : Suivi de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement (21 février)</p> <p>13 OSC lancent un rapport sur la mise en œuvre des ODD (24 février)</p> <p>Le POED lance l'enquête 2022 VNR sur la mise en œuvre des ODD (28 mars)</p> <p>Événement parallèle du POED-Action Aid sur le financement du climat au Forum des peuples Stockholm+50 (1^{er} juin)</p> <p>Session d'apprentissage du POED sur le dialogue avec les partenaires du développement (9 juin)</p> <p>Événements parallèles du HLPF de l'ONU :</p> <p>(1) Un regard sur les cadres de financement nationaux intégrés (CFNI) (29 juin) (2) Financer les droits des femmes et l'égalité des sexes (3) Vers une reprise résiliente et ne laissant personne de côté dans la VNR (4) Le point de vue des populations sur l'ODD 17 et l'Agenda 2030 (juillet)</p>	<p>Le groupe de l'Asie lance de nouvelles données sur la plateforme CSO Aid Observatorio (14 février)</p> <p>Le Réseau de développement de la société civile des Balkans (BCSDN) dirige un atelier régional sur l'engagement des OSC et du secteur privé dans les partenariats de développement (8 mars)</p> <p>Recherche du BCSDN sur la coopération entre la société civile et le secteur privé (7 novembre)</p>

25

From the Ground Up: Assessing Country-level CSO Actions and Advocacies for Effective Development. (2019). *POED*. <https://csopartnership.org/2019/07/from-the-ground-up-assessing-country-level-cso-actions-and-advocacies-for-effective-development/>.

Domaines de travail	Activités mondiales	Activités régionales et nationales
<p>Les engagements de la CED et l'Agenda 2030</p>	<p>Étude 2022 du POED sur la mise en œuvre des ODD (13 juillet)</p> <p>Assemblée mondiale des peuples : paix, climat et justice (8 septembre)</p> <p>Prise de position du groupe féministe du POED sur l'indicateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (19 octobre)</p> <p>COP27 : Le POED demande une augmentation des engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique (novembre)</p> <p>Note politique du POED sur l'efficacité du financement climatique (15 novembre)</p> <p>Observatoire du secteur privé du POED (23 novembre)</p> <p>Examen par le POED des orientations de l'ONU sur les INFF (28 novembre)</p> <p>Sommet CED : pousser les acteurs à tenir les promesses de l'ED (décembre)</p> <p>HLM3 : Gala Unmet (décembre)</p>	
<p>Efficacité et responsabilité des OSC en matière de développement</p>	<p>Webinaire sur l'état de la mise en œuvre des Principes d'Istanbul parmi les membres et partenaires du POED (26 janvier)</p> <p>Discussion du groupe féministe du POED sur les meilleures pratiques pour accroître l'autonomisation économique des femmes rurales (14 mars)</p> <p>Matériel de développement des capacités du POED pour les OSC (18 avril)</p> <p>Réunion de tous les secrétariats du POED 2022 (12 mai)</p> <p>Journées européennes du développement 2022 : Le POED plaide en faveur de partenariats avec la société civile pour un redressement efficace post-COVID (23 juin)</p>	<p>Atelier du BCSDN sur la promotion de la résilience de la société civile des Balkans (27 mai)</p> <p>Réunion régionale et atelier du POED pour l'Asie (4 août)</p> <p>Formation à la gestion de réseau et à la gestion de projet pour les OSC organisée par le secrétariat du POED Afrique (12 août)</p> <p>Réunion et assemblée régionale du POED-LAC au Mexique (16 octobre)</p> <p>Formation à la gestion de réseau et de projet organisée par le POED-LAC (20 novembre)</p>

Domaines de travail	Activités mondiales	Activités régionales et nationales
Environnement favorable aux OSC	<p>Assemblée mondiale des peuples : Sessions du POED sur l'espace civique et la participation des jeunes à l'action climatique (22 septembre)</p> <p>Nouvelles HLM3 : Les acteurs du développement discuteront du renforcement de la confiance pour favoriser la société civile (6 décembre)</p> <p>Déclaration de Genève : Déclaration de Genève : Il est important d'instaurer la confiance pour permettre à la société civile de se développer (11 décembre)</p>	<p>Le DECA Equipo Pueblo du POED Mexique lance une campagne nationale contre le rétrécissement des espaces civiques (24 janvier)</p>

En ce qui concerne les engagements de la CED, le plus grand nombre d'actions et d'initiatives au niveau mondial concerne des études sur la mise en œuvre et le suivi des ODD, le financement du climat, l'efficacité du développement, les droits des femmes et l'égalité des sexes.

Pour l'OSC DE, le POED a organisé des formations et des ateliers sur les principes d'Istanbul, leur application et certaines bonnes pratiques, tout en organisant des réunions organisationnelles pour assurer l'efficacité de son propre développement.

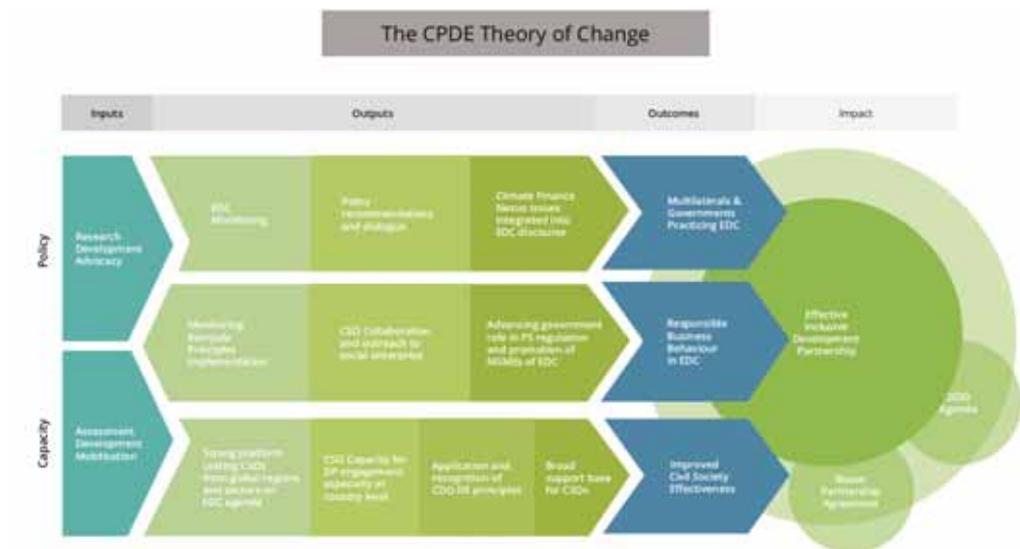
Par le biais de forums d'OSC et du renforcement des capacités, les formations régionales du POED ont contribué à la formation et aux ateliers dans ce domaine de travail. Les actions et initiatives mondiales en matière d'EE des OSC sont moins nombreuses. Néanmoins, il s'agit d'engagements pendant le HLM3 du PMCED en plus d'une déclaration collective à fort impact de la société civile mondiale dirigée vers l'importante réunion qui est l'une des principales arènes d'engagement du POED. En outre, le POED a franchi des étapes importantes en matière d'engagements sur l'agenda de l'efficacité, en instaurant la confiance et des dialogues multipartites avec les gouvernements, le PMCED et d'autres acteurs du développement.

THÉORIE DU CHANGEMENT, PLAN STRATÉGIQUE ET PREMIÈRES RÉALISATIONS DU POED

La théorie du changement du POED, le plan stratégique pour 2020-2023 et les réalisations au début du calendrier du plan contextualisent également le travail aux niveaux mondial et national, comme le reflètent les rapports nationaux contenus dans ce recueil.

La théorie du changement du POED est illustrée ci-dessous. Il montre comment des résultats tels que la recherche, le développement et la défense des politiques, ainsi que l'évaluation, le développement et la mobilisation dans le domaine des capacités, produisent divers types de résultats qui se traduisent par les effets suivants : des organisations multilatérales et des gouvernements pratiquant une coopération efficace

au développement, un comportement responsable des entreprises dans la CED et une meilleure efficacité de la société civile. L'impact global envisagé est un partenariat de développement efficace et inclusif qui vise à influencer positivement l'Agenda 2030 et l'Accord de partenariat de Busan.²⁶



Le plan stratégique du POED pour 2020-2023, qui a pour titre Tirer parti d'une coopération efficace au développement pour des partenariats inclusifs afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030, énumère quant à lui les objectifs suivants :²⁷

1. Faire progresser la mise en œuvre d'engagements efficaces en matière de coopération au développement en tant que contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba,
2. Promouvoir la responsabilité et l'efficacité de l'engagement du secteur privé dans les partenariats de développement,
3. Contribuer à inverser la tendance à la fermeture et au rétrécissement de l'espace de la société civile dans les partenariats de développement,
4. Promouvoir l'agenda de l'efficacité du développement dans le financement de l'action climatique pour les ODD et
5. Veiller à ce que le lien entre les questions humanitaires, de développement et de paix (ou le « triple lien ») favorise une coopération efficace en matière de développement et l'agenda des droits de l'homme.

Le rapport au public 2020-2021 du POED, intitulé « L'efficacité du développement pour répondre aux défis », présente quant à lui les résultats des actions et initiatives du POED au cours de cette période :²⁸

1. Renforcement des mécanismes d'engagement de la CED au niveau des pays : campagnes soutenues et résultats obtenus,

²⁶ POED (2020). Plan stratégique 2020-2023 : Tirer parti d'une coopération efficace au développement pour des partenariats inclusifs afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030. <https://csopartnership.org/2020/05/the-POED-strategic-plan-2020-2023/>.

²⁷ POED (2020). Plan stratégique 2020-2023 : Tirer parti d'une coopération efficace au développement pour des partenariats inclusifs afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030. <https://csopartnership.org/2020/05/the-POED-strategic-plan-2020-2023/>.

²⁸ POED (2021). Rapport au public 2020-2021 : L'efficacité du développement pour répondre aux

2. Renforcement de l'application et reconnaissance des principes d'efficacité du développement des OSC : 70 membres ont réfléchi à leur mise en œuvre des principes d'Istanbul, servant de référence pour les actions futures des OSC membres et de l'ensemble de la plateforme dans ce domaine de l'efficacité des OSC,
3. Sensibilisation accrue des acteurs du développement à l'application de principes de coopération efficace au développement dans les situations de crise : grâce à un plaidoyer fondé sur des données probantes et à un engagement dans les arènes de plaidoyer pertinentes et les processus officiels de l'OCDE et de l'Agenda 2030, le POED a contribué à rehausser le profil de ses OSC membres en tant qu'experts thématiques et a ouvert la voie à une collaboration future et à un important travail de plaidoyer politique sur les questions liées aux connexions entre l'humanitaire, le développement et la paix, ainsi qu'au travail sur le financement du climat.
4. Amélioration de l'engagement des membres du POED dans des partenariats de développement : Le POED a touché environ 42 décideurs politiques mondiaux par le biais d'activités de plaidoyer liées à une coopération efficace au développement dans différentes arènes politiques mondiales pertinentes ainsi que dans des espaces politiques régionaux et sectoriels.
5. Augmentation du soutien d'autres acteurs du développement (le secteur privé, en particulier les entrepreneurs sociaux, les gouvernements nationaux et les non-membres de la POED) à la société civile et à ses positions : L'Observatoire du secteur privé a été lancé. Il s'agit d'un référentiel d'informations en ligne pour le suivi de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement. L'Institut pour l'entrepreneuriat social en Asie (ISEA) a été sollicité à la fin de l'année 2021 pour collaborer avec les pays prioritaires en menant des recherches sur les entreprises sociales et des actions de sensibilisation auprès des entreprises sociales.

Une étude du travail du POED avec ses OSC membres en 2016-2018 et publiée en 2019 donne un aperçu de la manière dont la théorie du changement et le plan stratégique du POED sont mis en pratique. L'évaluation des capacités organisationnelles du POED (OCA) montre qu'en dépit d'une augmentation de la portée du POED, celui-ci a été en mesure de renforcer les capacités des OSC membres dans les domaines (1) de la recherche, du plaidoyer et du suivi des politiques de coopération au développement, (2) de la mise en réseau, de la mobilisation et de la création d'un environnement favorable aux OSC et (3) de l'application et de la mise en pratique des principes d'Istanbul sur l'efficacité des OSC en matière de développement. L'enquête menée auprès des OSC membres du POED a révélé beaucoup plus de points forts que de points à développer dans 52 aspects du travail de coopération au développement.²⁹

Les relations suivantes entre le POED au niveau mondial et ses points focaux OSC au niveau national constituent et contribuent à la synergie entre leurs actions et initiatives :

1. Sur la base des principes de la coopération au développement, des principes d'efficacité du développement des OSC énoncés dans les principes d'Istanbul et d'autres principes de la coopération au développement, le POED au niveau mondial élabore son plan stratégique et renforce les capacités de ses points focaux OSC.

29

2. Avec des capacités accrues, les points focaux du POED effectuent des recherches, des activités de plaidoyer et de suivi des politiques de coopération au développement ; ils travaillent en réseau, se mobilisent et créent un environnement favorable aux OSC ; ils développent et mettent en pratique les principes d'Istanbul.
3. De diverses manières, le POED porte les questions nationales et régionales au niveau international. Les mandants participent à des réunions de haut niveau, les OSC ont collaboré et élaboré des documents de position et de plaidoyer communs, et le POED lui-même a soulevé diverses questions aux niveaux national et régional jusqu'au niveau international.³⁰

MESSAGES CLÉS DU POED EN 2022

Le POED est intervenu sur des questions importantes relatives aux ODD, à la coopération au développement et à l'efficacité des OSC en matière de développement.

Les principaux domaines d'intervention du POED sont les engagements des États développés en matière d'APD, le financement de la lutte contre le changement climatique et les cadres financiers nationaux intégrés (CFNI). Voici les principales déclarations du POED en 2022 et leurs principaux messages.

Engagement efficace du secteur privé dans la coopération au développement, 7 mars : tous les acteurs du développement doivent veiller à ce que le secteur privé respecte les principes d'efficacité du développement, les normes internationales en matière de droits de l'homme et de droits du travail, ainsi que les principes de transparence et de responsabilité. L'État doit être le principal fournisseur de services sociaux et de protection, et le financement du développement ne doit pas servir à soutenir les efforts de privatisation des services sociaux, ainsi que les entreprises qui ébranlent les moyens de subsistance des populations et accroissent les inégalités. Le droit des communautés au développement doit être respecté et les petites et moyennes entreprises doivent être soutenues.

L'aide dans le contexte de la reprise post-COVID-19, 19 avril : l'APD doit être augmentée. Si les chiffres de l'APD pour 2021 ont augmenté, cette évolution est principalement due aux dépenses liées à la pandémie, aux dépenses non programmables, aux dons excédentaires de vaccins, aux dépenses des réfugiés dans les pays donateurs et aux coûts des étudiants, ce qui n'est pas tout à fait dans l'intérêt des partenaires de développement. Des niveaux d'aide plus élevés, dont les conditions de paiement sont inconditionnelles et flexibles, sont nécessaires pour se remettre de la pandémie. L'appel du groupe de référence du CAD-OSC en faveur d'une nouvelle aide et de subventions inconditionnelles est juste. La pandémie ne doit laisser personne de côté.

La précarité de l'APD dans un contexte de crise, 24 juin : les budgets de l'APD sont confrontés à l'inflation et au détournement. Inflation, car les mesures mises en place pour se relever de la pandémie COVID-19 et la distribution des vaccins excédentaires sont comptabilisées comme de l'APD. Détournement parce que les fonds sont réaffectés, au lieu d'être augmentés, en raison de la guerre en Ukraine. L'APD reste la forme de financement la plus stable pour les pays en développement et son intégrité doit être protégée. Les gouvernements donateurs suggèrent toutefois que le soutien aux réfugiés fuyant l'Ukraine entraînera une réduction de l'APD. Une autre cause possible de la réduction de l'APD résultant de la guerre en Ukraine sont les futurs efforts de reconstruction et l'augmentation des dépenses de défense.

³⁰ POED (2019). Évaluation des capacités organisationnelles (OCA).

Journée mondiale de l'aide humanitaire, 22 août : il est nécessaire de remédier à l'arrêt de l'augmentation de l'aide humanitaire ; les travailleurs et les bénévoles humanitaires méritent d'être soutenus face aux attaques dont ils font l'objet. Une plus grande coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement doit être entreprise pour promouvoir le bien-être, les droits de l'homme et une paix durable et juste.

Justice climatique à la COP27, 10 novembre : les dirigeants mondiaux doivent augmenter et respecter leurs engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Le financement de la lutte contre le changement climatique doit respecter les principes d'efficacité du développement et impliquer la société civile. La COP26 a vu la participation d'un plus grand nombre de représentants de l'industrie des combustibles fossiles que d'organisations de base de communautés marginalisées. L'Égypte, pays répressif à l'égard des OSC, a également servi d'hôte. Le financement du climat doit être décolonisé selon le principe des responsabilités communes, mais différenciées (CBDR), avec des engagements accrus de la part des pays en développement et des actions en faveur de l'atténuation du changement climatique et des pertes et dommages. Il est nécessaire de financer correctement les migrations induites par le climat, d'améliorer l'accès des pays en développement au financement et au transfert de technologie, de donner la priorité aux subventions plutôt qu'aux prêts et de cesser de comptabiliser le financement de la lutte contre le changement climatique dans l'APD. Les politiques de réponse et de résilience climatiques doivent s'inscrire dans le cadre d'une transition juste.

Rendre le financement climatique efficace, 13 novembre : alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avertit que le changement climatique s'aggrave rapidement, l'humanité peut encore faire quelque chose pour résoudre la crise climatique en agissant de toute urgence. Les pays développés, qui sont les principaux responsables de la lutte contre le changement climatique, ne respectent toutefois pas les engagements pris pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius. Ils poussent même à la mise en place de nouvelles infrastructures pour les combustibles fossiles, à l'augmentation des dépenses d'armement et à l'affaiblissement des engagements pris pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars de financement de la lutte contre le changement climatique. Le manque de clarté concernant le financement climatique « nouveau et additionnel » lors de la COP27 a entraîné une confusion entre l'APD et le financement climatique, au détriment de l'un et de l'autre. Le financement de l'adaptation au changement climatique reste à la traîne par rapport aux objectifs et par rapport à l'atténuation du changement climatique, et les donateurs surestiment le financement de l'adaptation au changement climatique. Cette situation est aggravée par l'absence de système de suivi et d'évaluation : le Japon, par exemple, peut faire état d'un financement pour le climat sans préciser quels fonds sont destinés à l'adaptation et quels fonds sont destinés à l'atténuation. Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle architecture de financement qui adhère à une coopération efficace au développement, aux droits de l'homme et à une prise de décision inclusive, de sorte que l'aide climatique et les réparations permettent l'autonomisation des personnes.

Bâtir la confiance pour un environnement favorable aux OSC, la « Déclaration de Genève », 11 décembre : pour faire face avec succès aux multiples crises qui assaillent le monde, et pour remettre l'agenda du développement sur les rails, les acteurs du

développement doivent respecter des principes de développement efficaces. Les engagements en faveur d'un environnement favorable aux OSC doivent être soutenus par une confiance mutuelle qui peut être établie en travaillant les uns avec les autres et en partageant les espaces politiques et les ressources pour un programme commun qui a des résultats durables et significatifs. La capacité et l'action collective doivent être renforcées pour améliorer la confiance et l'énergie dans les partenariats. L'espace civique des OSC doit être protégé et élargi pour que la coopération au développement soit efficace.

Étapes franchies lors de la troisième réunion de haut niveau (HLM3) du PMCED, le 15 décembre. Ces étapes sont les suivantes : une participation largement représentée qui peut refléter un soutien renouvelé pour l'agenda de l'efficacité ; l'accent mis sur l'établissement de la confiance, en particulier en ce qui concerne la société civile ; et l'inauguration d'un nouveau modèle d'exécution basé sur un cadre de suivi révisé qui vise à assurer un dialogue et une action multipartites au niveau des pays. Le POED a contribué à la réalisation de ces étapes en appelant les acteurs du développement à respecter l'agenda de l'efficacité, à fournir un environnement favorable aux OSC, à tenir le secteur privé pour responsable conformément aux principes de Kampala, à s'attaquer aux causes systémiques des conflits et à respecter les engagements en matière de financement du climat.

Cadres nationaux de financement intégrés (CNFI) : le POED est également intervenu activement dans les discussions sur les CNFI. Le PMCED salue les CNFI comme fournissant « une approche holistique et intégrée » du financement, car « ils couvrent toutes les ressources de financement, aident les pays à combler le fossé entre la planification à court et à long terme et à aligner les financements publics et privés ».

Le 25 juillet, le POED a organisé une discussion sur les CNFI, au cours de laquelle les points les plus importants ont été soulevés : Les CNFI peuvent constituer un outil puissant pour les gouvernements, mais il ne faut pas en attendre beaucoup. Il facilitera le dialogue pour assurer la cohérence entre les politiques et les acteurs, mais ne résoudra pas les problèmes de gouvernance. Les CNFI sont un travail en cours qui vise à élargir les groupes impliqués dans la politique financière et doit impliquer la société civile, contrairement à la pratique actuelle dans certains pays. Ils ne peuvent pas constituer la seule solution aux problèmes systémiques auxquels sont confrontés les pays en développement. La résolution de ces problèmes doit impliquer les détenteurs de droits et la société civile et doit étudier les risques.

En Afrique, le processus CNFI devient plus inclusif, même s'il reste encore beaucoup à faire dans l'ensemble du processus de création, de mise en œuvre et de révision. Il est nécessaire de clarifier la manière dont les CNFI conduiront à un changement de comportement qui renforcera la coopération au développement en vue de la réalisation des ODD. Aux Philippines, la mise en œuvre des CNFI a manqué d'appropriation démocratique, les OSC n'étant pas largement présentes. Les CNFI peuvent renforcer des approches risquées du financement privé, telles que l'adoption non critique des partenariats public-privé (PPP) et des financements mixtes, plutôt que de permettre un changement systémique.

Le 28 novembre, le POED a également publié un examen critique des orientations de l'ONU sur les CNFI, qui montre leurs limites malgré la rhétorique selon laquelle ils

représentent la « lumière » pour les pays qui cherchent à élaborer des stratégies de financement pour les priorités nationales en matière de développement durable. Ce document fait suite à une étude antérieure publiée en juillet 2021. Elle montre que les CNFI peuvent représenter une aube faussée et même accroître l'obscurité, en détournant les processus mondiaux de la justice économique, en sapant l'appropriation des processus de développement par les peuples et en poussant les pays à mener des réformes risquées. Le discours sur le rôle des CNFI dans le développement doit être modifié et le rôle des OSC représentatives et des mouvements populaires doit être renforcé. Les lignes directrices sur les CNFI doivent également permettre de choisir s'il faut ou non mettre en œuvre les CNFI, comment les mettre en œuvre et comment s'éloigner des réformes risquées.

LE PLAN DE CE RAPPORT

Cette introduction présente le contexte des rapports nationaux contenus dans cette publication. Dans les pages suivantes, les points focaux nationaux du POED d'Albanie, des Philippines, d'Argentine, d'Inde, de Tanzanie, du Zimbabwe et de Palestine rendent compte des actions et initiatives qu'ils ont menées en 2022.

La conclusion fait la synthèse des rapports nationaux et cherche à établir leur contribution à l'avancement d'une coopération efficace au développement, en particulier en ce qui concerne les engagements de la CED et l'Agenda 2030, l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC, ainsi que l'environnement favorable aux OSC. La conclusion se termine par une réflexion sur la relation entre les actions et initiatives du POED au niveau mondial et les actions et initiatives des points focaux nationaux du POED. Elle montre qu'il existe une certaine synergie entre les actions et les initiatives menées par le POED au niveau mondial et celles menées par les points focaux nationaux du POED.

Albania

Rapport annuel d'avancement 2022

Partenaires Albanie

INTRODUCTION

Une coopération efficace au développement (CED) en Albanie est liée aux développements et aux transformations que le pays a connus au cours des 30 dernières années. L'implication du secteur de la société civile en Albanie et sa présence sur les questions publiques ont été de plus en plus visibles, fournissant une diversité de services pour des solutions sociales, économiques et humanitaires ; participant et influençant l'élaboration des politiques par le dialogue et le plaidoyer ; et promouvant et protégeant les droits de l'homme, l'espace civique et la démocratisation. Les OSC ont également joué un rôle important dans le développement de la coopération avec les partenaires du développement. Outre son rôle indépendant depuis 2001, le secteur a mis en œuvre des programmes de subventions pour le compte de partenaires de développement.³¹

Les OSC ont renforcé et accru leur rôle dans le suivi de l'environnement favorable à leur fonctionnement aux niveaux local, régional et mondial. Depuis 2013, le rapport annuel de la matrice de suivi sur l'environnement favorable au développement de la société civile, préparé par Partners Albania (PA), présente les résultats du suivi des cadres juridiques pour le développement de la société civile et de leur mise en œuvre pratique. Ce rapport fait partie d'une série de rapports couvrant sept (7) pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie) et la Turquie. Un rapport régional est préparé par le réseau de développement de la société civile des Balkans (BCSDN), résumant les résultats et les recommandations pour tous les pays.

Les OSC ont participé activement au suivi de la mise en œuvre des conventions et des engagements mondiaux au niveau national, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Convention sur les droits de l'enfant (CRC), le Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP) et le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au développement³², entre autres.

Malgré les difficultés liées à une participation et à des consultations significatives en matière de politique et de prise de décision, les OSC ont joué un rôle important à cet égard. Parmi les initiatives récentes, on peut citer :

Le débat sur la loi « pour l'enregistrement des organisations à but non lucratif » en 2021.

Cette initiative du gouvernement visait à répondre à l'une des recommandations du rapport MONEYVAL, « Anti-Money and Counter-terrorist Financing Measures, Fifth Round Mutual Evaluation Report »³³, qui exigeait la mise en place d'un registre

³¹ Le premier programme de subventions secondaires a été le Social Development Grant Fund (2001-2004), financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et administré par Partners Albania, qui visait à renforcer les capacités des organisations non gouvernementales albanaises dans le domaine de la prestation de services.

³² Les OSC ont participé aux processus de suivi des deuxième et troisième cycles du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (PMCED) dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de Busan en faveur d'une coopération au service du développement plus efficace. Les OSC ont donné leur avis sur l'indicateur 2 : la société civile opère dans un environnement qui maximise son engagement et sa contribution au développement.

³³ MONEYVAL, 2018 "Anti-Money and counter-terrorist financing Measures, Fifth Round Mutual Evaluation Report, Albania". <https://rm.coe.int/committee-of-experts-on-the-evaluation-of-anti-money-laundering-measur/16808ff138>.

électronique pour les organisations à but non lucratif (OBNL). Le processus de cette initiative juridique s'est accompagné d'un débat animé entre le secteur à but non lucratif, d'une part, et le ministère de la Justice et le Parlement, d'autre part. Les critiques du secteur non lucratif ont été doubles. Premièrement, en ce qui concerne le processus de consultation et la transparence, en particulier de la part du gouvernement, et deuxièmement en ce qui concerne le contenu de cette loi, comme décrit dans le rapport de la matrice de suivi 2020³⁴. Grâce à la large mobilisation du secteur à but non lucratif menée par Partners Albania et aux analyses et propositions juridiques soumises, 32 articles du projet de loi ont été modifiés, y compris l'affirmation du droit d'association sans l'obligation d'être enregistré.

La création d'un groupe de surveillance composé de représentants d'institutions publiques et d'organisations de la société civile, chargé de préparer la méthodologie d'évaluation des risques liés au financement du terrorisme pour les organisations à but non lucratif (OBNL). La méthodologie d'évaluation des risques des OBNL fait partie de la réponse internationale des OBNL pour protéger l'espace civique et éviter une réglementation excessive des OBNL au nom de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément à la recommandation 8 du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) concernant les OBNL. L'objectif de cette méthodologie est d'aider la Cellule de renseignement financier d'Albanie (CRF), la Direction générale des impôts, les institutions publiques chargées de la réglementation des OBNL, les services répressifs, le secteur des OBNL, ainsi que les institutions financières, à comprendre les risques de financement du terrorisme dans le secteur des OBNL. Grâce à cette méthodologie, ces acteurs sont guidés dans l'évaluation de l'efficacité avec laquelle ces risques sont atténués, et ils doivent être en mesure de démontrer comment ils sont parvenus à cette compréhension.

Le remboursement de la TVA sur les subventions accordées conformément aux conventions financières ratifiées par le Parlement ou aux conventions de subvention approuvées par le Conseil des ministres. Quatre (4) projets soumis par des OSC ont déjà été remboursés en 2021, et c'est la toute première fois que des OBNL ont réussi à être remboursés depuis que l'instruction a été introduite.

ACTIVITÉS DE LA CED PRÉVUES ET MISES EN ŒUVRE EN 2022 — RÉSUMÉ DE LA DESCRIPTION DES ACTIVITÉS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS, LE PROGRAMME, LES PARTICIPANTS ET LES RÉSULTATS

1. Observatoire national

En décembre 2021, l'AP a commencé à mettre en œuvre au niveau national l'Observatoire national, qui vise à renforcer les mécanismes d'engagement de la CED. Les objectifs étaient les suivants :

- Faciliter la collecte d'informations et surmonter les barrières linguistiques ;
- Soutenir les efforts nationaux de surveillance de la CED ;
- Assurer la qualité des données collectées ; et
- Fournir des données de suivi sur la mise en œuvre de la CED au niveau national.

L'AP a mis en œuvre une série d'interventions pour atteindre ces objectifs. Dans un premier temps, L'AP a traduit et adapté le questionnaire de l'observatoire de l'aide aux

³⁴ Matrice de suivi de l'environnement favorable au développement de la société civile. (2020). Centre national de ressources pour la société civile en Albanie. https://resourcecentre.al/wp-content/uploads/2021/07/MM-Albania-Country-Report-2020_FINAL.pdf.

OSC en langue albanaise. Au cours de la même période, l'AP a commencé à identifier les sources de données et à rassembler des données, primaires et secondaires, afin de préparer l'observatoire national. En raison du manque de données publiques disponibles sur l'aide et la coopération étrangères, l'AP a envoyé une demande d'information au ministère des Finances et de l'Économie. La demande consistait en une liste de projets et d'autres formes de soutien fournis par les partenaires de développement en Albanie. En réponse à la demande, le ministère des Finances et de l'Économie a fourni à l'AP une liste de programmes (comprenant à la fois des subventions et des prêts) d'aide étrangère et de partenariat contribuant à des projets de développement en Albanie. Au 28 janvier 2022, l'assistance financière fournie par le biais de l'aide publique au développement (APD) et par les institutions financières internationales (IFI) pour les projets de développement en Albanie s'élève à environ 2 098 millions d'euros³⁵ pour la période 2010-2028. En outre, l'AP a contacté directement certains donateurs/institutions pour obtenir des données primaires conformément au questionnaire de l'observatoire de l'aide aux OSC. Swisscontact, l'Organisation internationale du travail (OIT) et Food4Health (un programme mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ont répondu aux questionnaires de l'observatoire national. Les données recueillies par l'Observatoire national ont été utilisées dans toutes les actions de sensibilisation organisées par l'AP.

2. Forum national des OSC sur la CED

Le 7 octobre 2022, l'AP a organisé le Forum des OSC, « Des OSC responsables pour une coopération au développement efficace » à Tirana. Les objectifs de l'événement étaient les suivants :

- S'engager avec les OSC et les réseaux d'OSC sur les stratégies et les efforts de plaidoyer en matière de CED ; et
- Établir un consensus autour de l'approche et de la mise en œuvre des stratégies et des efforts de plaidoyer.

L'événement a été organisé dans le cadre de la Semaine mondiale de la responsabilité 2022, au cours de laquelle les OBNL et leurs plateformes ont partagé leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs réussites sur la manière dont les OBNL renforcent la responsabilité, la légitimité et la transparence vis-à-vis de leurs bénéficiaires et de la société. Elle était organisée en deux sessions principales, comme suit :

La première session a été l'atelier national « Coopération efficace au développement et efficacité du développement des OSC ». Cette session a abordé les principes d'une coopération efficace au développement (CED), les principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC et le partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED). Conçue comme un forum de discussion, cette session a été organisée en quatre (4) sous-sessions principales qui ont rassemblé plus de 50 OSC nationales de toute l'Albanie.

La première partie, « Présentation de la coopération efficace au développement et du partenariat des OSC pour l'efficacité du développement », animée par la directrice des programmes de l'AP, Mme Klotilda Kosta, a brièvement présenté les principes de la CED, ainsi que les résultats du suivi albanais de la CED et les infographies préparées à partir des données sur l'aide financière fournie par les partenaires du développement. En outre, le plan d'action de l'AP sur le POED a été présenté et partagé avec les participants, suivi d'une brève session de questions et réponses sur les documents présentés.

³⁵

La deuxième session, « Efficacité du développement des OSC en Albanie », a été animée par Mme Xhoana Zeqo, chef de projet à l'AP. Elle a fait une brève présentation des principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC, suivie des résultats préliminaires de l'auto-évaluation de l'examen de l'efficacité des OSC. L'examen a été mené par l'AP en juillet-septembre 2022, au moyen d'un questionnaire national d'auto-évaluation en ligne rempli par 62 OSC en Albanie.

Structuré en six (6) sections, le questionnaire visait à guider les OSC dans l'auto-évaluation de leur travail sur la base des principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC. Les résultats de l'auto-évaluation des OSC montrent que le secteur à but non lucratif en Albanie comprend généralement les concepts de base des huit (8) principes d'Istanbul. Les OSC ont reconnu l'importance de l'engagement et de la mise en œuvre de ces principes pour accroître l'efficacité de leur travail et de leur impact, contribuant ainsi à renforcer la confiance du public. En outre, des pratiques et des mécanismes internes fondés sur les huit (8) principes et conformes à ceux-ci ont été établis et mis en œuvre par les OSC.

Selon les OSC qui ont participé à l'auto-évaluation, la pratique de la transparence et de la responsabilité constitue le principe dont le niveau de mise en œuvre est le plus élevé, tandis que la promotion de la durabilité environnementale est considérée comme le principe dont le niveau de mise en œuvre est le plus faible. Pour une minorité d'OSC participant à l'auto-évaluation, les principes et leur mise en œuvre sont considérés comme des aspects qui n'affectent pas le travail et l'activité de leur organisation.

Les résultats comprennent également certains cas de réussite dans la mise en œuvre des principes par les OSC, ainsi que les difficultés rencontrées. L'établissement et la mise en œuvre de mécanismes et de pratiques fondés sur les huit (8) principes, tels que la publication de rapports annuels, y compris de données financières, l'établissement de partenariats à long terme et la mise en œuvre d'initiatives de plaidoyer conjointes, telles que la sensibilisation du public et des institutions aux droits de l'homme des groupes vulnérables, et la mise en œuvre d'initiatives nationales d'autorégulation du secteur à but non lucratif, telles que le code de normes pour les organisations à but non lucratif en Albanie, figurent parmi les réussites mentionnées.

Le manque de ressources humaines et de capacités pour mettre en œuvre et intégrer davantage les principes d'Istanbul dans les pratiques organisationnelles semble être le plus grand défi auquel sont confrontées principalement les organisations locales. La multiplication des partenariats, le partage d'informations et de bonnes pratiques au sein du secteur, le manque de viabilité financière, ainsi que la nécessité permanente de renforcer les collaborations entre les OSC et les circonscriptions sont quelques-uns des autres défis identifiés.

La session s'est poursuivie par un forum ouvert et des contributions des participants. Ils ont rappelé une fois de plus l'importance d'intégrer ces principes de base dans le travail et les procédures de leur organisation, tout en soulignant la différence entre la volonté d'appliquer ces principes et le travail considérable que ces principes requièrent. Certains participants ont exprimé leur scepticisme à l'égard des résultats de l'auto-évaluation. Ils ont reconnu qu'au cours des dernières années, le secteur a fait plusieurs efforts pour améliorer le développement organisationnel et les normes de fonctionnement, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation.

Le chemin vers la mise en place de pratiques organisationnelles internes solides, conformes aux normes et principes convenus, tels que les normes d'Istanbul, est long et nécessite de l'expérience, des investissements continus et de l'énergie de la part des OSC. Certains des intervenants, également membres du mécanisme albanais d'autorégulation du secteur à but non lucratif, qui suit le Code des normes pour les OBNL en Albanie, ont mentionné les nombreux défis et difficultés rencontrés lors du processus d'adhésion, de l'auto-évaluation de la conformité à une liste d'indicateurs, similaires à ceux des Principes d'Istanbul, et de la confrontation à la réalité selon laquelle la plupart des pratiques requises étaient absentes ou n'étaient pas institutionnalisées par écrit par les OSC. Ils ont convenu que les données sur le genre, par exemple, mais aussi d'autres documents importants, ne sont pas toujours publiés ou accessibles au public. Ils estiment que le secteur a encore besoin d'une compréhension plus approfondie des concepts d'efficacité, et qu'il est important de procéder à de tels examens, qui constituent également un moment de réflexion sur la situation actuelle des organisations et sur les améliorations à apporter.

La troisième session, « Stratégies des OSC et efforts de plaidoyer sur la CED », a été animée par Mme Ariola Agolli, responsable du centre de ressources national de l'AP. La session a également examiné les stratégies et les efforts de sensibilisation à la CED en Albanie, tels que le Code de normes pour les OBNL, en tant qu'auto-évaluation et mécanisme d'autorégulation entrepris avec le libre arbitre des OBNL. Le code des normes vise à améliorer l'efficacité des OBNL et à renforcer la confiance des sympathisants, des bénéficiaires et des autres parties prenantes, en améliorant la bonne gouvernance du secteur, ainsi que la transparence et la responsabilité.

L'événement a contribué à mieux informer les OSC sur les principes d'Istanbul et l'action de la CED au niveau national.

3. Dialogue national avec les partenaires de développement

En décembre 2022, l'AP a organisé le dialogue national avec les partenaires de développement. Les objectifs étaient les suivants :

- Procéder à un examen complet et approfondi des partenaires de développement et des donateurs, en mettant l'accent sur leurs opérations et leurs programmes d'octroi de subventions mis en œuvre et soutenus en Albanie ; et
- Fonder le plaidoyer en faveur de la CED dans le pays en discutant avec les partenaires du développement et les donateurs sur les questions politiques, influencer les programmes nationaux des partenaires du développement et explorer les possibilités de participation des OSC à ces programmes, ce qui peut déboucher sur des subventions pour leurs projets de CED.

Pour atteindre le premier objectif, l'AP a effectué des recherches documentaires afin de dresser une liste de tous les principaux partenaires de développement et donateurs opérant en Albanie, ainsi que de leurs principales stratégies de développement et de l'assistance qu'ils fournissent à l'Albanie. La liste indiquait le nom des programmes/stratégies, leurs objectifs et les domaines d'intervention pour lesquels un soutien était prévu.

Suite à la recherche documentaire, l'AP a organisé une réunion de discussion avec tous les partenaires de développement identifiés opérant dans le pays. La réunion avait pour

but de discuter et de mettre en évidence l'agenda actuel des partenaires de développement opérant en Albanie et d'explorer la participation possible des OSC à ces programmes, compte tenu de leur rôle important dans la gestion et la fourniture de l'aide, dans l'élaboration des politiques de développement et des partenariats et dans la supervision de leur mise en œuvre. L'événement a également invité des représentants d'institutions publiques et d'OSC ayant une expertise dans différents domaines de la CED, couvrant les huit (8) principaux secteurs du CAD de l'OCDE (infrastructure et services sociaux, infrastructure et services économiques, secteurs de production, multisectoriel/transversal, aide aux produits de base/assistance aux programmes généraux, action liée à la dette, aide humanitaire et non allouée/non spécifiée).

L'événement a été perçu comme important par les participants, car ils ont reconnu que la réunion était un forum crucial et précieux pour aborder les questions urgentes auxquelles les participants sont confrontés dans le contexte du développement en Albanie, en particulier en l'absence de systèmes de données unifiés et de problèmes de coordination avec le gouvernement et les communautés de bailleurs de fonds. Face à l'absence d'un système de données unifié sur l'aide au développement, sur l'APD et sur la coordination entre le gouvernement et les donateurs, ainsi que sur le type d'assistance offert à l'Albanie, le travail de recherche a été effectué et a fourni des informations systématiques sur les interventions des partenaires de développement dans le pays.

Voici quelques commentaires des participants à l'événement :

- La plupart des partenaires de développement apportent un soutien financier à des interventions basées sur des projets et, par conséquent, les résultats ne fournissent pas de solutions holistiques et intégrées.
- La présentation des partenaires de développement a fait ressortir la nécessité d'organiser des réunions conjointes afin de mieux coordonner leur aide en fonction des priorités nationales.
- Toutes les parties prenantes (gouvernement, institutions publiques, partenaires de développement, OSC) doivent faire preuve d'une transparence et d'une responsabilité accrues, axées sur les résultats et l'impact.
- Les OSC doivent renforcer leur responsabilité à l'égard de leurs mandants ainsi que leur engagement proactif dans la réalisation de l'Agenda 2030 et dans le processus de négociation pour l'adhésion à l'Union européenne.

Les participants à la réunion sur le dialogue national avec les partenaires de développement ont reconfirmé leur volonté de s'engager plus activement dans le dialogue et les partenariats avec les OSC, compte tenu notamment du processus de négociation en vue de l'adhésion à l'UE.

4. Autres activités

Campagne nationale contre le rétrécissement de l'espace civique. La campagne nationale contre le rétrécissement de l'espace civique avait les objectifs suivants :

- Identifier les progrès ou l'absence de progrès dans la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux visant à promouvoir l'environnement favorable aux OSC, y compris le climat général, la législation et sa mise en œuvre effective pour les opérations des OSC en Albanie ;

- Informer les différentes parties prenantes (OSC, communauté des donateurs, organisations internationales, délégation de l'Union européenne en Albanie, médias) à l'aide de données factuelles sur les progrès ou l'absence de progrès dans la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux ; et
- Mener des campagnes sur le rétrécissement des espaces civiques.

De mars à juin 2022, l'AP a préparé le rapport MM. Le rapport MM comprenait le suivi du cadre juridique et réglementaire régissant les activités des OSC dans le pays et sa mise en œuvre pratique en 2021. Il a également assuré le suivi de la feuille de route de la politique gouvernementale pour un environnement plus favorable au développement de la société civile (2019-2023) et des engagements internationaux visant à créer un environnement favorable aux OSC.

Le 13 juillet 2022, l'AP a organisé une table ronde pour présenter et valider les conclusions du rapport MM. La discussion a réuni environ 36 participants, représentants d'OSC, de la communauté des donateurs, d'institutions publiques et des médias. Conformément aux principales recommandations du rapport, les participants ont notamment souligné la nécessité d'une plus grande transparence et d'une approche proactive du partage d'informations par les institutions publiques, ce qui contribuerait à des mécanismes efficaces de participation des OSC à la politique et à la prise de décision, ainsi que la nécessité de sensibiliser les OSC, les autorités fiscales et les institutions donatrices étrangères à la mise en œuvre effective de la procédure de remboursement de la TVA pour les dépenses liées aux activités de subvention.

L'AP a sensibilisé les différentes parties prenantes et le grand public en publiant sur ses médias sociaux les conclusions du rapport MM, y compris la procédure de remboursement de la TVA pour les activités de projet financées par des donateurs internationaux, les changements dans les réglementations juridiques qui affectent le bénévolat et la nouvelle loi sur l'enregistrement des organisations à but non lucratif, entre autres.

En ce qui concerne les campagnes contre le rétrécissement de l'espace et sur la base des conclusions du rapport MM, l'AP a préparé un rapport alternatif en réponse à la présentation du gouvernement sur le suivi de la feuille de route du gouvernement albanais pour un environnement favorable au développement de la société civile, le principal document stratégique du gouvernement albanais pour la société civile. Sur la base de cette présentation, le gouvernement a affirmé avoir atteint la plupart des indicateurs de la feuille de route, alors que, selon le suivi de l'AP, les informations fournies n'étaient pas exactes. Le rapport parallèle a été largement diffusé auprès du gouvernement, de la communauté des donateurs, des OSC, etc. L'AP a également fourni ce document aux membres du Conseil national de la société civile en Albanie.

Examen de l'efficacité des OSC. De juin à septembre 2022, l'AP a mis en œuvre l'examen de l'efficacité des OSC. Les objectifs de l'activité étaient les suivants :

- Sensibiliser les OSC aux principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC ;
- Améliorer l'information des OSC sur l'examen de l'efficacité des OSC et l'auto-évaluation en ligne ; et
- Fournir des données de suivi sur la mise en œuvre de la CED au niveau national.

Dans un premier temps, l'AP a traduit les principes d'Istanbul et le questionnaire d'auto-évaluation en langue albanaise. Pour le questionnaire d'auto-évaluation, le POED a apporté son soutien en concevant le questionnaire à cet effet. En juillet 2022, l'AP a lancé l'appel à propositions pour que les OSC albanaises puissent participer en répondant au questionnaire d'auto-évaluation en ligne relatif à la mise en œuvre des Principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC. Le questionnaire a été diffusé via la plateforme Survey Monkey.

Après le lancement, l'AP a organisé trois réunions d'information sur les principes d'Istanbul. Les réunions se sont tenues les 7, 13 et 14 septembre 2022. Elles visaient à informer les OSC sur les principes d'Istanbul et à les orienter sur la manière de répondre, étape par étape, au questionnaire d'auto-évaluation. Environ 48 OSC ont participé à ces réunions. À la demande des organisations, l'AP a fourni une assistance technique à 14 OSC qui rencontraient des difficultés à répondre au questionnaire. En outre, par l'intermédiaire du Centre national de ressources pour la société civile, l'Autorité palestinienne a encouragé les OSC à participer à l'examen de l'efficacité des OSC.

L'ouverture des pays aux entreprises sociales. La sensibilisation des entreprises sociales au niveau national a été organisée entre mai et septembre 2022. Ses objectifs étaient les suivants :

- Procéder à un examen complet et approfondi des entreprises sociales et des autres partenaires de développement ;
- Discuter du rôle croissant des OSC, des entreprises sociales et d'autres acteurs du développement en tant que partenaires du développement dans la mise en place d'une économie nationale durable ; et
- Identifier les synergies possibles entre les OSC, les entrepreneurs sociaux et d'autres acteurs clés du développement.

Cette activité a consisté à créer une base de données des OSC, des entreprises sociales et des partenaires de développement (y compris les institutions publiques et les représentants du gouvernement) et de leurs rôles respectifs dans le but de renforcer les partenariats de développement vers la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les informations identifiées et collectées dans le cadre du processus de cartographie ont permis de mieux comprendre les rôles de toutes les parties prenantes impliquées dans le processus.

Suite à l'activité de cartographie, l'AP a organisé trois (3) tables rondes régionales avec les OSC, les entreprises sociales et les autres acteurs identifiés. La table ronde a été organisée à Fier le 8 juillet 2022, à Elbasan le 15 juillet 2022 et à Tirana le 20 juillet 2022. Les 38 participants étaient des représentants d'entreprises sociales et d'organisations de la société civile. Les discussions de la table ronde se sont concentrées sur les obstacles et les opportunités de leur rôle accru en tant que partenaires du développement dans le développement d'une économie nationale durable, ainsi que sur l'identification des synergies possibles entre les OSC, les entrepreneurs sociaux et d'autres acteurs clés du développement. À la suite de l'événement, l'AP a préparé une note d'information reflétant les discussions et les informations pertinentes sur les défis et les opportunités, et l'a partagée avec les parties prenantes de l'écosystème de l'ES. Deux des principaux résultats de l'activité ont été l'amélioration des discussions entre les entreprises sociales et les organisations de la société civile sur les goulets d'étranglement

et les opportunités de développement des entreprises sociales en Albanie, et l'optimisation des actions de plaidoyer et de l'engagement des organisations de la société civile, des entreprises sociales et d'autres parties prenantes pour créer un environnement favorable aux entreprises sociales et aux écosystèmes.

Recherche-action sur les acteurs clés du secteur des entreprises sociales. De mars à octobre 2022, l'AP a mené une recherche-action sur les acteurs clés du secteur des entreprises sociales. Les objectifs de l'activité étaient les suivants :

- Effectuer un tour d'horizon complet et approfondi des principaux acteurs de l'économie sociale ;
- Recueillir des informations sur le développement de l'économie sociale en Albanie, ainsi que sur les défis et les opportunités liés aux activités de l'économie sociale ;
- Identifier le stade de développement des ES en Albanie à travers des études de cas ;
- Identifier les possibilités de collaboration entre les OSC et les ES ;
- Comprendre le niveau de développement des ES en Albanie et déterminer les défis et les opportunités auxquels elles sont confrontées ; et
- Formuler des recommandations sur le potentiel de collaboration entre les OSC et les ES.

Sur la base des activités prévues, et en consultation avec le POED et le personnel concerné de l'Institut pour l'entrepreneuriat social en Asie (ISEA), les activités suivantes ont eu lieu :

- Identification de toutes les parties prenantes qui ont un impact ou sont impactées par le secteur des entreprises sociales en Albanie, classées selon les instructions fournies pour le développement de la recherche-action en neuf catégories. Une base de données des parties prenantes a été créée et des rôles spécifiques ont été attribués.
- Développement des entretiens. Pour la première catégorie, les principaux dirigeants d'ES et 11 parties prenantes ont été identifiés et contactés pour participer à l'entretien. Cinq d'entre eux ont reçu le statut d'«entreprise sociale» délivré par le ministère de la Santé et de la protection sociale, tandis que les autres sont des entreprises sociales identifiées par d'autres projets et qui opèrent dans le secteur de l'économie sociale. Des agences multilatérales de développement soutenant les entreprises européennes, des représentants du ministère de la Santé et de la protection sociale, du ministre d'État pour la protection de l'environnement, de la municipalité de Tirana, des experts du monde universitaire de l'Université métropolitaine de Tirana et de l'Université Polis ; des représentants d'institutions financières (Tirana Bank et Credins Bank), des représentants d'institutions de développement des capacités telles que BC Consulting, des plateformes multipartites promouvant l'économie sociale telles que Yunus Social Business Albania et RISE Incubator, des représentants d'agences multilatérales de développement soutenant l'économie sociale telles qu'ONU Femmes et le Programme des Nations unies pour le développement ont été contactés pour participer aux entretiens. Ces catégories comptent au total 19 représentants contactés.
- Les entretiens ont été menés dans les locaux des représentants des institutions/entités sélectionnées ou, en raison de la distance, en ligne, via Zoom. Chaque entretien a duré environ 45 minutes, tandis que les entretiens avec les dirigeants des ES ont duré une heure. Les documents enregistrés ont été transcrits et les données

ont été traitées en vue d'une analyse plus approfondie. Trois (3) des ES ayant fait l'objet d'entretiens ont été sélectionnées en tant que cas pratiques et incluses dans le rapport.

- Préparation du rapport. Le rapport a été partagé lors de la table ronde organisée le 28 octobre 2022 dans un format hybride en partenariat avec l'Institut pour les entreprises sociales en Asie (ISEA). La table ronde a servi de point de départ à un dialogue au niveau national entre les OSC et les principaux acteurs de l'économie sociale afin de comprendre et d'apprécier l'état du secteur de l'économie sociale et sa contribution potentielle à l'amélioration du programme de plaidoyer de la coopération au développement dans chaque pays. Plus précisément, il a permis aux participants des OSC et des ES de :
 - Mettre à niveau les résultats de la recherche-action nationale sur l'état du secteur de l'économie sociale et son rôle potentiel en tant qu'acteur clé d'un développement durable et équitable.
 - Réfléchir à la manière dont le programme actuel de plaidoyer en faveur de la coopération au développement du POED dans le pays peut être amélioré sur la base des résultats de la recherche-action.
 - Tirer des leçons et des enseignements d'une étude de cas philippine sur le plaidoyer de la coopération au développement des OSC-Entreprises Sociales dans la poursuite de la réduction de la pauvreté par l'entreprenariat social.
 - Identifier les éléments possibles d'un programme de coopération au développement entre les OSC et l'économie sociale qui soutienne le secteur de l'économie sociale en tant qu'acteur clé du développement durable et équitable.
 - Convenir des moyens à mettre en œuvre pour faire progresser la collaboration entre les OSC et l'économie sociale dans le but d'améliorer le programme de plaidoyer de la coopération au développement en faveur du secteur de l'économie sociale dans le pays.

La table ronde a été organisée sous une forme hybride et 32 participants ont discuté de l'importance de ces études et ont exploré les moyens d'améliorer la coopération entre les entreprises européennes et les organisations de la société civile.

Dialogue multipartite sur l'efficacité du développement des OSC. Le 21 novembre 2022, l'AP a organisé le dialogue multipartite sur l'efficacité du développement des OSC. L'objectif de cette activité était de discuter et de promouvoir l'efficacité du développement des OSC et un environnement favorable à la société civile. Le dialogue multipartite a rassemblé une cinquantaine de participants issus des partenaires du développement et des bailleurs de fonds, tels que les agences des Nations unies (coordinateur résident des Nations unies en Albanie, PNUD, UNOPS), l'ASDI (chef de la coopération au développement), la délégation de l'UE en Albanie, l'ambassade des États-Unis en Albanie, la GIZ, etc., les institutions publiques (bureau du Premier ministre, ministère de la Justice, ministère des Finances, etc.).

Voici quelques-unes des principales tâches effectuées dans le cadre de cette activité :

- • Augmentation des actions concertées entre les gouvernements, les partenaires du développement et les OSC afin d'améliorer l'environnement permettant aux OSC de s'engager et de contribuer au développement durable et à la réalisation des ODD.
- Discussion du rôle des réunions de coordination des donateurs pour promouvoir l'efficacité du développement des OSC et un environnement permettant à la société civile de contribuer à la réalisation du développement durable.

- Mise en évidence de l'importance de développer des partenariats dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, et de la contribution des agences de l'ONU en Albanie pour renforcer ces partenariats et assurer la contribution efficace des OSC.
- Mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement albanais pour un environnement favorable à la société civile et contribution des partenaires de développement.
- Engagement des OSC dans la mise en œuvre des stratégies et plans nationaux.
- Approfondissement des meilleures pratiques en matière de contribution des OSC à la mise en œuvre des plans de développement nationaux et des ODD.
- Discussions entre les participants sur les défis de l'environnement favorable aux OSC et le renforcement de la collaboration entre toutes les parties prenantes afin d'accroître leur efficacité sur le programme de développement du pays et la réalisation des ODD.

Tous les participants (institutions étatiques, partenaires de développement, OSC) ont convenu que le dialogue et la coopération avec la société civile sont importants, que les OSC ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et qu'elles apportent leur expérience et leurs connaissances à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La réunion a reconfirmé le rôle et l'importance des dialogues multipartites pour parvenir à une gouvernance participative et de qualité, à l'Agenda 2030 et à l'intégration de l'Albanie dans l'UE.

Du point de vue des donateurs, il existe un forum appelé « réunions de coordination des donateurs pour le soutien de la société civile » qui est actuellement coprésidé par l'UE et l'ASDI. Selon les donateurs, les réunions ne sont pas organisées régulièrement et efficacement pour apporter le soutien et les résultats nécessaires aux OSC. Les donateurs ont des approches différentes de la collaboration avec la société civile, et tous n'apportent pas un soutien financier à la société civile, ce qui entraîne une certaine confusion parmi les donateurs et des attentes irréalistes quant au travail des OSC.

Voici quelques recommandations sur le rôle des donateurs en matière d'efficacité du développement :

1. Accorder plus de crédit et d'espace aux OSC pour la promotion des résultats de leur travail. Les donateurs doivent comprendre le contexte national et le fonctionnement de la société civile dans le pays, en particulier son développement et ses changements au fil des ans. La société civile a changé et les donateurs doivent comprendre la dynamique du changement afin d'éviter les conséquences imprévues des différentes approches des donateurs. Les partenaires du développement devraient s'engager davantage auprès de la société civile, de manière formelle et informelle, car l'expérience a montré que les OSC apportent leur expérience et leurs connaissances au processus.
2. Les réunions de coordination des donateurs devraient être ouvertes aux OSC. La communauté des donateurs devrait fréquemment inviter les OSC à leurs réunions de coordination, les écouter et tenir compte de leurs réactions dans leurs programmes de soutien au pays. Les donateurs devraient soutenir davantage les OSC dans leurs efforts de plaidoyer auprès de leur gouvernement sur les questions qui affectent l'environnement favorable aux OSC. Par exemple, les donateurs auraient dû davantage écouter et soutenir les OSC en ce qui concerne la nouvelle loi sur

l'enregistrement des organisations à but non lucratif, qui a été approuvée en dépit des nombreuses préoccupations exprimées par les OSC.

3. Les donateurs doivent faire preuve de souplesse afin de réduire la charge que représentent les rapports détaillés pour les OSC. Ils devraient exiger des institutions publiques qu'elles impliquent davantage la société civile dans les programmes de développement et qu'elles aient une compréhension similaire du contexte et de la perspective de la société civile.

Quelques recommandations pour le gouvernement :

1. 1. Le gouvernement devrait être plus transparent et ouvert à la participation des OSC dans les processus de consultation. L'Albanie dispose d'un bon cadre juridique pour les processus de notification et de consultation, mais le gouvernement devrait veiller à la mise en œuvre effective de la législation, afin d'éviter les problèmes liés aux processus de consultation. Dans la plupart des cas, les processus consultatifs sont inefficaces. Les principaux problèmes demeurent :
 - a. Ne pas tenir compte du retour d'information et des recommandations formulées par les OSC au cours des processus de consultation. De même, le rôle des représentants des OSC dans les structures conjointes (comme le Conseil national pour l'intégration européenne) est sous-estimé et leur voix n'est pas entendue.
 - b. Absence de retour d'information sur les résultats des consultations. La loi sur les consultations exige que les autorités publiques fournissent un retour d'information sur les résultats des consultations (quelles recommandations ont été formulées, combien d'entre elles ont été prises en compte et combien ne l'ont pas été, et quelles en sont les raisons). Ces informations et ce retour d'information font défaut dans la quasi-totalité des cas de consultations entreprises par les différentes institutions publiques.
 - c. Le gouvernement devrait rendre public le rapport produit concernant la « Feuille de route des mesures et politiques du gouvernement albanais pour un environnement favorable à la société civile 2019-2023 »
2. Le gouvernement devrait inclure les OSC dans le suivi de la « Feuille de route des mesures et politiques du gouvernement albanais pour un environnement favorable à la société civile 2019-2023 », comme le demande le document.
3. Il est important de renforcer le dialogue entre les institutions publiques et les OSC sur la mise en œuvre de ce document stratégique essentiel afin de mettre en œuvre les mesures décrites dans le document.
4. La collaboration interinstitutionnelle entre les autorités de l'État et entre les institutions de l'État et les organisations à but non lucratif en vue de créer un environnement favorable à la société civile devrait être renforcée, grâce à l'institutionnalisation de la collaboration et à l'accroissement de la confiance mutuelle.

Quelques recommandations pour les organisations de la société civile :

1. 1. Le partenariat égalitaire exige que les organisations à but non lucratif soient plus actives dans leurs efforts pour attirer les donateurs/partenaires de développement afin de soutenir la réalisation des priorités de développement du pays. Ils devraient également plaider auprès d'eux pour qu'ils fassent partie du processus de définition des priorités en collaboration avec les acteurs étatiques. Les OBNL doivent

connaître les principes d'efficacité du développement des OSC et s'engager à les mettre en œuvre dans leurs activités quotidiennes.

2. L'efficacité des OBNL dans la coopération au développement s'accroît en commençant par leurs propres moyens. Les OBNL devraient assumer la responsabilité de leurs actions, accroître leur transparence et être proactifs dans la fourniture d'informations aux autres acteurs (échange mutuel d'informations). Les OSC devraient mieux se coordonner et mener des actions conjointes afin d'accroître l'efficacité de leur participation à la coopération au développement. Elles devraient se réunir pour discuter de ce qui devrait être fait, autrement que les pratiques actuelles.
3. Un meilleur partage de l'information, non seulement entre les donateurs, mais aussi entre les donateurs et les OSC, afin que les OSC sachent qui travaille avec qui, pour éviter les doublons et accroître l'impact de leurs opérations. Il faut pour cela multiplier les tables rondes et les réunions communes.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET PROCHAINES ÉTAPES (POUR 2023 ET AU-DELÀ)

Les interventions réalisées permettent de tirer les enseignements suivants :

- L'appropriation par le pays, la focalisation sur les résultats, le partenariat inclusif, la transparence et la responsabilité partagée sont des principes importants à suivre et à mettre en œuvre pour faire progresser les ODD dans le pays. Sur la base des activités mises en œuvre dans le «cadre de programmation par pays», il est nécessaire de mettre en place une communication plus proactive et des consultations significatives entre les institutions publiques, les organisations de la société civile, les partenaires de développement et d'assistance, afin d'aligner les interventions sur les priorités de l'Albanie, en particulier en ce qui concerne le processus d'intégration à l'UE.
- La transparence et le partage des responsabilités devraient être renforcés par toutes les parties prenantes afin d'informer le public des résultats et de l'impact des stratégies, des programmes et des projets mis en œuvre.
- Il est important de favoriser l'engagement de la société civile avec un investissement soutenu de la part des autorités publiques et des partenaires de développement afin de parvenir à une plus grande durabilité et à un impact plus important pour leurs groupes d'intérêt.

« L'environnement favorable à la société civile en vue d'un développement durable » est l'un des principaux domaines programmatiques de l'AP. L'organisation poursuivra, par le biais de la recherche, du suivi, du débat et du dialogue intersectoriel, son travail d'élaboration de politiques de soutien au secteur fondées sur les meilleures normes internationales. Au début de l'année 2023, l'AP s'est engagée dans la préparation du rapport de la matrice de suivi sur l'environnement favorable au développement de la société civile, en suivant l'évolution des aspects juridiques et pratiques qui ont affecté le fonctionnement des OSC en 2022. Par l'intermédiaire du Centre national de ressources pour la société civile, l'Autorité palestinienne aidera les OSC à élaborer des normes de performance et à accroître la crédibilité, la transparence et l'image publique du secteur, en renforçant la démocratie, en faisant progresser le développement et en faisant avancer l'intégration de l'Albanie dans l'UE.

Philippines

Aller de l'avant pour une coopération efficace au développement et l'efficacité du développement : reconquérir les espaces démocratiques et faire progresser l'économie populaire pour réaliser l'agenda du peuple en 2022 et au-delà

Conseil pour le développement et la gouvernance des peuples

INTRODUCTION

L'année 2022 a été comme toujours une année de défis pour la société civile philippine et ses parties prenantes, qui doivent faire avancer les aspirations du peuple philippin à une économie philippine centrée sur l'homme et écologiquement durable, où la participation du peuple à la gouvernance et à l'élaboration des politiques est reconnue et encouragée.

Le Conseil pour le développement et la gouvernance des peuples (CPDG) est solidaire de la société civile et des acteurs du développement dans leur lutte contre les atteintes aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi qu'aux droits civils et politiques.

Les défis à relever pour réaliser le développement centré sur le peuple et la gouvernance démocratique auxquels aspirent les Philippines demeurent, car le système structurel actuel persiste et les espaces démocratiques pour l'engagement de la société civile dans la gouvernance et l'élaboration des politiques restent restreints dans un contexte d'aggravation de l'impunité.

En 2022, le CPDG et ses nombreux membres (plus de 70 OSC, organisations populaires [OP] et individus) ont continué à mener leurs campagnes de reconquête des espaces démocratiques pour contrer les politiques qui réduisent encore les espaces civiques. Il a promu l'économie populaire (EP), qui constitue une alternative aux politiques de développement trop axées sur le marché et le profit que le gouvernement continue de mettre en œuvre malgré des décennies d'échec dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités et l'aggravation de la crise de l'emploi. Il a également fait pression en faveur de l'agenda du peuple pour les élections nationales philippines de 2022 et au-delà.

Le CPDG a coordonné l'engagement des OSC auprès d'autres acteurs du développement, notamment la Commission des droits de l'homme et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Elle a également coordonné le réseau philippin de l'EPU en s'engageant dans le processus de l'EPU.

L'action nationale s'est achevée par un dialogue diplomatique avec les représentants de l'État, au cours duquel 23 représentants de la communauté diplomatique ont reçu les recommandations prioritaires conjointes des parties prenantes en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme aux Philippines.

En partenariat avec IBON International, le CPDG a également œuvré à la promotion de l'efficacité du développement des OSC. Avec d'autres OSC, le CPDG a rédigé un

manifeste qui contient les trois (3) demandes clés de la société civile pour renforcer et permettre les espaces civiques dans le pays. Le CPDG a également rassemblé un vaste réseau d'OSC pour inciter le gouvernement philippin et d'autres acteurs du développement, tant au niveau local qu'international, à promouvoir une coopération efficace au développement (CED).

Le CPDG a fait progresser l'EP dans ses engagements, principalement par le biais des objectifs de développement durable (ODD) et en critiquant le plan de développement philippin (PDP) en tant que plan directeur du gouvernement philippin pour la réalisation de l'Agenda 2030. Lors des élections nationales de mai 2022, l'EP a contribué à articuler l'agenda du peuple dans les campagnes sectorielles et le lobbying du CPDG.

Le potentiel des entreprises sociales (ES) communautaires dirigées par des personnes pour faire progresser l'agriculture durable en vue de la souveraineté alimentaire et contribuer aux ODD en résolvant le problème de la faim et en contribuant à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois a été exploré. Le CPDG s'est également penché sur la possibilité de mettre en œuvre des partenariats pour soutenir les ES communautaires dirigées par des personnes.

Les actions de la CPDG pour lutter contre le rétrécissement des espaces civiques ont contribué à contrer la désinformation sur la loi martiale et les lois antiterroristes. Le CPDG a également plaidé contre les législations visant en grande partie les militants et les organisations qui critiquent ouvertement les politiques gouvernementales qui aggravent les conditions de vie de la population et contribuent à un plus grand pillage de l'économie du pays et au gaspillage de ses ressources.

La réunion générale des membres en novembre 2022 a réaffirmé les contributions du CPDG au renforcement et à l'affirmation de l'efficacité du développement des OSC et à la promotion de la CED.

Le récit suivant résume les actions du CPDG pour réaliser une coopération efficace entre et parmi les acteurs du développement et pour reconquérir les espaces démocratiques en s'opposant aux espaces civiques restreints.

Le travail du CPDG sur l'efficacité de la coopération au développement et l'efficacité des OSC en matière de développement comportait quatre (4) volets : (1) des activités d'éducation et d'information par le biais de discussions, de forums et de consultations ; (2) des activités de lobbying et des dialogues avec les partenaires et les acteurs du développement ; (3) des mobilisations pour la solidarité et des campagnes d'amplification ; (4) des réseaux et le renforcement des capacités sur les questions de développement et le cadre de développement économique alternatif.

Ces activités se sont conclues par des points communs sur la manière de repousser les attaques contre la société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les communautés. Des recommandations politiques prioritaires et des demandes clés des OSC pour traiter les problèmes de longue date résultant des violations des droits économiques, sociaux et culturels (ESCR) et des droits civils et politiques (CPR) ont été présentées dans le cadre de dialogues avec les partenaires du développement et la communauté diplomatique. Les actions locales ont été amplifiées par des actions de plaidoyer et de lobbying au niveau international.

La sensibilisation à la discrimination et à la nécessité d'une loi anti-discrimination globale a aidé les parties prenantes à comprendre l'impact multiforme et transversal de la discrimination qui aggrave les effets négatifs de la pauvreté et de l'inégalité sur les personnes les plus vulnérables.

Parallèlement, le travail de plaidoyer et de coordination a également permis de maximiser les prises de parole et les entretiens avec les médias qui ont promu l'analyse générée par la recherche des membres du CPDG sur diverses questions de développement. L'analyse est partagée avec les partenaires de la société civile afin d'enrichir la base de connaissances générée par les membres du CPDG, de contribuer aux capacités des OSC et de constituer une base plus large de défenseurs sur les questions clés du développement et, plus important encore, sur l'adoption de l'économie populaire alternative.

RECONQUÉRIR LES ESPACES DÉMOCRATIQUES

L'année 2022 a été une année cruciale pour les Philippines. Toute la nation attendait avec impatience le changement de dirigeants lors des élections nationales de mai 2022. Il est important de noter que le fils du dictateur Ferdinand Marcos, père, renversé en 1986, s'est porté candidat à la présidence en tandem avec la fille du président sortant, autoritaire et opposé aux droits de l'homme, Rodrigo Duterte³⁶.

L'opposition commune et écrasante au retour de la famille Marcos-Romualdez au pouvoir et à la poursuite de l'impunité, ainsi que l'aggravation actuelle des conditions de violation des droits économiques, sociaux et culturels et du droit à la vie privée des Philippines ont donné l'impulsion et ouvert la voie à des actions conjointes entre les acteurs de la société civile et leurs parties prenantes pour rejeter toutes les actions et manœuvres abusives des puissantes familles politiques et de leurs alliés politiques visant à ignorer l'État de droit et à poursuivre le pillage des ressources du pays.

Les OSC se sont réunies dans le but commun de veiller à ce que les atrocités en matière de droits de l'homme de la dictature passée et les attaques vicieuses contre le peuple philippin par la direction autoritaire de l'administration Duterte ne se répètent pas. C'est également en 2022 que la situation des droits de l'homme dans le pays a été examinée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies dans le cadre du quatrième cycle de l'examen périodique universel (EPU) des Nations unies.

La reconquête des espaces démocratiques est nécessaire pour affirmer et garantir l'efficacité du développement et pour que les communautés puissent revendiquer leur participation à la gouvernance démocratique et leur droit à un développement véritablement durable.

Pour mener cette campagne plus efficacement, le CPDG s'est associé à ses organisations membres et à d'autres réseaux tels que le Philippines UPR Watch, la présence aux Philippines du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et la Commission des droits de l'homme (CDH) pour contribuer à la campagne contre le rétrécissement des espaces civiques afin d'atteindre les objectifs de reconquête des espaces démocratiques. Les objectifs de la campagne sont les suivants : (1) sensibilisation à l'importance de l'affirmation des espaces civiques et de la promotion des droits de l'homme pour l'efficacité du développement ; (2) sensibilisation aux

36

« 'Je ne me soucie pas des droits de l'homme', déclare Duterte, exhortant les flics à "tirer en premier" ». (3 décembre 2022). *Philstar Global*. Extrait de _.

engagements pris par le gouvernement philippin dans le cadre des conventions internationales pour promouvoir les droits de l'homme et éliminer les discriminations et les inégalités ; et (3) sensibilisation à l'importance de forger une paix fondée sur la justice pour résoudre les problèmes de pauvreté et d'inégalité qui perdurent.

Les activités étaient une combinaison de discussions et de forums internes, de lobbying et de mobilisations de solidarité. Il s'agit notamment de :

1. Journée mondiale d'action, Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre 2021
2. Discussion interne sur l'ATL et l'UNJP : « La décision de la Cour suprême sur la loi antiterroriste : Implications sur les droits de l'homme et l'État de droit aux Philippines », le 27 janvier 2022
3. Formation sur l'Examen Périodique Universel le 19 mars 2022 en collaboration avec la présence du HCDH des Nations Unies aux Philippines
4. Atelier/consultation des OSC sur l'examen périodique universel de la situation des droits de l'homme aux Philippines, les 22 et 23 juin, sur les DESC et la RPC, avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) aux Philippines et la Commission des droits de l'homme (CDH)
5. Atelier/consultation des OSC sur l'examen périodique universel de la situation des droits de l'homme aux Philippines les 3 et 4 août, 10 et 11 août 2022 avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) aux Philippines et la Commission des droits de l'homme (CDH)
6. Dialogue conjoint des parties prenantes avec la communauté diplomatique pour l'examen du quatrième cycle de l'EPU de la situation des droits de l'homme aux Philippines le 27 septembre 2022, principalement organisé par la présence du HCDH des Nations unies aux Philippines en coopération avec le CPDG et la CDH
7. Observatoire des parties prenantes sur l'EPU des Philippines, 14 novembre 2022
8. « Perspectives de paix après les élections de 2022, un appel à une paix juste et à la fin de la
9. tyrannie » le 23 février 2022, co-organisé avec la Campagne contre le retour des Marcos, Youth Action Against Tyranny, Ecu-Voice, PCPR
10. « Perspectives pour un développement centré sur l'homme et les droits de l'homme après les élections de 2022 » le 24 mars 2022, co-organisé avec IBON International
11. Forum post-électoral : Créer des unités pour un développement axé sur les personnes et fondé sur les droits, 23 juillet 2022 avec le Panay Centre for People's Development (Centre de développement des personnes de Panay)
12. Ne laisser personne de côté : Mettre fin aux discriminations et aux inégalités dans le cadre de l'Agenda 2030 : Un rapport aux parties prenantes sur le développement de la capacité d'intervention des collectivités locales (pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà) avec le Bureau de l'éducation et de la promotion de la Commission des droits de l'homme.

Ces activités ont permis d'informer la société civile sur les points suivants :

1. Que peut-on attendre de la décision finale de la Cour suprême déclarant que la loi antiterroriste (ATA) 2020 est constitutionnelle et qu'elle peut donc déjà être mise en œuvre ? En outre, les activités ont également permis d'informer sur les actions sur lesquelles les OSC peuvent s'unir pour contrer l'intensification des attaques de l'État et poursuivre leur travail de développement, y compris les recours juridiques qui peuvent être utilisés.

2. Fournir des preuves de la manière dont le gouvernement philippin respecte ses engagements en adhérant aux recommandations du CAD de l'OCDE sur la CED, ainsi qu'aux statuts des Nations unies en matière de droits de l'homme. En outre, les activités visaient à donner un aperçu de la manière dont le gouvernement applique les principes de la CED, de ses approches en matière de droits de l'homme et, par conséquent, de leur impact sur les OSC en tant qu'acteurs du développement, et en particulier sur les DESC et les droits de l'homme des secteurs vulnérables et marginalisés.
3. Les chances de parvenir à une paix juste, au respect des droits de l'homme et à un développement centré sur l'être humain sont minces si le régime autoritaire et l'autoritarisme néolibéral se poursuivent sous un gouvernement dirigé par des familles dont les antécédents historiques sont marqués par des cas non résolus de violations des droits de l'homme, de pillage et de non-respect de l'État de droit.
4. Que peut-on faire de plus pour repousser et défendre les droits et le bien-être des personnes, affirmer le rôle légitime de la société civile en tant qu'acteurs et partenaires authentiques du développement et de la construction de la nation ? Il s'agit notamment d'identifier et de maximiser les mécanismes disponibles qui peuvent être créés pour permettre et renforcer la participation véritablement démocratique des populations à la gouvernance, y compris à la planification et à la mise en œuvre du développement.

LOBBYING EN FAVEUR DES DESC ET DE LA RPC DANS LE CADRE DE L'EPU

Le 4e EPU des Philippines a été un moment important pour le lobbying sur l'état de la RPC et des DESC du pays. Il a donné l'occasion d'exercer un lobbying ciblé et de dialoguer avec le système des Nations unies et la communauté diplomatique. Le partenariat avec la présence du HCDH de l'ONU aux Philippines et la CDH a permis d'attirer davantage d'OSC dans les consultations (environ 100 OSC et organisations populaires ont participé aux diverses consultations) qui ont abouti au dialogue conjoint des parties prenantes avec la communauté diplomatique pour l'examen du quatrième cycle de l'EPU de la situation des droits de l'homme aux Philippines le 27 septembre 2022, environ deux mois avant l'EPU proprement dit à Genève, en Suisse, le 14 novembre 2022.

Au total, 25 délégués des bureaux des États membres aux Philippines ont participé au dialogue diplomatique. Par ailleurs, 39 délégués sont issus du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme aux Philippines, de la Commission des droits de l'homme et des représentants des organisations de la société civile. Les représentants des États membres ont accepté de soutenir les recommandations, en particulier celles relatives à l'éducation, à l'égalité entre les hommes et les femmes et aux droits des secteurs vulnérables. Les recommandations conjointes et la série d'ateliers et de consultations des OSC ont été, selon le HCDH des Nations unies aux Philippines, une première mondiale et peuvent être considérées comme une meilleure pratique pour l'examen coopératif par les parties prenantes de la situation des droits de l'homme aux Philippines et les recommandations conjointes correspondantes avec la CDH philippine. Les OSC, sous la houlette de l'organisation Philippines UPR Watch, qui participe activement au processus de l'EPU depuis 2008, ont ainsi pu exercer un lobbying supplémentaire en faveur de politiques alternatives.

FORGER DES PARTENARIATS, CONSTRUIRE DES SOLIDARITÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT CENTRÉ SUR LES PERSONNES

Il est important de créer une solidarité et de forger des partenariats entre les acteurs et les partenaires du développement pour faire progresser le développement alternatif centré sur les personnes, c'est-à-dire l'économie populaire. Le CPDG et ses membres ont organisé des activités majeures sur l'avancement de la CED afin de renforcer la revendication des peuples sur leurs espaces démocratiques et leur droit au développement. Il s'agit notamment de :

1. 1. Forum national sur l'efficacité de la coopération au développement et l'efficacité des OSC : « Forger des partenariats, construire des solidarités pour un développement centré sur les personnes » du 28 au 30 novembre 2023, qui est une action consécutive combinant trois actions nationales :
 - a. Forum national des OSC sur la CED
 - b. Examen de l'efficacité des OSC
 - c. Dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC
2. Réunion stratégique pour une coopération efficace au développement et l'efficacité du développement les 25 et 26 octobre 2022
3. Atelier sur la stratégie nationale des OSC sur l'habilitation de la société civile les 29 et 30 août 2022
4. Dialogue multipartite sur l'habilitation et le renforcement de l'espace civique aux Philippines le 13 octobre 2022

Les activités spécifiques sont les suivantes :

1. Assemblée générale des membres du CPDG, première assemblée générale depuis la revitalisation du CPDG en 2019, tenue le 28 novembre 2022
2. Atelier sur l'efficacité de la coopération au développement pour un développement centré sur les personnes le 28 novembre 2022
3. S'élever au-dessus des crises : Faire progresser le développement centré sur les personnes vers l'Agenda 2030, un forum le 29 novembre 2022
4. Forum sur l'efficacité des OSC philippines : Permettre et renforcer les espaces civiques, le 29 novembre 2022
5. Action de solidarité le 30 novembre 2022

La réunion générale des membres du CPDG, qui s'est tenue en novembre 2022, a affirmé le rôle du CPDG dans la facilitation de l'engagement entre la société civile et les partenaires de développement au sein du gouvernement, les unités de gouvernement local (UGL), les acteurs institutionnels du développement au sein des Nations unies, ainsi que les représentants des États diplomatiques, afin de forger des partenariats et de construire des solidarités pour une coopération au développement efficace en vue de faire progresser le développement centré sur les personnes.

La réussite de l'assemblée générale des membres du CPDG du 28 novembre 2022 repose sur la tenue de la réunion stratégique des 25 et 26 octobre 2022, au cours de laquelle les membres du comité directeur du CPDG ont examiné la vision, la mission et les objectifs du CPDG et, par conséquent, ses actions possibles à moyen terme, de 2023 à 2025, conformément aux buts et objectifs stratégiques de la plateforme. Le groupe a examiné les actions du CPDG pour la période 2019-2022 et a identifié les forces et les faiblesses des plateformes. Le CPDG a identifié des moyens de mieux répondre aux

besoins de ses membres et de contribuer à la lutte générale pour la reconquête des espaces démocratiques et le développement centré sur les personnes en vue d'une industrialisation nationale.

Ces deux activités ont rassemblé plus de 80 délégués, dont des représentants des collectivités locales, de la chambre des parties prenantes aux objectifs de développement durable de l'Autorité nationale de développement économique (NEDA) et de la Commission nationale de lutte contre la pauvreté (NAPC). Parmi les résultats importants de ces actions, on peut citer :

- La validation des résultats de l'enquête sur l'efficacité des OSC en ce qui concerne l'adhésion des membres du CPDG aux principes de l'ED et les défis qu'ils ont rencontrés dans l'avancement de leur travail.
- La formalisation du groupe de coordination du CPDG. Un coordinateur a été désigné pour chacun des huit (8) groupes thématiques. Le groupe de coordination, qui comprend les anciens membres du comité directeur du CPDG et les coordinateurs des groupes thématiques, supervisera les actions de coopération visant à promouvoir le cadre de développement alternatif de l'économie populaire.
- Une nouvelle structure organisationnelle a été adoptée pour mieux mettre en œuvre les programmes de la CPDG et les campagnes correspondantes.
- L'adoption formelle du Manifeste des OSC pour le renforcement et l'habilitation des espaces civiques, avec l'engagement d'amplifier le manifeste pour renforcer et habiliter les espaces civiques dans le pays.

Le manifeste des OSC a été rédigé lors de l'atelier sur la stratégie nationale des OSC pour l'habilitation de la société civile, qui s'est tenu les 29 et 30 août 2022 et que le CPDG a co-organisé avec IBON International. Il a été présenté lors d'un dialogue multipartite (MSD) sur l'habilitation et le renforcement de l'espace civique aux Philippines le 13 octobre 2022. Il a rassemblé divers acteurs du développement issus du gouvernement, de la communauté diplomatique et des agences de développement, ainsi que des OSC, afin de présenter le manifeste des OSC et d'obtenir le soutien des acteurs du développement en matière de protection des droits de la société civile et des espaces civiques. Le MSD a exploré la possibilité d'un mécanisme d'engagement pour une coordination efficace et durable sur l'espace civique entre les OSC, le gouvernement et les autres parties prenantes concernées, afin de renforcer et de permettre la participation de la société civile dans les espaces importants.

Le forum sur les ODD et le forum sur la promotion d'un développement centré sur l'être humain, qui se sont tous deux déroulés le 29 novembre 2022, ont donné un aperçu de la crise multiple qui frappe l'économie mondiale et qui a un impact sur les économies sous-développées telles que les Philippines, qui continuent à mettre en œuvre un cadre de développement néolibéral trop axé sur le marché et le profit. Les réactions et les recommandations des OSC ont été présentées en mettant l'accent sur le développement urbain, les transports de masse durables, la crise climatique et l'eau pour les populations. Le forum a souligné l'importance d'une véritable gouvernance démocratique qui encourage les partenariats avec les parties prenantes, en particulier entre les OSC et les organisations populaires et leurs partenaires dans la réalisation des ODD.

EXPLORER LES ENTREPRISES SOCIALES (ES) ENTANT QUE PARTENAIRES POTENTIELS DANS LA DÉFENSE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Le dialogue des OSC sur les entreprises sociales que le CPDG a co-organisé avec l'Institut pour l'entrepreneuriat social en Asie (ISEA) le 1er décembre 2022 a examiné les résultats de la recherche-action nationale menée par le CPDG en coopération avec l'Institut œcuménique pour l'éducation et la recherche sur le travail (EILER). L'EILER a mené la recherche-action philippine sur les entreprises sociales communautaires dirigées par des personnes.

La coopération avec l'ISEA et la coalition PRESENT aux Philippines pour faire progresser l'économie populaire peut contribuer à élargir le plaidoyer du POED en faveur de la coopération au développement du secteur privé pour soutenir un développement centré sur les personnes, en faisant progresser les principes de Kampala dans l'engagement du secteur privé pour parvenir à une coopération efficace au développement et à l'efficacité du développement pour atteindre les ODD.

La recherche-action au niveau national menée par l'EILER et l'étude de cas de la coalition PRESENT ont permis aux membres du CPDG de mieux comprendre le paysage des ES et vice versa. Il a exploré la manière dont les ES existantes et les initiatives communautaires menées par les membres du CPDG peuvent collaborer pour soutenir et développer chaque initiative afin qu'elle devienne un acteur clé du développement équitable et durable, avec le soutien potentiel du gouvernement et du secteur privé sur la base des besoins réels des communautés.

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL POUR LE SUIVI DE LA CED ET L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES OSC

Afin de rassembler et de consolider les informations et de démontrer l'efficacité du développement de la CED et des OSC, le CPDG a organisé une formation de renforcement des capacités sur la recherche et le suivi des indicateurs parmi ses membres et les organisations du réseau.

Les activités avaient les objectifs suivants :

1. Renforcer les capacités et les compétences des participants en leur permettant de comprendre les concepts macroéconomiques de pauvreté, d'inégalité, d'emploi, de revenu et de croissance, de commerce et d'investissement, ainsi que l'économie politique de la société philippine, afin de mieux suivre les questions pertinentes, y compris les politiques qui ont un impact sur le bien-être de la population.
2. Comprendre les principes d'une coopération efficace au développement et de l'efficacité du développement dans le contexte de la promotion de l'économie populaire.
3. Informer sur les mécanismes disponibles de participation à la gouvernance et à la planification du développement afin de faire valoir leurs droits en tant qu'acteurs du développement.
4. Aider à identifier les indicateurs permettant d'évaluer les conditions actuelles afin de déterminer les mesures et recommandations appropriées pour améliorer le bien-être et le développement de leurs parties prenantes respectives grâce à l'accès à des moyens de subsistance durables, à des subventions de soutien à la terre et à la production, à l'accès à des services sociaux de base, entre autres.

5. Identifier les indicateurs qui assureront la mise en œuvre et le suivi du Manifeste des OSC pour l'habilitation et le renforcement de la société civile en vue de promouvoir l'efficacité du développement et une coopération efficace au développement.

Une formation spécifique sur l'efficacité du développement et les politiques économiques alternatives a été organisée, comprenant des discussions sur l'économie populaire, ainsi qu'un grand séminaire multisectoriel avec les OSC de la région tagalog du Sud. À savoir :

1. La formation à la recherche pour faire progresser l'efficacité du développement a été organisée en partenariat avec le secrétariat régional de la Fédération nationale des paysans des Philippines (Kilusang Magbubukid ng Pilipinas) dans la région tagalog du Sud – KASAMA-Timog Katagalugan, et la Fondation IBON, les 24 et 25 septembre 2022.
2. L'atelier sur l'identification d'indicateurs pour l'habilitation et le renforcement de la société civile en vue de promouvoir l'efficacité du développement et une coopération au développement efficace s'est tenu le 12 octobre 2022.
3. Série de discussions sur l'économie populaire avec la Fondation IBON d'avril à juin 2022.

La formation à la recherche pour l'avancement des plaidoyers en faveur de l'efficacité du développement (ED) inclut la discussion sur les principes et les mécanismes de l'ED pour l'avancement de l'efficacité du développement de la société civile afin de fournir un contexte supplémentaire pour la conduite des diverses recherches que les OSC et les OP participantes entreprendront en 2023 et 2024.

Les participants à la formation des 24 et 25 septembre 2023 ont pleinement apprécié les principes de l'ED, d'autant plus que ces principes sont déjà bien ancrés dans leur travail de développement et de plaidoyer, notamment en faisant progresser l'économie populaire.

L'action « Identification d'indicateurs pour l'habilitation et le renforcement de la société civile en vue de promouvoir l'efficacité du développement et une coopération au développement efficace » s'est tenue le 12 octobre 2022. Il s'agit d'une continuation de l'activité « Atelier du Forum national sur l'habilitation et le renforcement des espaces civiques » co-organisé avec IBON International les 29 et 30 août 2022, qui a produit le Manifeste des OSC pour l'habilitation et le renforcement des espaces civiques aux Philippines. Le Manifeste contient trois (3) questions clés et des sous-questions particulières pour réaliser l'efficacité du développement des OSC et la CED.

Les indicateurs identifiés par les parties prenantes (dans le cadre d'un atelier hybride) serviront de base à l'évaluation d'une société civile habilitée et renforcée dans sa capacité à assurer l'efficacité de son développement par le biais de divers plaidoyers et services à ses parties prenantes.

Certains des délégués qui ont participé à l'atelier ont rejoint le dialogue multipartite le lendemain, le 13 octobre 2022.

Un moniteur des OSC, élaboré par le CPDG en collaboration avec IBON International, a également été transmis aux membres du CPDG afin de démontrer leur efficacité en matière de développement et de les aider à affirmer leur rôle en tant qu'acteurs du développement contribuant à l'ensemble du développement national philippin.

Les participants à l'atelier de formation pour les séries de conférences Economics 101 et EP sont les suivants : du personnel spécialisé : chercheurs, rédacteurs et personnel administratif de la Fondation IBON ; ainsi que des coordinateurs de réseau et des responsables de la mise en œuvre des actions du CPDG pour l'action nationale du POED pour 2022-2023.

Parallèlement, pour contribuer à élargir des questions de développement spécifiques, des allocutions ont été prononcées dans de nombreux forums, en collaboration avec diverses ONG et organisations populaires. Leur participation peut être considérée comme importante pour le renforcement des capacités. Par ailleurs, le CPDG a travaillé en étroite collaboration avec des organisations spécifiques sur des questions précises :

- Sur les salaires avec le groupe syndical Kilusang Mayo Uno ou KMU
- Sur l'environnement et le changement climatique avec les groupes environnementaux Centre for Environmental Concerns (CEC) et Kalikasan People's Network for the Environment
- Sur les prix avec l'association de consommateurs Samahan at Ugnayan ng mga Konsyomers para sa Ikauunlad ng Bayan ou SUKI
- Sur les accords de libre-échange avec la coalition « No to RCEP! »
- Sur le Green New Deal, le budget national et diverses politiques économiques alternatives avec le Makabayan Bloc, un groupe de législateurs progressistes au Congrès des Philippines

De nombreuses réunions ont également été organisées pour tenter de mettre en place un nouveau forum économique composé d'économistes professionnels et d'éminentes personnalités du secteur privé, qui servirait de plateforme pour promouvoir des politiques sociales et économiques alternatives.

Dans toutes ces actions, les OSC ont trouvé un terrain d'entente pour faire valoir leurs droits en tant qu'acteurs du développement et, de fait, le droit de leurs parties prenantes au développement et à une véritable participation à la gouvernance. Les participants comprennent des membres et des non membres du CPDG, mais ils ont été engagés par le CPDG et ont déjà assisté à des actions du CPDG soutenues par le POED et co-organisées avec la Commission des droits de l'homme et la présence aux Philippines du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies.

DIALOGUE NATIONAL SUR L'ENGAGEMENT DES UNITÉS DE GOUVERNEMENT LOCAL ET DES ESPOIRS ÉLECTORAUX POUR FAIRE AVANCER L'AGENDA DU PEUPLE LORS DES ÉLECTIONS NATIONALES DE 2022

Un élément important des actions du CPDG en 2022 est la promotion de l'agenda du peuple par le biais de l'économie populaire dans divers forums et dialogues avec les candidats aux élections au niveau de l'UGL. L'économie populaire (EP) est l'expression des aspirations de la population à une industrialisation nationale véritablement centrée sur l'être humain et écologiquement durable, en vue de l'éradication de la pauvreté et des inégalités. De même, plusieurs formations de renforcement des capacités des électeurs et des observateurs des bureaux de vote ont également été organisées pour aider à sensibiliser la population au choix des bons candidats qui porteront l'agenda du peuple au cours de leur mandat s'ils remportent les élections. Les objectifs fixés pour les actions sont les suivants :

1. Développer les mécanismes au niveau national pour renforcer la capacité des OSC nationales à contribuer au débat et à influencer la politique ;
2. Collaborer et s'engager avec d'autres OSC et acteurs de la coopération au développement, y compris les gouvernements, le secteur privé et les partenaires du développement (en particulier) aux niveaux national et local ; et
3. Promouvoir l'EP en tant que cadre de développement alternatif au cadre de développement néolibéral biaisé par le profit et la richesse.

Les activités spécifiques entreprises dans le cadre de cette action nationale sont les suivantes :

1. RDT et forums publics sur des sujets spécifiques (sectoriels).
 - a. Sommet de Gumaca sur la santé et la sécurité alimentaires dans la province de Quezon
 - b. Sommet populaire de l'alimentation à Agdangan, dans la province de Quezon
 - c. Sommet des peuples à Lucena, province de Quezon
 - d. Province de Mindoro
2. Éducation des électeurs et des observateurs des élections
 - a. Travailleurs
 - b. Agenda des femmes
3. Reproduction de la brochure sur l'économie populaire en philippin, en anglais, en hiligaynon et en ilocano
4. Traduction de la vidéo sur l'économie populaire en Hiligaynon et en Ilocano

Au total, cinq (5) candidats à la mairie, un (1) conseiller, six (6) candidats au poste de capitaine de barangay, un (1) candidat au Sénat et un (1) candidat au Congrès ont fait l'objet d'un lobbying et d'un engagement. Les candidats étaient solidaires des appels lancés par les agriculteurs, les pêcheurs et les communautés urbaines pauvres en faveur de la sécurité alimentaire, de salaires décents, de la sécurité de l'emploi et de services sociaux abordables et adéquats. Ils se sont également engagés à poursuivre des résolutions conformes aux principes de l'EP.

Le CPDG a apporté des contributions sur l'EP, y compris sur le matériel d'EP, c'est-à-dire les présentations PowerPoint en anglais et en philippin, les vidéos d'EP et les notes d'information sur l'EP à distribuer aux participants et aux candidats à l'élection. Les brochures et vidéos de l'EP ont été traduites en Ilocano et Hiligaynon. Cela a permis de simplifier la discussion sur les piliers de l'EP qui font avancer les plaidoyers sectoriels spécifiques et les recommandations politiques.

Le CPDG a collaboré avec ses membres, notamment l'EILER, le réseau Assert Socio-Economic Initiatives Network (ASCENT) et le Centre for Women's Resources (CWR), ainsi qu'avec le réseau paysan régional Association of Farmers' Organizations in Southern Tagalog Region (KASAMA-TK) dans le cadre de l'éducation des électeurs et des différents sommets populaires organisés par KASAMA-TK. Les sommets populaires ont rassemblé des cultivateurs de riz et de noix de coco, des pêcheurs, des représentants des collectivités locales et des candidats aux élections. De même, l'EP a fait l'objet de pressions de la part des antennes de KASAMA-TK dans les différentes provinces, auprès des candidats aux élections de l'UGL.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les partenariats coopératifs avec les organisations populaires et les membres du CPDG ont contribué à la mise en place d'actions en cascade, y compris la sensibilisation à l'EP en tant qu'alternative aux politiques de développement néolibérales actuelles, axées sur le marché et le profit. La traduction de la note d'information et de la vidéo de l'EP dans les langues locales (Hiligaynon, Ilocano, Filipino) a permis aux communautés de mieux comprendre et apprécier le cadre de développement alternatif.

Les élections nationales ont été l'occasion d'établir des contacts avec des partenaires potentiels parmi les fonctionnaires des UGL afin de faire progresser le bien-être des populations par le biais de réformes politiques dans le cadre du développement de l'EP.

La campagne pour les élections locales et nationales a également été l'occasion d'aller à la rencontre des parties prenantes, des partenaires et des acteurs du développement pour faire avancer l'agenda du peuple et nouer des alliances et des partenariats qui peuvent être exploités au maximum pour élargir et renforcer la solidarité.

Les dialogues et le lobbying avec les acteurs du développement et les communautés offrent un espace pour :

une meilleure compréhension et une meilleure appréciation des besoins et des préoccupations des personnes en vue de faire avancer

le développement centré sur les personnes. Les alliances et l'élargissement de celles-ci peuvent être maximisés au cours des campagnes électorales et peuvent ensuite être utilisés pour faire avancer les réformes politiques et les actions de plaidoyer.

Dans les actions futures, il est utile de s'engager davantage au niveau local pour élargir le soutien au développement axé sur les personnes et le faire progresser.

Parallèlement, les relations établies avec les Nations unies et la Commission des droits de l'homme, par le biais d'une série d'actions de collaboration, ont contribué à la réalisation des objectifs et à la concrétisation progressive des résultats souhaités en matière d'engagement significatif entre les acteurs du développement et les organisations représentant les secteurs vulnérables. Des objectifs et un public cible clairs, ainsi que des programmes bien planifiés pour les activités avec les partenaires ont également permis d'atteindre les résultats et les produits souhaités.

En outre, des OSC d'orientations politiques différentes peuvent s'unir pour atteindre un objectif commun, à savoir l'affirmation des droits pour une gouvernance et un développement véritablement démocratiques et participatifs.

Les mécanismes d'engagement existants des gouvernements et des Nations unies peuvent être optimisés pour les réformes politiques et le lobbying. Les partenariats avec les Nations unies, la Commission des droits de l'homme et d'autres services gouvernementaux peuvent être optimisés pour élargir la portée des réseaux, notamment en s'engageant auprès des principaux services et agences gouvernementaux à présenter des réformes politiques et des recommandations visant à faire progresser le développement axé sur les personnes.

Enfin, il est essentiel de forger des partenariats et des unités efficaces avec divers acteurs du développement pour créer des solidarités dans la lutte contre les attaques à l'encontre de la société civile et pour faire progresser efficacement les luttes et les aspirations légitimes des populations.



Photo : En juin et août 2022, plus de 100 OSC se sont réunies lors de consultations hybrides en partenariat avec l'ONU OHCHR Philippines et la Commission des droits de l'homme pour discuter de la situation des droits de l'homme aux Philippines et de divers groupes vulnérables afin d'élaborer des recommandations prioritaires pour le quatrième cycle de l'Examen Périodique Universel des Philippines en novembre 2022.



Photo : À l'issue d'une série de consultations-ateliers sur l'état des droits de l'homme dans le pays, plus de 100 organisations de la société civile (OSC) ont noté la persistance des violations des droits et de l'impunité dans la nouvelle administration du Président Ferdinand Marcos Jr.



Photo : Les parties prenantes se sont réunies en personne et en ligne pour écouter l'Examen Périodique Universel tel qu'il s'est déroulé à Genève, en Suisse, le 14 novembre 2022. L'action visait à accroître la sensibilisation à l'Examen Périodique Universel en tant que mécanisme de reddition de comptes des gouvernements et des responsables.



Photo : Les OSC font du lobbying au niveau international pour faire entendre les voix de la société civile au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Depuis le premier cycle de l'EPU, les OSC, dirigées par le Philippine UPR Watch, soumettent des examens indépendants sur la situation des droits de l'homme aux Philippines, organisent des dialogues et font du lobbying sur la scène nationale et internationale.



Photo : Le CPDG et IBON International ont co-organisé le Forum national sur l'habilitation et le renforcement des espaces civiques en août 2022. Le Manifeste des OSC sur l'habilitation et le renforcement des espaces civiques a été le résultat de cette réunion nationale.



Photos : Le 13 octobre 2022, le Manifeste des OSC a été présenté par IBON International et le CPDG à des organismes gouvernementaux, des diplomates et des agences de financement institutionnel qui ont manifesté leur engagement à soutenir le Manifeste des OSC.



Photos : L'éducation des électeurs sur le choix des bons dirigeants qui défendront l'Agenda du Peuple est une action facilitatrice pour la participation des citoyens au développement national.



Photo : En juillet 2022, le Centre Panay pour le Développement des Peuples a réuni ses membres du réseau pour discuter des perspectives après les élections de mai 2022.



Photo : Parmi les actions de renforcement des capacités en 2022, il y a l'identification des besoins de recherche pour faire avancer les plaidoyers en faveur de l'efficacité du développement, avec la participation multisectorielle de la région de Tagalog Sud, aux Philippines, en partenariat avec la Fondation IBON, Philippines.



Photos: La réunion générale des membres du CPDG en novembre 2022 a réaffirmé son rôle de facilitateur de l'engagement entre la société civile, les autorités gouvernementales, les collectivités locales, les acteurs du développement des Nations unies et les représentants diplomatiques pour promouvoir un développement centré sur les personnes. Les deux jours d'activités ont culminé en une action de solidarité avec des organisations multisectorielles lors d'une mobilisation nationale pour des salaires décents et la sécurité de l'emploi.



Photos : Le 1er décembre 2022, dialogue entre les OSC et les entreprises sociales sur le thème "Les entreprises sociales comme partenaires essentiels dans le plaidoyer pour la coopération au développement", en collaboration avec l'Institute for Social Entrepreneurship in Asia et l'Écumenical Institute for Labor Education and Research (EILER).

Tanzanie

Rapport annuel sur la coopération efficace au développement

Coalition tanzanienne sur la dette et le développement

INTRODUCTION

La République-Unie de Tanzanie fait partie des pays africains qui ont connu un rétrécissement de l'espace civique au cours des dernières années. Elle a été marquée par des attaques contre les défenseurs des droits de l'homme, des atteintes à la participation politique et la fermeture des médias, entre autres.

En janvier 2019, le Parlement a adopté des amendements à la loi sur les partis politiques qui créent un environnement opérationnel très restrictif pour les partis politiques, sapant la liberté d'association³⁷. La législation confère des pouvoirs très étendus au greffier des partis politiques, y compris le pouvoir d'exiger toute information des partis sans mandat, ce qui crée une faille pour la surveillance des activités des partis.

Ces dispositions constituent un affront à la liberté d'expression et d'association. Elles limitent l'activité politique et donnent au greffier des pouvoirs excessifs pour interférer avec les opérations internes d'un parti politique. Les pouvoirs excessivement discrétionnaires du greffier affectent gravement l'autonomie des partis politiques en tant qu'associations et portent atteinte à leur vie privée.

Depuis 2015, plusieurs lois et règlements ont conféré aux autorités des pouvoirs très étendus pour restreindre, avec un contrôle judiciaire limité et des garanties juridiques inadéquates, l'exercice des droits de l'homme par les citoyens. Parmi les lois répressives figurent la loi de 2015 sur la cybercriminalité, qui restreint la liberté d'expression en ligne ; la loi de 2015 sur les statistiques, qui, jusqu'à sa modification en juin 2019, érigeait en infraction la publication de statistiques sans l'approbation du gouvernement et bloquait la publication et la diffusion de recherches indépendantes ; les modifications apportées en 2018 à la loi de 2010 sur les communications électroniques et postales, qui soumettent les blogueurs à des droits de licence excessifs ; et la loi de 2016 sur les services médiatiques, qui donne aux agences gouvernementales de larges pouvoirs pour censurer et limiter l'indépendance des médias en créant des règles strictes pour l'accréditation des journalistes et en créant des infractions et des pouvoirs de surveillance susceptibles d'être utilisés abusivement par le gouvernement ; ainsi que la loi sur l'accès à l'information (2016).

Les défenseurs des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales (ONG), les journalistes, les blogueurs et d'autres voix indépendantes ou critiques ont été accusés d'infractions formulées en termes vagues. Plusieurs des lois susmentionnées ont été votées à la hâte par le Parlement, adoptées sans consultations sérieuses et rapidement mises en œuvre par les autorités chargées de l'application de la loi.

L'environnement de travail des OSC en Tanzanie n'est pas favorable en raison de l'ingérence de l'État dans les actions des militants. Depuis mars 2021, la situation s'est

³⁷ Loi sur les partis politiques. (2019). Ofisi ya Msajili wa Vyama vya Siasa. <https://www.orpp.go.tz/uploads/publications/sw1565156103-Sheria>.

aggravée après que le gouvernement a activement mis en œuvre des lois répressives qui sapent les médias indépendants, l'opposition politique et la société civile. Les OSC considèrent donc que les campagnes contre le rétrécissement de l'espace civique dans le pays sont très importantes.

Il y a plus de 5 000 ONG enregistrées en Tanzanie qui travaillent dans différents domaines du développement humain, du développement économique et de la protection de l'environnement (selon le plan de développement 2020/21-25/26).

En Tanzanie, les OSC bénéficient d'une reconnaissance juridique, car elles sont officiellement enregistrées et opèrent à différents niveaux en fonction de leur statut d'enregistrement, de la communauté au district, en passant par la région, le pays et l'international. Les OSC sont considérées comme des moteurs de changement innovants, car elles jouent un rôle important dans le développement social et économique du pays. Le secteur des OSC en Tanzanie s'est développé à la fois en termes de nombre et de contribution au développement socio-économique.

Les organisations de la société civile jouent de multiples rôles : prestation de services, organisation des communautés, information et éducation, mobilisation des ressources, suivi et évaluation, recherche et défense des politiques. C'est un énorme défi et une pression considérable que de devenir des acteurs efficaces du développement. La société civile reconnaît que ces actions en faveur du développement ne seront efficaces que si elles entraînent un changement durable qui s'attaque aux causes profondes, ainsi qu'aux symptômes, de la pauvreté, de l'inégalité et de la marginalisation.

Malgré les défis culturels, politiques, sociaux et économiques auxquels sont confrontées les OSC en Tanzanie, leurs interventions ont eu un impact. Elles ont apporté des contributions substantielles au développement social, économique et environnemental, comme indiqué dans le plan national de développement quinquennal III. Elles fournissent aux citoyens des services sociaux de qualité, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il faut donc respecter le travail des OSC en leur offrant un bon environnement de travail et un environnement favorable.

Les OSC et les défenseurs des droits de l'homme réclament un environnement propice à la participation civique en Tanzanie, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Dans ce contexte, le POED a joué un rôle déterminant en soutenant les OSC, notamment la Coalition tanzanienne sur la dette et le développement (TCDD), en tant que point focal dans le pays pour soutenir les communautés de base engagées dans les efforts de développement, promouvoir la connaissance et l'innovation en matière de développement et rechercher des dialogues politiques inclusifs avec les gouvernements et les donateurs afin de travailler ensemble pour le développement.

MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE LA CED ET DE L'AGENDA 2030

1. Forum national des OSC sur la coopération efficace au développement (CED)

Le TCDD a organisé un forum des OSC sur le développement efficace le 20 janvier 2022 à Luther House, Dar es Salaam. Le forum a été suivi par 29 participants d'OSC et cinq (5) entreprises de médias.

Ce forum a examiné les contributions des OSC tanzaniennes à une coopération au développement efficace, en particulier dans le cadre du plan quinquennal actuel de développement national III 2021/22 - 2025/26.

- L'événement a permis de discuter de l'objectif du plan qui consiste à consolider la contribution des acteurs non étatiques au développement économique par le biais de dispositions institutionnelles appropriées.
- Il promeut également les entreprises sociales à but non lucratif qui s'adressent aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées, les groupes de transformation alimentaire, les industries artisanales, les entreprises agricoles, les secteurs sociaux et environnementaux, les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que le changement climatique et la protection de l'environnement.
- Les OSC ont compris qu'il était important de renforcer les compétences civiques et la confiance des citoyens en leur permettant de connaître leurs droits et obligations et en les aidant à organiser des plates-formes nationales grâce auxquelles ils pourraient faire valoir ces droits et s'engager dans les questions de développement.
- Les OSC doivent veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques axées sur les citoyens aux niveaux national et régional en ce qui concerne la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité, la justice sociale et économique, l'agriculture, les ressources naturelles, la protection de l'environnement et le changement climatique, ainsi que l'intégration de la science et de la technologie.
- Le gouvernement doit supprimer l'environnement restrictif pour permettre la participation active des OSC et des citoyens, supprimer le contrôle de l'État sur les OSC et supprimer toutes les exigences bureaucratiques imposées aux ONG et les menaces de les radier en cas de non-respect. Ces mesures garantiront la contribution effective des OSC au développement.



Photos: Participants au Forum des OSC sur la coopération efficace au développement (CED) organisé le 20 janvier 2022, Luther House, Dar es Salaam, Tanzanie

Les résultats sont les suivants :

- a. Actuellement, les journaux sont de plus en plus nombreux à traiter de la question du rétrécissement de l'espace et des problèmes de droits de l'homme dans le pays.
- b. Sensibilisation accrue des organisations de la société civile à la réduction de l'espace civique et à la détérioration des droits de l'homme en Tanzanie.
- c. Participation accrue des activistes en réponse à la fermeture actuelle de l'espace civique. C'est encourageant. Les voix de plus en plus nombreuses qui s'élèvent contre la fermeture de l'espace civique pousseront le gouvernement à apporter des modifications, en particulier aux lois considérées comme oppressives pour les OSC, les médias et les partis politiques.

2. Recherche-action sur les entreprises sociales

Le TCDD a entrepris avec succès une recherche-action sur les entreprises sociales en Tanzanie. L'étude s'est déroulée entre mars et août 2022 et a commencé par la sélection de l'équipe de recherche composée de cinq (5) membres. Cette tâche a été réalisée par le secrétariat du TCDD en février 2022 et a été suivie par le développement des capacités de l'équipe de recherche sur la compréhension des entreprises sociales, leurs caractéristiques, leur croissance et leur développement, leur contribution au développement durable, leurs opportunités et leurs défis. La formation a été dispensée par un groupe d'experts de l'Institut pour l'entrepreneuriat social en Asie (ISEA) du 7 au 11 mars 2022. La formation a été suivie de près par le POED afin de garantir le respect des normes, la qualité et la fourniture de matériel pertinent. La formation en ligne via Zoom était interactive, éducative, intéressante, stimulante et pratique.

La recherche a permis d'identifier les principaux acteurs du secteur des entreprises sociales qui sont ou pourraient être potentiellement engagés dans la coopération au développement. Vous trouverez ci-dessous les principales parties prenantes identifiées par l'étude, dont la plupart ont participé à la réunion de dialogue :

- Gouvernement de la Tanzanie
- Autorités locales
- Conseil national pour l'émancipation économique ou NEEC
- ONG et autres OSC
- Partenaires de développement
- Institutions financières privées et publiques
- Institutions de recherche et d'enseignement
- Organisation pour le développement des petites industries (SIDO)
- Secteur privé
- Membres de la communauté

Voici quelques-uns des défis auxquels les entreprises sociales sont confrontées en Tanzanie, tels qu'ils ont été recueillis par l'équipe de recherche lors de la collecte des données sur le terrain :

- Il n'existe pas de politique autonome sur les entreprises sociales en Tanzanie. Il existe de multiples politiques sur le développement des entreprises sociales en Tanzanie qui permettent l'allocation des mêmes ressources (fonds) dans différents ministères pour faire la même chose. L'expérience montre que lorsqu'un même montant de

ressources est réparti entre différents ministères, il devient difficile d'évaluer son impact sur la communauté.

- Des infrastructures médiocres, en particulier les routes et les chemins de fer. De nombreuses entreprises sociales ont du mal à accéder aux marchés pour leurs produits en raison de l'impraticabilité des routes.
- Le manque de capital des entrepreneurs sociaux pour développer leurs entreprises sociales.
- La méconnaissance des entreprises sociales en Tanzanie. De nombreuses parties prenantes ne connaissent pas le concept des entreprises sociales et de l'entrepreneuriat social.
- L'absence de marchés fiables pour les biens et services produits par les entrepreneurs sociaux.
- Le faible niveau de qualité des biens et services produits par les entrepreneurs sociaux.
- Le manque de soutien de la part des autres parties prenantes, en particulier du secteur privé et des entreprises
- Le changement climatique. De nombreuses entreprises sociales ont investi dans les secteurs de l'élevage, de la volaille, de l'agriculture, de l'alimentation, de la nutrition et de la pêche, qui dépendent de la nature, de sorte que les anomalies climatiques ont un impact négatif sur les entreprises sociales.
- La connaissance limitée de l'entreprise sociale en Tanzanie, ce qui a entraîné une confusion entre l'entreprise sociale et les autres entreprises commerciales.
- Le peu d'écrits et de recherches sur les entreprises sociales, et même les quelques experts disponibles ne sont pas bien employés pour stimuler le secteur.
- Peu d'OSC pratiquent l'entreprise sociale, et ces pratiques manquent de soutien de la part du gouvernement.
- La prédominance d'un caractère statique dans nos OSC, nos dirigeants gouvernementaux, nos politiciens et notre secteur privé. L'essentiel de notre caractère ne vise pas à changer la société, mais plutôt à obtenir des avantages personnels.
- L'absence de relations organiques entre les OSC, le gouvernement et le secteur privé dans le renforcement du secteur des entreprises sociales pour la réduction de la pauvreté.

3. Rapport sur le dialogue national entre les OSC et les principaux acteurs des entreprises sociales en Tanzanie

Le dialogue entre les acteurs des entreprises sociales en Tanzanie a eu lieu le 25 novembre 2022, après l'achèvement de la recherche-action sur les entreprises sociales.

Questions soulevées au cours du dialogue entre les OSC et les acteurs de l'entreprise sociale :

Il y a trois « P » qui ont été considérés comme importants pour comprendre le concept d'entreprise sociale. Il s'agit de : (1) P-peuple, (2) P-planète, (3) P-profit. L'ES génère des bénéfices, mais ce n'est pas l'objectif principal. Au contraire, l'ES se concentre principalement sur les personnes et la préservation de la planète afin de faire progresser la durabilité environnementale.

L'entreprise sociale en tant qu'agent de changement

- En tant qu'agent de changement, le secteur de l'ES contribue à résoudre les problèmes sociaux au niveau de la communauté et du pays dans son ensemble. Le premier objectif des entreprises sociales n'est pas la maximisation du profit, mais plutôt l'aide à la communauté. Toute entreprise qui implique la communauté doit bénéficier à cette dernière. Quant aux OSC, les entreprises sociales restent très importantes en Tanzanie, malgré les modifications apportées à la loi de 2002 sur les ONG, qui ne leur accordent pas beaucoup d'importance.
- Dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les entreprises sociales sont des acteurs fondamentaux pour traiter les questions sociales, économiques et environnementales. Elles peuvent constituer des solutions alternatives pour réduire la pauvreté dans les communautés. Le changement climatique ne sera pas combattu efficacement si l'on néglige les entreprises sociales qui s'attaquent aux défis émergents.
- Les participants ont réalisé que les entreprises sociales existent depuis longtemps. Les OSC tanzaniennes ont mis en œuvre des activités dans le pays qui comportent des éléments d'entreprise sociale, mais qui n'ont jamais été directement réalisées en tant qu'entreprises sociales.
- Ceux qui écrivent sur les entreprises sociales en Tanzanie restent peu nombreux. Il est donc nécessaire d'être mieux informé en les intégrant dans de nombreuses interventions.

Voies à suivre

- Plaidoyer et lobbying en faveur d'un environnement favorable aux entreprises sociales en Tanzanie.
- Renforcement des capacités des entreprises sociales en matière de gestion financière, d'analyse de marché, de création de valeur ajoutée, de mécanismes d'adaptation au climat et d'autres domaines d'intérêt.
- La création et la gestion d'entreprises sociales sont des moyens efficaces d'atteindre les communautés et de résoudre leurs problèmes.
- Plus de formation pour aider à se concentrer sur la transformation sociale plutôt que sur les gains personnels. Par exemple, les principes d'Istanbul exigent des ONG qu'elles utilisent leur plateforme pour favoriser les changements dans les communautés. Il faut renforcer la mentalité pour promouvoir le bien-être de la communauté, et non l'accumulation de profits.
- Il est nécessaire d'organiser les OSC et les membres de la communauté et de renforcer leurs capacités par la formation.
- Utiliser le peu d'expertise disponible pour transmettre aux OSC les connaissances sur les entreprises sociales, ce qui est bon pour la durabilité des OSC. Il est également nécessaire de sensibiliser les communautés au pouvoir de la solidarité à travers des groupes pour lutter contre la pauvreté par le biais d'entreprises sociales, car il existe de nombreux problèmes locaux qui nécessitent des solutions locales.
- Conseiller au gouvernement de mettre en place des politiques significatives et cohérentes en matière d'entreprises sociales plutôt que des politiques éparses.
- Le TCDD et quelques autres experts ont ouvert la voie, mais d'autres études sont nécessaires sur les entreprises sociales et, grâce à ces études, les entreprises sociales seront mieux comprises et bien pratiquées.

- TCDD and a few other experts have paved the way, but more studies are needed about social enterprises and through these studies, social enterprises will be better understood and well-practiced.

4. Observatoire national

Le TCDD a mené une activité d'observatoire national sur le projet de gazoduc (Mtwara - Dar Es Salaam). Le projet a eu un impact sur la vie et les biens de nombreuses personnes en raison de la violence exercée sur les habitants de Mtwara, où le gaz est produit et acheminé par le gazoduc jusqu'à Dar es Salaam, le centre d'affaires et la plus grande ville de Tanzanie.

Un conflit autour de l'utilisation des ressources naturelles a été soulevé fin 2012 dans la municipalité de Mtwara en Tanzanie. Les habitants de Mtwara ont commencé à manifester leur opposition à l'extraction du gaz naturel. Plus de 12 résidents ont été assassinés, des propriétés ont été détruites, des femmes ont été victimes d'abus sexuels et d'autres ont été torturées alors que des citoyens s'opposaient au projet.

Pourquoi maintenant ?

- L'atmosphère politique des sept dernières années menaçait à la fois les OSC et les partis politiques d'opposition. Tous ceux qui ont osé dénoncer le gouvernement ont été emprisonnés ou enlevés.
- Des milliards de mètres cubes de gaz ont été découverts dans la région de Mtwara et le gouvernement est sur le point de construire une énorme usine de gaz naturel liquéfié à Mtwara. Le rapport de l'Observatoire permettra aux OSC de mener des campagnes de sensibilisation auprès du gouvernement et des partenaires de développement afin d'éviter de nouvelles représailles.



Photo: Projet de gazoduc, Mtwara, Dar es Salaam

PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ET LA RESPONSABILITÉ DES OSC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

1. Dialogue avec les partenaires de développement sur l'efficacité des OSC

Le TCDD a organisé un dialogue multipartite sur le thème « La société civile en tant que moteur du changement en Afrique : Cas de la Tanzanie : Quels sont les défis et les opportunités qui se présentent pour sa croissance ? » Le dialogue visait à discuter et à promouvoir l'efficacité des OSC en Tanzanie. La réunion s'est tenue le 7 avril 2022 au Royal Village Hotel, Dodoma. Le dialogue a réuni 52 participants représentant des OSC, des chefs religieux, des gouvernements, des médias et des organisations internationales.

La contribution des OSC en Tanzanie

- Les participants ont reconnu que les OSC en Tanzanie ont joué un rôle historiquement important en soutenant la fourniture de nombreux services sociaux clés, en particulier la santé, l'éducation et la formation, la sensibilisation au changement climatique, l'environnement, la démocratie, les droits de l'homme, la transparence et la responsabilité. D'ici 2020, le secteur des OSC possédera respectivement environ 50 %, 40 % et 25 % des établissements d'enseignement supérieur, de santé primaire et d'éducation du pays.
- Compte tenu de l'état de l'éducation en Tanzanie depuis l'indépendance, de nombreuses organisations de la société civile accomplissent un travail remarquable dans ce secteur crucial, notamment en sensibilisant la population à l'importance de disposer d'infrastructures adéquates dans le secteur de l'éducation.
- La discussion des participants a montré que, malgré le rôle important des OSC dans le pays, en comblant le fossé du développement entre le gouvernement et les communautés, le gouvernement tanzanien ne voit pas toujours les choses de cette manière et a, au cours des dernières années, mis en place des politiques et des cadres réglementaires qui ont considérablement réduit l'espace de travail des OSC. Il est donc difficile pour les OSC de s'y conformer, car la plupart des OSC de base sont encore peu sensibilisées et il n'y a pas beaucoup de programmes de sensibilisation dans l'espace civique. En raison d'un manque de connaissance des lois et règlements régissant le secteur, les OSC se sont trouvées confrontées à des défis constants. Ces défis concernent la coordination, la réglementation (questions de conformité), le financement et la durabilité du secteur.
- La réunion a demandé au gouvernement de ne plus considérer les OSC comme un « troisième secteur », mais plutôt comme des partenaires de développement, comme le ciment qui lie les activités publiques et privées de manière à renforcer le bien commun.

Défis juridiques observés

- Le cadre juridique des ONG en Tanzanie a connu des changements importants depuis 2019. La loi sur les ONG a été modifiée pour permettre aux OSC du pays de travailler en toute sérénité. Toutefois, la modification de la loi sur les ONG a restreint la définition des ONG, bien qu'elle reconnaisse les ONG travaillant dans le domaine des droits de l'homme. La modification a supprimé le certificat de conformité, conféré des pouvoirs excessifs au greffier et limité le délai de validation des certificats d'enregistrement.

- D'une manière générale, l'amendement a placé l'existence des ONG entre les mains du greffier dans des termes peu clairs et non définis, ce qui menace la survie des ONG.
- En outre, les participants ont observé une mauvaise volonté dans le contrôle et la surveillance des activités des ONG, ce qui a entraîné la radiation de certaines organisations sans respect des procédures légales, puisque certaines n'ont reçu aucun avis ou avertissement, ou n'ont pas été convoquées pour des audiences.

Opportunités observées

- La volonté du gouvernement d'interagir et de dialoguer avec les OSC. Il existe une volonté politique de la part du gouvernement d'interagir avec les OSC par l'intermédiaire du Conseil des ONG en Tanzanie, du Registre des ONG et du ministre responsable du secteur. Il pourrait s'agir d'une occasion importante de présenter l'agenda des OSC, notamment en ce qui concerne les questions juridiques qui limitent les performances des OSC.
- L'environnement politique favorable. La présidente de la République-Unie de Tanzanie a récemment permis à son gouvernement d'être critiqué de manière constructive. Ce pourrait être une occasion très importante pour les OSC de continuer à débattre, par le biais des médias, des médias sociaux et d'autres plateformes, des questions concernant les espaces civiques limités.

Voies à suivre

- Utiliser la volonté politique actuelle du gouvernement pour plaider en faveur d'un environnement de travail favorable aux OSC en Tanzanie.
- Renforcer le plaidoyer des OSC par le biais des médias sociaux et d'autres médias pour transmettre des messages clés au gouvernement, en particulier sur les questions juridiques qui entravent le fonctionnement des OSC dans le pays.
- Renforcer l'unité des OSC par le biais du Conseil des ONG de Tanzanie (NACONGO) et d'autres réseaux tels que le Forum politique, le TCDD, le TenMET, etc. Notre unité amplifiera nos voix et nous permettra d'atteindre plus facilement les responsables politiques et les décideurs.



Photo: Le représentant de la GIZ, M. Richard Shaba, s'est exprimé lors de la réunion de dialogue avec les partenaires de développement sur l'efficacité des OSC à Dodoma, en Tanzanie.



Photo: M. Samweli Simon, qui est malvoyant, faisait partie des participants à la réunion de dialogue avec les partenaires du développement sur l'efficacité des OSC à Dodoma, en Tanzanie.



Photo: Participants à la réunion de dialogue avec les partenaires du développement sur l'efficacité des OSC en Tanzanie



Photo : Un leader religieux prenant la parole lors de la réunion (à droite).

2. Examen de l'efficacité des OSC en Tanzanie

Le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF4) qui s'est tenu à Busan en 2011 a marqué un tournant dans la création d'un nouvel espace plus inclusif pour l'engagement de la société civile dans le monde entier et en Tanzanie en particulier. Il a fourni une nouvelle plate-forme de partenariat entre les différentes parties prenantes et a exploré les possibilités de ce qui peut être réalisé dans un processus continu de dialogue entre les gouvernements, les parlements, le secteur privé, les institutions internationales, les agences de développement et la société civile, en tant que partenaires égaux dans le domaine du développement.

Le TCDD, en collaboration avec le POED, a réalisé un examen de l'application des principes d'Istanbul en Tanzanie, intitulé « Analyse de l'efficacité des OSC en Tanzanie et de l'application des principes d'Istanbul ». Ce rapport a aidé le TCDD à organiser le dialogue multipartite au niveau national qui a permis de discuter et de promouvoir l'efficacité du développement des OSC en Tanzanie.

Plus de dix ans se sont écoulés depuis l'adoption de ces principes, mais la lenteur des progrès dans le respect des engagements pris à Busan est indéniable. Les engagements en faveur d'une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, de partenariats inclusifs et d'une responsabilité mutuelle entre les parties prenantes ont été mis de côté, voire violés à différents moments.

La Tanzanie a constaté la violation de la liberté d'expression et la suspension de médias, ainsi que la modification des lois régissant la liberté de réunion, la liberté d'association et l'absence d'un environnement favorable aux ONG. Ces mesures, parmi d'autres, prouvent que l'élan obtenu à Busan n'a pas été maintenu dans la plupart des pays africains, y compris la Tanzanie.

Preuves de la mise en œuvre des principes de l'ED OSC en Tanzanie (sur la base du rapport d'examen des OSC et du dialogue multipartite)

- Le rapport d'évaluation de l'efficacité des OSC et le dialogue mené par le TCDD le 24 novembre 2022 montrent que de nombreuses OSC mettent en œuvre ces principes depuis longtemps, même avant 2010, date à laquelle la résolution a été adoptée.
- Les OSC tanzaniennes travaillent en réponse au principe 1 d'Istanbul, relatif aux droits de l'homme et à la justice sociale. Les OSC donnent aux gens les moyens de s'exprimer et de faire respecter leurs droits en utilisant des approches globales, notamment en demandant aux gouvernements de respecter, de protéger et de mettre en œuvre les droits de tous les citoyens.
- Les OSC travaillent également avec les citoyens pour qu'ils exercent leur droit de manifester pacifiquement et d'organiser des rassemblements pour protéger leurs biens et réclamer des services sociaux.
- Toutefois, il a été conseillé, pour surmonter la tendance à la « transparence imposée », de continuer à renforcer l'autorégulation et les exercices et mécanismes de transparence interne des institutions qui renforcent la démocratie et un environnement propice à la sauvegarde des actions institutionnelles.

Défis soulevés à la suite de l'examen

- Bien que les éléments des principes d'Istanbul aient été mis en œuvre par les OSC dans leurs programmes quotidiens, sciemment ou non, ils ne sont pas bien connus de la plupart des OSC en Tanzanie. Ils ont donc demandé au TCDD de continuer à sensibiliser toutes les OSC à ces principes afin qu'elles les comprennent mieux et de trouver des moyens de les intégrer dans leurs programmes et leurs projets. Des ressources doivent être allouées pour que la sensibilisation et l'échange d'informations puissent se poursuivre aux niveaux national et infranational.
- Il n'existe pas de lignes directrices claires sur la manière d'intégrer les principes d'Istanbul dans la pratique. Il y a également un manque relatif d'engagement des donateurs en faveur de la mise en œuvre de ces principes en Tanzanie, ce qui rend plus difficile leur mise en pratique par les OSC.
- La plupart des OSC travaillant en Tanzanie sont encore axées sur des projets ou des thèmes, ce qui rend difficile l'intégration de tous les principes d'Istanbul dans leurs projets en raison de la nécessité de répondre aux exigences des donateurs, en particulier en ce qui concerne les résultats et les réalisations.

Voies à suivre

- Les participants ont demandé au POED, en partenariat avec le TCDD, de continuer à sensibiliser toutes les OSC aux principes d'Istanbul. Des ressources doivent être allouées pour que l'échange d'informations puisse se poursuivre aux niveaux local, national et infranational.
- Au cours du dialogue avec les principales parties prenantes, les OSC doivent réfléchir aux principes d'Istanbul et améliorer leur mise en œuvre.
- Des dialogues entre OSC sont nécessaires pour sensibiliser les OSC et sur la meilleure façon de mettre en œuvre les principes.
- Les partenaires de développement doivent mettre en œuvre ce à quoi ils se sont engagés et continuer à soutenir les OSC au niveau national dans la mise en œuvre des principes.



Photo: Dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC en Tanzanie, 24 novembre 2022

3. Dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC en Tanzanie

Le TCDD a organisé un dialogue multipartite au niveau national pour discuter et promouvoir l'efficacité du développement des OSC et l'environnement favorable à la société civile en Tanzanie à la suite de l'examen de l'efficacité des OSC, qui était intitulé «Analyse de l'efficacité des OSC en Tanzanie et application des principes d'Istanbul». L'activité s'est déroulée le 24 novembre 2022, à l'hôtel Peacock, à Dar es Salaam. Le dialogue a réuni 45 participants représentant des OSC, des chefs religieux, des médias et d'autres partenaires de développement.

Les défis auxquels sont confrontées les OSC en Tanzanie

- Transparence et responsabilité insuffisantes au sein des OSC elles-mêmes.
- Le rétrécissement de l'espace civique dans les domaines liés au gouvernement.
- La paperasserie et la bureaucratie excessive en matière de conformité (par exemple, la conformité fiscale, les rapports financiers, les rapports narratifs et d'autres questions juridiques).
- Dépendance à l'égard de l'aide étrangère (subventions) et changement des priorités des donateurs.
- Mise en œuvre de projets à court terme (1-3 ans) qui ne génèrent pas d'impact.
- Perceptions négatives/méfiance à l'égard du gouvernement. Les OSC sont parfois assimilées à des partis politiques d'opposition. Dans certains cas, on leur demande de se présenter comme des organisations financées par l'étranger et de divulguer les sources des fonds qu'elles ont reçus.
- Capacité insatisfaisante (compétences techniques) pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de développement.
- Compromis : certaines OSC parlent la langue des donateurs. Parfois, les OSC mettent en œuvre des projets qui ne s'appuient pas sur les stratégies, les priorités et les objectifs du pays.
- Régimes fiscaux défavorables en Tanzanie, en particulier pour ceux qui mènent des activités de plaidoyer dans le pays.
- Absence de sources de financement fiables.
- Le financement des OSC a été réduit par la guerre entre la Russie et l'Ukraine.
- Intégrité douteuse : parfois, les OSC se contentent d'achever le processus pour satisfaire les donateurs.
- Impacts du changement climatique sur la mobilité et les ressources des OSC

Voies à suivre

- Le gouvernement, par le biais du plan national de développement quinquennal 2021/22-2025/26, reconnaît les organisations de la société civile comme des partenaires essentiels dans les efforts de développement. Les participants ont donc demandé au gouvernement de ne pas laisser les OSC orphelines, pour qu'elles soient adoptées par la communauté des donateurs. Au contraire, le gouvernement devrait mettre en place un mécanisme de financement des OSC afin de promouvoir des partenariats significatifs pour le développement.
- Les OSC devraient s'efforcer d'améliorer leurs capacités financières en envisageant d'autres solutions pour la collecte de fonds, comme la création d'entreprises commerciales, et surmonter ainsi leur forte dépendance à l'égard des donateurs.

- Les OSC doivent s'efforcer d'améliorer la transparence et la responsabilité au sein de leur institution lorsqu'elles interviennent auprès du gouvernement.
- Le dialogue a permis de constater que le rétrécissement de l'espace civique et l'interaction limitée avec les structures gouvernementales officielles limitent la croissance et la participation de nombreuses OSC en Tanzanie. Ces organisations sont encore trop fréquemment écartées dans le pays en raison de l'absence de réseaux de lobbying solides et efficaces, capables d'interagir avec les structures gouvernementales sur un pied d'égalité. Par conséquent, des efforts continus sont nécessaires en Tanzanie pour renforcer la capacité des OSC à s'engager auprès du gouvernement de manière sûre et efficace.

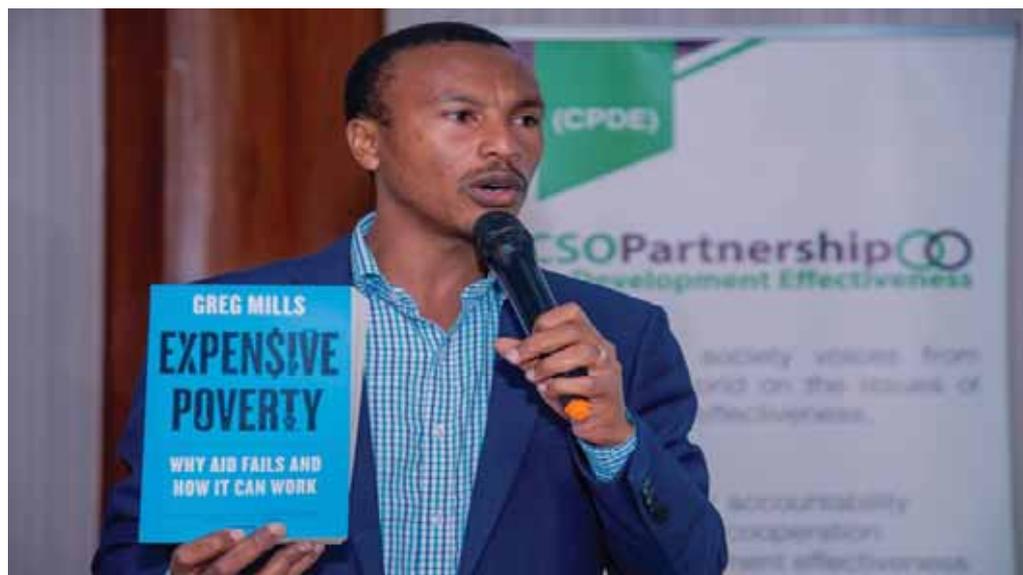


Photo: M. Uzima Milele, facilitateur du dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC en Tanzanie, 24 novembre 2022

PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC

1. Campagne nationale contre la réduction de l'espace civique

En Tanzanie, comme dans d'autres pays africains, les OSC ont subi de sérieuses restrictions et des pressions lorsqu'elles promeuvent la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme, ou lorsqu'elles s'engagent dans des actions de plaidoyer et de responsabilisation, alors qu'elles agissent en tant qu'agents de prestation de services, ce qui ne leur pose aucun problème avec le gouvernement.

Dans ce contexte, la campagne « 10 jours d'action pour les droits de l'homme et l'espace civique », qui s'est déroulée du 10 au 19 décembre 2021, a joué un rôle important dans la promotion des droits de l'homme et de la participation civique en Tanzanie.

Lors de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre 2021, le TCDD, en collaboration avec d'autres OSC, s'est élevé contre les restrictions, la réduction des espaces de travail et des espaces civiques et le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme par le biais des lois et des règlements adoptés. Elle a mené des discussions sur

les lois qui ont eu un impact négatif sur les droits des citoyens à la liberté d'expression, à la vie privée, à la liberté de réunion et à l'accès à l'information.

L'activité a été suivie par 26 participants, dont 20 OSC, et six (6) représentants des médias suivants : The Citizen Newspaper, Star TV, Upendo TV, Tumaini TV, Mwananchi Newspaper et Mlimani Radio.

Environnement favorable aux OSC en Tanzanie

- L'environnement favorable aux OSC en Tanzanie est principalement assuré par le gouvernement. Un environnement favorable signifie qu'il existe une reconnaissance juridique, une volonté politique, un espace civique pour le dialogue et la participation à la prise de décision, ainsi qu'un soutien aux OSC de la part des gouvernements nationaux et locaux.
- En novembre 2022, l'environnement favorable aux OSC en Tanzanie n'avait pas changé en termes de cadres juridiques et politiques. Toutefois, le gouvernement de la sixième phase sous la présidence de Samia Suluhu Hassan fait preuve de volonté politique, contrairement au gouvernement de la cinquième phase (2015-2021). Par exemple, les OSC sont désormais libres de se réunir et de discuter de leurs problèmes sans crainte ni intimidation de la part du gouvernement. Les représentants du gouvernement sont également libres d'assister aux événements des OSC : le président était l'invité d'honneur de la semaine des OSC en 2021, et le Premier ministre, l'honorable Kassim Majaliwa, de la semaine des OSC en 2022.

Quelques questions

- La campagne a appelé les OSC à commencer à renforcer la confiance des citoyens dans la remise en question du gouvernement, à condition que leur programme soit unique et clair et que leur communication soit ouverte au public.
- Les OSC ont appelé le gouvernement tanzanien à prendre des mesures pour supprimer tous les obstacles qui limitent le respect des droits de l'homme dans le pays et à rétablir tous les droits de l'homme conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Les OSC ont exhorté la population à continuer de faire pression sur les parties prenantes, y compris le gouvernement, pour qu'elles réécrivent la Constitution de la République-Unie de Tanzanie dans le respect du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

VUE D'ENSEMBLE DE LA CED EN TANZANIE

La myriade d'activités mises en œuvre par le TCDD, en collaboration avec d'autres OSC, témoigne du rôle actif joué par les OSC pour garantir le respect de la CED en Tanzanie. Plus important encore, l'influence qu'elles exercent sur le gouvernement pour qu'il modifie les politiques concernant le travail des ONG montre que de nombreuses OSC tanzaniennes font entendre leur voix de manière efficace et systématique pour s'assurer d'être entendues par les acteurs politiques et les acteurs du développement. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour demander au gouvernement de respecter et de

protéger les OSC, la société civile tanzanienne a fait des progrès considérables en matière de respect de la CED.

Pour aller de l'avant, il est essentiel que les OSC continuent à travailler systématiquement les unes avec les autres. Il est nécessaire de mieux diffuser les informations et les meilleures pratiques en ce qui concerne le respect des principes d'Istanbul. Le renforcement des alliances entre les OSC devrait être poursuivi afin que les voix de la société civile puissent être amplifiées pour répondre aux exigences du développement. Il convient également d'améliorer la compréhension des entreprises sociales et de leur engagement efficace auprès des communautés. Cela intervient à un moment où l'engagement du secteur privé doit être repensé pour trouver des alternatives aux efforts traditionnels et à grande échelle de recherche de profit.

Le gouvernement tanzanien doit travailler en permanence main dans la main avec les OSC par le biais de dialogues multipartites actifs, d'initiatives de partage des connaissances et de l'attribution efficace d'un soutien pertinent (financier, technique, etc.), entre autres. Dans le même temps, les OSC sont appelées à travailler en étroite collaboration avec les communautés pour s'assurer que les demandes de développement des populations sont entendues et satisfaites de manière durable. Dans une perspective plus large, les efforts conjoints des OSC et du gouvernement doivent être orientés vers des actions susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) qui répondent véritablement aux besoins des populations.



Inde

Cultiver les graines d'une coopération efficace au développement

POED Inde

INTRODUCTION

L'Inde, souvent appelée la plus grande république souveraine, laïque et démocratique du monde, est confrontée à des défis importants pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) qui sont au cœur de l'Agenda 2030. La jouissance des droits de l'homme par la population est entravée par la pauvreté généralisée, le manque d'éducation adéquate, les restrictions du droit à la liberté d'expression, la répression des organisations de la société civile (OSC), la violence à l'encontre des minorités religieuses et le fort sentiment de haine et de criminalisation à l'égard des travailleurs de la paix. Ces facteurs ont, ces dernières années, modifié la nature de la nation et la qualité de la constitution.

En Inde, comme dans de nombreux pays, la coopération au développement, une arme puissante pour atteindre les ODD, est utilisée pour servir les élites économiques et politiques, et non la population, en particulier les personnes marginalisées. L'Inde est le témoin de la façon dont les finances publiques internationales, y compris l'aide, ont été de plus en plus utilisées pour attirer les investissements privés, au lieu de réduire directement la pauvreté et l'inégalité. Les finances publiques sont utilisées pour promouvoir les intérêts des donateurs, attirer les entreprises et renforcer le pouvoir des institutions financières internationales. Avec la rhétorique du secteur privé qui domine le discours sur le développement, l'Inde abandonne peu à peu sa responsabilité de fournir des biens, des services et du bien-être publics, et de faire respecter les droits de sa population.

Il est donc nécessaire que l'Inde revoie et respecte les principes d'une coopération au développement efficace, tels qu'ils sont stipulés dans l'accord de partenariat de Busan :

- Appropriation par le comté de la stratégie et des priorités de développement
- Concentration sur les résultats
- Partenariats inclusifs entre les acteurs du développement et les OSC
- Transparence et responsabilité

La stratégie de développement du pays doit être ouverte au dialogue, voire au débat et à la contestation. Les résultats de la coopération au développement devraient être évalués en fonction de leur durabilité et de leur impact positif sur les pauvres. Les partenaires de développement devraient être engagés et des espaces de partenariat devraient être créés. Enfin, les mécanismes de transparence et de responsabilité devraient être renouvelés et étendus.

Sur le plan théorique, la société civile, qui cherche à représenter les communautés de base, à leur donner une voix et à leur permettre de se prendre en charge, est cruciale pour

tous ces principes. Elle est encore plus cruciale à la lumière de la domination historique du secteur privé, en particulier des grandes entreprises étrangères et locales, et du gouvernement contrôlé par les élites politiques et économiques, ainsi que de la marginalisation, voire de l'exclusion, de la société civile des processus de développement.

De nombreux experts et observateurs affirment que l'essence des principes d'une coopération au développement efficace est le partenariat, l'accent mis sur les processus qui permettront de progresser vers les ODD et le développement. Si l'accent mis sur la procédure peut faire l'objet de nombreuses critiques, il est aussi immédiatement observable et mesurable : sans la société civile, il ne peut y avoir de véritable coopération au développement, et encore moins de coopération efficace.

De ce point de vue, le travail de la société civile dans chaque pays et du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) est crucial pour une coopération au développement efficace et la réalisation de l'Agenda 2030. Les principes d'une coopération efficace au développement sont défendus par le Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (PMCED), au sein duquel le POED représente le secteur de la société civile. En tant que tel, le POED promeut la responsabilité et l'efficacité de l'engagement du secteur privé dans les partenariats de développement, contribue à inverser la tendance à la fermeture et au rétrécissement de l'espace pour les OSC, promeut l'agenda de l'efficacité du développement dans le financement de l'action climatique pour les ODD et garantit l'intégrité du cadre de suivi des partenariats mondiaux afin de superviser la mise en œuvre de l'agenda de l'efficacité. Il soutient également les principes d'Istanbul pour garantir l'efficacité du développement des OSC.

LA SOCIÉTÉ CIVILE INDIENNE

Pour garantir l'efficacité de la coopération au développement et du travail du POED en Inde, il faut s'appuyer sur la longue, mais difficile, histoire du travail de la société civile dans ce pays. L'Inde a une longue histoire de société civile fondée sur les concepts de daana (don) et de seva (service). Dès l'époque médiévale, les organisations bénévoles sont actives dans les domaines de la promotion culturelle, de l'éducation, de la santé et des secours en cas de catastrophe naturelle. Elles se sont multipliées sous la domination britannique, travaillant à l'amélioration du bien-être social et de l'alphabétisation et poursuivant des projets d'aide humanitaire.

Au cours des dernières décennies, à partir du milieu des années 1970, des questions politiques majeures telles que la guerre du Bangladesh, l'état d'urgence, l'autonomisation des Dalits et des Adivasis et les tendances libératrices émergentes dans les mouvements de femmes ont donné naissance à différents types d'organisations.

La participation communautaire et les droits de l'homme ont commencé à devenir des domaines prioritaires entre le milieu des années 1970 et le début des années 1980. L'importance des fonds des donateurs s'est accrue au milieu des années 1980 et a attiré davantage de fonds bilatéraux. En 1976, le gouvernement a promulgué le Foreign Contribution Regulation Act (FCRA) en réponse à l'augmentation des fonds bilatéraux. Bien qu'il y ait eu une demande pour des fonds basés sur les droits, les agences donatrices ont continué sur la voie de la charité jusqu'à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

Au début des années 1980, les organisations non gouvernementales (ONG) ont été reconnues comme des partenaires pour les interventions à la base, le plaidoyer et la mobilisation des personnes marginalisées pour qu'elles obtiennent leurs droits et occupent leur espace politique. Dans la seconde moitié des années 1980, les ONG ont commencé à se multiplier avec de nouvelles idées et de nouveaux acteurs. De même, dans les pays occidentaux, de petites fondations et des organismes donateurs ont commencé à se multiplier pour répondre aux besoins des sections marginalisées de l'Inde.

Dans les années 1990, le gouvernement indien a lancé des programmes d'ajustement structurel et une campagne « Shining India ». Les pays donateurs et les agences bilatérales ont alors commencé à se concentrer sur le gouvernement pour canaliser les fonds destinés à l'Inde. La majeure partie du financement est allée aux agences gouvernementales d'aide sociale, aux grandes ONG et à un réseau d'ONG. Dans cette situation, le manque d'intérêt pour les petites ONG et les interventions au niveau communautaire a été relégué au second plan.

Au cours des cinq dernières décennies, toutes les lois régissant la société civile ont fait l'objet de divers amendements et de plusieurs changements. Par exemple, la situation politique ayant évolué vers un contrôle plus strict des fonds de contribution et du respect de la réglementation, ces fonds ont diminué. La plupart des anciens donateurs ont quitté l'Inde ou ont été priés par le gouvernement de partir. Le gouvernement a estimé que les approches fondées sur les droits et libératrices des fonds étaient les principales sources d'autonomisation des Dalits, des femmes et des Adivasis et les principales demandes de justice sociale.

Il existe actuellement plusieurs catégories d'organisations appartenant à la société civile, chacune d'entre elles étant couverte par une agence gouvernementale particulière : organisations bénévoles, agences bénévoles, ONG, ONG internationales (OING), organisations à but non lucratif, OSC, organisations communautaires et organisations de responsabilité sociale des entreprises.

1. Consultation et formation nationales sur la coopération efficace au développement

La consultation et la formation ont eu lieu les 24 et 25 février 2022 à l'UTI Bangalore. Plus de 25 organisations y ont participé. L'objectif général est d'impliquer les OSC dans le travail sur l'efficacité du développement et de relancer la section indienne du POED.

Programme

Les intervenants, menés par M. Jiten Yumnam du Forum for Indigenous People of Action et du secteur des peuples autochtones du POED et Mme Subha Wijesiriwardena de Feminist Watch, ont discuté des principes d'une coopération au développement efficace et du travail du POED, des principes d'Istanbul, du travail de développement des OSC et du financement à l'étranger en Inde, ainsi que des aspects juridiques et financiers de la loi FCRA.

Pendant les pauses et les sections d'activités, les participants ont été invités à réfléchir à leurs expériences en tant qu'OSC, en particulier en ce qui concerne les défis auxquels ils ont été confrontés, les réglementations gouvernementales et les financements étrangers.

Les participants ont posé de nombreuses questions sur les aspects juridiques et financiers du FCRA avant même que l'orateur n'entame sa discussion. En conséquence, sa session s'est transformée en une réunion animée de questions et réponses.

Résultats

La consultation et la formation ont permis aux participants de mieux comprendre les sujets abordés, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance d'une coopération efficace au développement pour les communautés de base des secteurs marginalisés et sur le rôle important des OSC à cet égard.

Les participants sont parvenus à comprendre les défis communs auxquels sont confrontées les OSC en Inde, en ce qui concerne l'obtention de financements internationaux et le respect des réglementations gouvernementales. Les questions les plus élémentaires sur les réglementations gouvernementales ont été soulevées au cours de la discussion sur le FCRA, notamment en ce qui concerne le dépôt des déclarations annuelles, le renouvellement de l'enregistrement, la suspension et l'annulation de l'enregistrement, les infractions et les sanctions, ainsi que la composition de certaines infractions.

Les participants ont également convenu de créer des groupes de travail et ont transmis les recommandations suivantes pour renforcer le POED Inde :

1. Donner la priorité aux ODD et aux principaux ODD 1 (pas de pauvreté), 2 (faim zéro), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique) et à la nature interdépendante des objectifs pour l'élaboration de données probantes.
2. Mettre l'accent sur la recherche et les études fondées sur des données probantes concernant les questions qui affectent la vie des gens, en particulier les exemples de cas de mise en œuvre des ODD, le rôle des IFI, le rétrécissement de l'espace civique et la corporatisation et la privatisation de la coopération au développement. Traduire et transmettre les résultats dans les langues locales.
3. Faire entendre la voix des communautés locales dans les actions de plaidoyer. Combler le fossé entre les réalités de la communauté et les engagements des gouvernements en matière d'efficacité du développement. Rapporter la réalité locale à l'agenda mondial et contrer les bénéficiaires de l'injustice dans la société.
4. Influencer et modifier les politiques gouvernementales qui nuisent au bon fonctionnement des OSC. Le rétrécissement de l'espace des OSC peut être un domaine de plaidoyer. Aborder la question des restrictions imposées par le FCRA.
5. Renforcer les capacités en matière de coopération au développement et d'efficacité de la coopération au développement. Solliciter l'aide du secrétariat mondial du POED pour trouver des personnes-ressources.
6. La valeur ajoutée du POED Inde doit être clairement définie. Il convient de définir clairement en quoi le POED Inde sera différent en matière d'engagement, d'établissement de preuves ou de défense collective.
7. Former une équipe de coordination qui dirigera la consolidation du POED Inde. Élaborer un plan de travail d'un an pour le POED Inde. Former des groupes de travail pour la documentation, la recherche et le plaidoyer. L'équipe du POED Inde devrait se réunir chaque année pour suivre les progrès et les stratégies. Étudier le soutien à apporter au POED Inde, y compris la recherche d'un soutien local, afin de soutenir

son travail et son fonctionnement. Mettre en place un forum ouvert pour le partage d'informations entre les organisations membres sur les questions qui les préoccupent. Inclure toutes les personnes présentes lors de la consultation dans le groupe WhatsApp et la liste d'adresses électroniques.

8. Établir des liens avec les universitaires, les OSC et le gouvernement en matière de recherche et de plaidoyer. Établir des liens et une coordination avec d'autres formations ou réseaux travaillant déjà dans la zone ou le domaine identifié. Renforcer les actions de plaidoyer aux niveaux local, national et international sur les questions identifiées.
9. Augmenter le nombre de membres du POED Inde, en se concentrant sur les secteurs et les régions, tout en ciblant les OSC qui travaillent en étroite collaboration avec et parmi les communautés marginalisées. Établir une plus grande interface entre le POED Inde et les processus et engagements du POED dans les groupes de travail, les formations régionales, la recherche et les actions de plaidoyer. Tirer les leçons des bons et excellents travaux réalisés par d'autres formations nationales du POED.
10. Développer le concept POED au sein des communautés de base. Sensibiliser les organisations communautaires de différents secteurs et régions de l'Inde à la coopération efficace au développement (CED) et à l'efficacité du développement. Améliorer la visibilité du POED dans les communautés de base parmi d'autres formations d'OSC en Inde.
11. Promouvoir les entreprises sociales qui contribuent à la réalisation des ODD.

Argentine

Rapport annuel d'avancement 2022

PAMPA 2030

INTRODUCTION

La création de la Plateforme argentine de suivi de l'Agenda 2030 (PAMPA 2030) en 2016 s'inscrit dans le cadre des travaux développés par les organisations syndicales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations professionnelles dans le cadre du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED).

S'appuyant sur les travaux relatifs à l'efficacité du développement dans le cadre du partenariat mondial, PAMPA 2030 a reproduit ces travaux au niveau national. Entre 2016 et 2019, des actions de sensibilisation et de formation aux principes de l'efficacité du développement ont été menées et internalisées au sein des 50 organisations sociales participant à PAMPA 2030³⁸. Les principes de la coopération sud-sud et de la coopération triangulaire ont également fait l'objet d'une sensibilisation. PAMPA 2030 veille au respect de l'Agenda 2030 et adapte les ODD aux niveaux local et provincial. Ces activités favorisent le renforcement des capacités des acteurs sociaux conformément aux principes d'Istanbul, encouragent l'appropriation démocratique, la transparence, la responsabilité et l'autonomisation des communautés, en particulier des femmes et des secteurs les plus vulnérables, et diffusent le travail global réalisé par le POED.

MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE LA CED ET DE L'AGENDA 2030

1. Observatoire national

Objectifs

- Fournir un espace adéquat pour l'échange de connaissances sur la CED.
- Fournir des outils pour l'élaboration conjointe de stratégies de mise en œuvre et la discussion des défis rencontrés dans la mise en œuvre au niveau national.
- Organisation d'un observatoire de l'Agenda 2030 axé sur l'efficacité du développement.

PAMPA 2030 a lancé l'Observatoire national les 2 et 3 novembre 2022. Elle est actuellement engagée dans un renforcement des capacités plus spécifique pour notre suivi de l'Agenda 2030 et, en particulier, des objectifs spécifiques pour une coopération efficace au développement.

Mise en œuvre de la « Situation du travail des adolescents : dimension quantitative et qualitative du problème, réglementation en vigueur et politiques publiques en la matière »

Le travail des adolescents pose des problèmes d'efficacité du développement. Les données quantitatives et qualitatives recueillies dans le cadre de l'enquête sur le travail des enfants et des adolescents en 2017 ont montré que la situation réelle du travail des

³⁸ Voir les membres de PAMPA 2030 : <https://pampa2030.org.ar/quienes-somos/miembros/>.

adolescents est en retrait par rapport aux résultats de la recherche. L'observatoire national a donné la priorité aux données de cette enquête et à l'analyse sectorielle des principales branches et secteurs où le travail des adolescents est vérifié.

Des membres d'organisations de la société civile (ONG, organisations confessionnelles, syndicats, universitaires, organisations de défense des droits de l'homme et coopératives) ont participé aux événements sur le travail des adolescents.

Des membres de l'État national, notamment du Conseil national pour la coordination des politiques sociales, des organisations internationales (l'ONU, l'Organisation internationale du travail ou OIT) et divers jeunes d'organisations de la société civile, des scouts, des syndicats et des coopératives, entre autres, ont participé à l'événement pour la jeunesse.

Résultats

L'activité a été accueillie avec enthousiasme. Bien qu'elle doive encore obtenir un financement plus important pour la continuité, c'est l'une des activités qui a suscité le plus d'enthousiasme parce qu'elle donne la possibilité d'effectuer un suivi à l'aide d'une méthodologie spécifique.

Les jeunes l'ont également adoptée avec enthousiasme et engagement, étant donné qu'ils ont pu voir concrètement comment l'outil leur permet de suivre et de recueillir des informations sur une question qui leur est essentielle. La plupart d'entre eux font leurs premiers pas dans l'activisme avec des caractéristiques plus professionnelles, et ils utilisent l'outil avec enthousiasme. Ils ont demandé une formation spécifique, que nous prévoyons pour 2023.

2. Forum des OSC sur la coopération efficace au développement

Objectifs

- Réunir les groupes d'intérêt au niveau national pour faire progresser les activités de plaidoyer en faveur d'une coopération efficace au développement.
- Établir un consensus autour de l'approche et de la mise en œuvre de stratégies et d'efforts de plaidoyer qui peuvent être articulés avec les secteurs concernés.
- Fournir une expérience de formation sur les questions liées à l'Agenda 2030/ODD, l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour proposer des solutions aux problèmes spécifiques qui se posent au niveau local, en intégrant et en mettant en œuvre les ODD, les cibles, les indicateurs et les priorités nationales.
- Jeter les bases d'un travail inter-organisationnel conjoint (entre les gouvernements locaux, les acteurs productifs et les organisations sociales) pour l'identification et la résolution des problèmes locaux afin de renforcer la diffusion et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de prendre en compte la CED.

Programme

Le forum s'est tenu dans différentes régions du pays à des moments différents. De nombreux travaux ont été menés dans ce sens :

- Trouver les bons partenaires pour la mise en œuvre des activités.
- Organiser des réunions de coordination avec des représentants de chaque organisation partenaire.

- Faire une première approche du thème de la CED afin que chaque partenaire puisse identifier le concept avec les pratiques qu'il met déjà en œuvre, ou avec un agenda potentiel, pour pouvoir organiser le forum dans sa région.

L'organisation logistique des forums a également pris beaucoup de temps, car ils étaient financés à partir de Buenos Aires, mais réalisés dans les provinces. Chaque forum a eu des activités de formation préalables qui lui ont permis d'unifier les concepts liés à la CED. Ces formations ont nécessité la préparation de matériel spécifique. Les médias et les services de presse des organisations locales ont été sollicités pour les diffuser.

Participants

Des syndicats, des représentants d'organismes publics, des représentants d'universités ou de centres de recherche, des membres d'ONG ou de fondations, des membres de mouvements sociaux, des organisations de défense de l'environnement et d'autres représentants des secteurs de l'éducation et de la santé étaient présents.

Résultats

- Sensibilisation des acteurs de la société civile et des parties prenantes gouvernementales à la relation entre l'Agenda 2030, le renforcement des espaces civiques, l'appropriation démocratique, le droit au développement et les principes de l'efficacité du développement.
- Création d'espaces multipartites composés d'acteurs du gouvernement provincial et de groupes de la société civile pour suivre les politiques publiques en lien avec l'efficacité du développement, sur la base des dimensions de l'Agenda 2030.

3. Dialogue avec les partenaires de développement sur le thème des ODD et de l'Agenda 2030

Objectifs

- Construire un cadre conceptuel sur les ODD et l'Agenda 2030, en priorisant les objectifs pour la province de Tucumán afin de servir de référence et de fondement à leur mise en œuvre.
- Acquérir les compétences nécessaires pour proposer des solutions à des problèmes spécifiques au niveau local, en intégrant et en mettant en œuvre les ODD, les cibles, les indicateurs et les priorités nationales.
- Jeter les bases d'un travail inter-organisationnel conjoint (entre les gouvernements locaux, les acteurs productifs et les organisations sociales) pour l'identification et la résolution des problèmes locaux afin de renforcer la diffusion et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'efficacité du développement.
- Présenter des critères méthodologiques et des ressources pour la formation sur les ODD et la construction d'un agenda commun pour les syndicats et les organisations sociales.

Attendees

- 13 syndicats
- 14 chambres de commerce
- 5 nœuds productifs

- 5 établissements d'enseignement
- 13 organisations de la société civile

Au total, des représentants de 66 institutions étaient présents. Étaient également présents trois États provinciaux, des représentants du Conseil national de coordination des politiques sociales qui coordonne l'agenda international en Argentine et des membres du Système unifié des Nations unies en Argentine (PNUD, OIT, PNUE).

Résultats

- L'activité a été bien accueillie, et nombreux sont ceux qui ont fait l'éloge du travail bien coordonné réalisé par notre organisation.
- PAMPA 2030 a pu rassembler des syndicats, des organisations de l'économie sociale, des ONG, des organisations religieuses, des organisations féministes, des peuples autochtones, des organisations environnementales et des universitaires, qui ont défini des agendas et des défis communs. Cette situation est étonnante au point d'être considérée comme un modèle à reproduire dans d'autres pays. L'espace qui a permis le dialogue avec les partenaires du développement a généré une valeur ajoutée pour les organisations qui font partie de PAMPA 2030.

4. Sensibilisation nationale des entreprises sociales (y compris la recherche-action sur les entreprises sociales)

Objectifs

- Clarifier la portée de l'économie sociale, solidaire et populaire (ESSP) en Argentine et aborder la contribution de ces entreprises sociales au modèle de développement du pays.
- Identifier les acteurs critiques du secteur PSHE (Personal, Social, Health and Economic = Personnel, social, santé et économie) qui sont ou pourraient être impliqués dans la promotion de la coopération au développement.
- Déterminer les défis et les opportunités pour les organisations ESSP en tenant compte du contexte et des conditions de fonctionnement dans une région ou un pays.
- Explorer des stratégies et des recommandations sur la manière dont les OSC et les acteurs clés de l'ESSP pourraient collaborer pour soutenir et développer davantage le secteur de l'ESSP en tant qu'acteur clé d'un développement équitable et durable.

Programme

Les principales tâches à accomplir dans le cadre de cette activité ont été les suivantes :

1. Planification de la tâche et du champ d'application de la recherche.
2. Réunions avec Gonzalo Vazquez, le consultant désigné par l'AOED (Alianza de OSC para la Eficacia del Desarrollo en ALC), pour accompagner PAMPA 2030 en tant que tuteur dans la recherche.
3. Définition de la méthodologie et de l'ensemble des entretiens à réaliser.
4. Travail difficile pour coordonner les entretiens en raison du profil des personnes à interroger et de la multiplicité de leurs activités.
5. 22 entretiens ont été réalisés.

6. Enregistrement des entretiens.
7. Traitement et rédaction.
8. Première soumission d'un projet afin d'obtenir les commentaires du tuteur.
9. Rédaction finale.
10. Présentation publique à Mendoza et Buenos Aires.
11. Présentation à Mendoza.
12. Présentation à Buenos Aires.

Le réseau est encore en train d'évaluer s'il peut publier les résultats.

Participants

Les présentations du rapport ont été suivies par plusieurs membres des entreprises interrogées (entreprises récupérées, coopératives, etc.), des universitaires, des représentants syndicaux et des représentants d'autres organisations de la société civile qui travaillent avec des coopératives.

Description de l'activité et des discussions des organisations participantes

- Trente syndicats et organisations de la société civile ont été formés pour mieux comprendre la méthodologie participative pour l'élaboration de stratégies dans deux domaines considérés comme prioritaires par les participants locaux : l'éradication du travail des enfants (pour l'ODD 8. Cible 8.7), la politique d'assainissement et la lutte contre la pénurie d'eau et la pollution (pour l'ODD 6), et les mécanismes de suivi de l'efficacité du développement des politiques publiques privilégiées par les organisations locales.
- Les participants ont discuté du rôle de l'économie sociale, solidaire et populaire (ESSP) dans le cadre du mandat de l'OIT pour renforcer et consolider le leadership de l'Organisation dans la promotion de l'ESSP au sein du système des Nations Unies, en particulier par le biais de l'action normative. À cette fin, l'OIT est guidée par les instruments normatifs qu'elle a adoptés : la recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, 2002, la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, 2015, la recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017, et la résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire adoptée lors de la 110e Conférence internationale du Travail.
- Dialogue avec les points focaux du gouvernement de la province de Mendoza et développement d'une stratégie commune pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques et des réglementations pour la promotion de l'économie sociale (entreprises sociales).
- Promouvoir la confiance entre les OSC, l'économie sociale et les travailleurs.

PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ET LA RESPONSABILITÉ DES OSC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

1. Dialogue multilatéral sur l'efficacité des OSC

Objectifs

- Organiser des dialogues multipartites au niveau national pour discuter et promouvoir l'efficacité du développement des OSC et un environnement favorable à la société civile.
- Promouvoir le renforcement des liens entre les multiples acteurs du développement afin de permettre le développement d'un travail commun à l'avenir.

Les participants

Membres des gouvernements nationaux, des municipalités et d'autres pays d'Amérique latine, acteurs de la société civile (syndicats, ONG, organisations confessionnelles et organisations de défense des droits de l'homme, entre autres).

Résultats

Tous les participants ont accueilli les activités de manière très positive, et la table ronde a été jugée pertinente pour les engagements avec conclusions et le travail de suivi. Voici quelques points clés de la discussion :

- PAMPA 2030 doit apporter des propositions du Sud au Nord pour lui permettre de présenter un agenda de revendications historiques aux entités qui prennent les décisions au niveau mondial. PAMPA 2030 doit dénoncer les violations des droits de l'homme et exiger que les engagements internationaux des pays développés ou donateurs soient assumés et respectés.
- Un aspect positif de l'Agenda 2030 est sa construction participative. Toutefois, l'agenda présente des lacunes fondamentales. Il se concentre sur la partie planification, mais pas sur la partie financière. Les capacités de suivi et de contrôle sont également insuffisantes et les processus participatifs ne sont pas garantis.

PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC

1. Campagnes nationales contre la réduction de l'espace civique

Objectifs

- Sensibiliser les acteurs sociaux et gouvernementaux à la violence institutionnelle et aux moyens de la réduire, de la prévenir et de l'atténuer. Une campagne nationale visant à réduire la violence institutionnelle sera élaborée à l'intention des populations les plus vulnérables. Il se concentrera principalement sur les personnes sans domicile fixe, les migrants et les populations autochtones.
- Identifier les principaux obstacles à la participation à l'espace civique rencontrés par les populations concernées.
- Promouvoir la coordination des secteurs susmentionnés afin de renforcer leur influence dans les débats publics.

Participants

Des syndicats, des représentants d'organismes publics, des représentants d'universités ou de centres de recherche, des membres d'ONG ou de fondations, des membres de mouvements sociaux, des organisations de défense de l'environnement et d'autres représentants du secteur de la société civile étaient présents.

Résultats

Cette activité a donné lieu à un échange d'expériences et à des projets communs visant à élargir les espaces civiques, à renforcer la transparence et à créer des institutions publiques fortes, démocratiques, participatives et inclusives (ODD 16) et à intégrer ces éléments dans les partenariats nécessaires pour atteindre les objectifs (ODD 17) pour les peuples autochtones, les migrants et les sans-abri dans la région patagonienne de l'Argentine.

Il y avait quatre panels d'une durée maximale de 30 minutes chacun. Les panels étaient composés de trois ou quatre intervenants, pour la plupart des femmes. Des représentants de PAMPA 2030, de l'OIT, du ministère national du travail, des syndicats d'enseignants et d'autres organisations ont participé aux tables rondes, où les ODD ont été abordés d'un point de vue fédéral et en mettant l'accent sur les migrants et les populations autochtones. À la fin de chaque panel, des questions ont été échangées entre les orateurs et le public, qui ont suscité des réflexions essentielles.

Apprendre le rôle que les syndicats peuvent jouer dans le traitement des plaintes pour violence sur le lieu de travail, sur la base de la Convention 190

- Feuille de route pour l'identification des agents gouvernementaux et des espaces de dénonciation de la violence institutionnelle, avec un accent particulier sur la violence fondée sur le genre.
- Sensibilisation au rôle des Nations unies et, en particulier, aux règlements relatifs à la violence, aux femmes, à la diversité et aux droits de l'homme.
- Carte de recours aux organismes publics, bureaux, etc. liés à la dénonciation des violations des droits de l'homme, des menaces à la liberté d'expression et d'association.



Photo: Carte participative des interventions territoriales des OSC pour éliminer la violence institutionnelle et promouvoir l'égalité des sexes.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET PROCHAINES ÉTAPES (POUR 2023 ET AU-DELÀ)

Comme l'indiquent les principes d'efficacité du développement, il est impératif de toujours chercher à ce que les acteurs locaux s'approprient l'agenda. L'un des enseignements tirés est la nécessité d'un dialogue préalable sur les besoins locaux et leurs liens éventuels avec les principes de l'efficacité du développement, car pour de nombreuses organisations, ces principes sont très différents du travail sur le terrain. C'est pourquoi il était essentiel de travailler avec les organisations partenaires dans les localités (municipalités et provinces) où se tenaient les forums afin de découvrir les besoins spécifiques qu'elles avaient pour que ces forums soient utiles.

D'autre part, il était essentiel de relier les forums et les concepts de l'ordre du jour aux questions locales pour garantir une bonne participation. PAMPA 2030 a également appris qu'elle devait mieux établir son budget, sachant que les fonds seront probablement retardés. Une grande partie des ressources utilisées pour localiser l'agenda de la CED ont été empruntées et avancées par la Fundación Multipolar. Ces ressources sont essentielles pour les organisations qui travaillent avec des personnes très vulnérables.

Dialogue multipartite avec les partenaires de développement

Le principal enseignement est que lorsqu'on réunit autant d'acteurs pertinents au sein d'une plateforme de travail et de plaidoyer, il n'est pas difficile de nouer des liens avec les partenaires du développement. L'organisation d'une table ronde multipartite offre une excellente valeur ajoutée aux municipalités, aux États gouvernementaux, à l'État national lui-même et au système des Nations unies au niveau national. Il est essentiel de valoriser la diversité et la pluralité représentées par la plateforme et, en même temps, d'essayer de soutenir la participation active de ses membres afin qu'ils puissent également trouver de la valeur dans la plateforme en leur permettant de s'asseoir et de discuter avec les partenaires du développement.

En ce qui concerne l'élaboration de documents tels que les feuilles de route, les déclarations et les liens avec les autorités locales, PAMPA 2030 a progressé dans ces domaines tout au long de son travail dans les localités. La liaison avec les autorités locales et les autres partenaires de développement a été efficace et efficiente grâce à la longue histoire du pays en matière de dialogue social. L'élaboration d'une feuille de route ou d'une déclaration doit encore être améliorée en raison de la dynamique des organisations locales, mais PAMPA 2030 a ajusté ses produits dans ce sens. Dans des provinces comme Tucumán, les acteurs locaux ont réussi à présenter à leurs autorités locales un programme d'efficacité du développement et des priorités en termes de politiques publiques pour le développement durable. Dans le cas de la province de Misiones, ses priorités étaient davantage liées au climat et au financement de la lutte contre le changement climatique. Au cours de la période 2022, le réseau a observé des progrès dans l'établissement de liens avec d'autres acteurs du développement. Cette démarche sera suivie de questions spécifiques liées au climat et à l'égalité entre les hommes et les femmes.

La grande leçon à tirer est que le réseau devrait créer davantage d'espaces comme celui-ci, dans lesquels divers acteurs participent à des discussions sur ces questions transversales pour les nations et les organisations. Les OSC de la région Amérique latine

et Caraïbes (ALC) doivent continuer à travailler pour promouvoir leurs propositions et leurs demandes dans l'agenda mondial et, sur la base de l'expérience et des initiatives existantes, placer les questions d'intérêt pour nos peuples au premier plan des demandes de développement.

Observatoire national

PAMPA 2030 a encouragé la systématisation des données quantitatives et qualitatives qu'elle publiait initialement dans des notes d'information. L'enquête sur les questions relatives à la jeunesse est la première application de la méthodologie de l'Observatoire. Le réseau a progressé dans la systématisation et la diffusion des résultats sur les questions relatives à la jeunesse. Cela a permis au réseau d'établir un lien entre l'objectif de l'observatoire et les questions d'intérêt sur lesquelles travaillent les organisations de PAMPA 2030.

L'Observatoire national a été inauguré les 2 et 3 novembre 2022, présentant les premiers résultats de l'enquête sur l'économie sociale, solidaire et populaire (entreprises sociales) et leur contribution à l'efficacité du développement. Depuis sa création, PAMPA 2030 a développé des lignes de travail liées

- Travail protégé des adolescents. Quantification et secteurs prioritaires du travail des jeunes.
- Analyse diagnostique de la situation des personnes âgées en Argentine.
- Violence institutionnelle.
- Violence de genre et politiques publiques : élaboration de cartes interactives pour les interventions des OSC visant à prévenir, atténuer et réparer la violence de genre et les diversités.

PAMPA 2030 note également la nécessité d'améliorer l'utilisation des réseaux sociaux pour transmettre les résultats de l'Observatorio, de manière à ce qu'elle soit efficace et efficiente et qu'elle atteigne un public plus jeune et moins spécialisé. Un des objectifs est d'éviter de reproduire les circuits d'information dans une cible déjà impliquée dans l'efficacité du développement, limitant ainsi la croissance du POED et son rôle fondamental.

RESOURCES:

1. Observatoire national

- a. « Situation du travail des adolescents : Dimension quantitative et qualitative du problème, réglementation en vigueur et politiques publiques en la matière », Programme : <https://docs.google.com/presentation/d/1kxcN94IUCaUKea6uNF5AU1CWNdpHminU/edit#slide=id.p1>
- b. Rapport sur le travail des adolescents : <https://docs.google.com/document/d/1M11riwAXEhfQOZSEoYd9TALbvRxIzWOJ/edit?rtfpof=true>
- c. Jeunesse : https://drive.google.com/file/d/1Lu4Fj06BLA0KFAZiOmS86j_5bNK7Xy8l/view?usp=share_link

2. Campagnes nationales contre la réduction de l'espace civique

- a. https://drive.google.com/file/d/1sY6xOuU_qqSNVqXTvpuusBiRo_tlsy0o/view?usp=sharing

3. Forum des OSC sur la CED

4.

- a. Buenos Aires: <https://drive.google.com/drive/folders/1v50EKYFDInvt-nSJitpV1Tg-kr5uUbrA>
- b. Tucumán: <https://docs.google.com/document/d/1Y5tiOlpsWpODg2wE9snS8p3oNxCAzbAo/edit>
- c. Missions: <https://docs.google.com/document/d/1loFhpqlo6yFnHPEyQmVGPaT0YoVXDm6v/edit>

4. Atelier PAMPA 2030 à Tucumán

- a. Programme: <https://docs.google.com/document/d/1idMLEReh4VUKRZJfOFLC17yTLfgaygIP/editusp=sharing&oid=104034754679066549821&rtpof=true&sd=true>

5. Entreprises sociales

- a. https://docs.google.com/document/d/1Ji8ddwPYXPVQlhWWF_IType0UmCBLsBDI/edit?usp=sharing&oid=104034754679066549821&rtpof=true&sd=true

Zimbabwe

Entreprises sociales et Action Dialogue

Association nationale des organisations de jeunesse

INTRODUCTION

Le Zimbabwe est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dont la population est estimée à 14,8 millions d'habitants en 2020, la majorité d'entre eux vivant dans des zones rurales. Son indice de développement humain (IDH)³⁹ de 0,571 place le pays dans la catégorie du développement humain moyen, au 150e rang sur 189 pays en 2019.

En ce qui concerne la réalisation de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable (ODD), les progrès restent inégaux dans plusieurs secteurs, notamment la santé et l'éducation. Si les résultats sanitaires se sont améliorés, la mortalité maternelle et infantile reste élevée. Le taux d'alphabétisation du pays est l'un des plus élevés d'Afrique, avec 92,1 %, malgré la menace que représente l'augmentation du nombre d'enfants qui abandonnent l'école. L'inégalité entre les sexes reste importante, les femmes étant à la traîne dans presque tous les indicateurs de progrès en matière de développement. Le pays est peu résistant aux chocs (économiques, climatiques et sanitaires). Le cyclone Idai en 2019, associé à des années de sécheresse successives et à la pandémie de COVID-19 en 2020, a eu de graves répercussions qui ont plongé plus de la moitié de la population dans l'insécurité alimentaire. Ils menacent également d'annuler les gains fragiles, mais importants réalisés ces dernières années en matière de développement.

Ces dernières années, le Zimbabwe a connu une détérioration significative des progrès réalisés dans le cadre des ODD. La pauvreté a augmenté de façon spectaculaire. Une situation économique grave combinée à une crise politique profonde dominée par la question de la succession constitue le contexte incertain et imprévisible des défis en matière de développement. Les principaux défis en matière de développement sont les suivants : niveaux élevés de pauvreté, insécurité alimentaire croissante, absence de gouvernance démocratique et de respect des droits de l'homme, faiblesse de l'administration publique, vulnérabilité au changement climatique, utilisation non durable des ressources naturelles, clientélisme profondément enraciné, corruption généralisée et absence d'égalité entre les hommes et les femmes. Une certaine volonté de réforme est perceptible, mais il reste à voir ce que cela signifie dans la pratique. Le risque d'une aggravation des troubles politiques, d'une aggravation du déclin économique et d'une augmentation de la pauvreté est élevé.

En 2017, le gouvernement a annoncé la déclaration Vision 2030 du Zimbabwe⁴⁰ qui vise à faire évoluer le pays « vers une société prospère et autonome à revenu moyen supérieur d'ici 2030 ». La vision représente un cadre global pour réaliser l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). La mise en œuvre du programme de stabilisation

³⁹ L'Indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique des résultats moyens obtenus dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, le fait d'être bien informé et d'avoir un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions.

⁴⁰ VISION 2030 : « Vers une société prospère et autonome à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030 ». (2018). Gouvernement du Zimbabwe. <https://www.zim.gov.zw/index.php/en/government-documents/category/1-vision-2030>.

transitoire (PST) 2018-2020 et de deux stratégies de développement à moyen terme devrait permettre de concrétiser cette vision. Le gouvernement a démontré son engagement à financer l'actuelle stratégie nationale de développement (SND1) couvrant la période 2021-2025 (et par extension les ODD), par le biais d'allocations budgétaires conformes aux priorités, programmes et initiatives de la SND1, articulées autour d'un cadre de gestion intégrée axée sur les résultats (IRBM) pour des résultats concrets. Malgré un espace budgétaire limité, cette entreprise représente un engagement ferme non seulement pour la mise en œuvre de la SND1, mais aussi pour l'environnement dans lequel le ZUNSDCF sera mis en œuvre.

Les 14 domaines thématiques de la SDN1 sont fondés et alignés sur les ODD, avec un alignement de 75 % sur les ODD, y compris des thèmes transversaux tels que l'égalité entre les hommes et les femmes et l'inclusion des personnes handicapées. Les ODD constituent un élément clé pour comprendre l'engagement du pays à l'égard de l'Agenda pour une coopération efficace au développement (CED). Le Zimbabwe dispose d'un cadre institutionnel bien défini pour la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Au sommet de cette structure se trouve un comité de pilotage qui se réunit deux fois par an pour examiner les progrès accomplis et faire rapport au Cabinet. La Vision 2030 du pays s'articule autour de cinq axes stratégiques, à savoir : la gouvernance, la stabilité macroéconomique et le réengagement, la croissance inclusive, le développement du capital social et humain, ainsi que les infrastructures et les services publics. Il fournit le cadre d'orientation général et les piliers fondamentaux pour la mise en œuvre des ODD. Bien que les ODD aient été intégrés dans la stratégie nationale de développement¹ et les budgets annuels, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour localiser et intégrer les ODD aux niveaux infranational et sectoriel, notamment en les intégrant dans des processus et structures communautaires dynamiques pour une mise en œuvre plus efficace.

Le Zimbabwe a donné la priorité aux ODD 2 (Faim zéro), 3 (Bonne santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes), 6 (Eau propre et assainissement), 7 (Énergie propre et abordable), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 13 (Action pour le climat) et 17 (Partenariat pour les objectifs) comme étant les plus critiques, sur la base des priorités nationales de développement du pays dans le contexte des ressources disponibles. Toutefois, le pays est resté déterminé à réaliser l'ensemble des 17 ODD. Le Zimbabwe considère que ces objectifs prioritaires sont essentiels pour relever les défis les plus pressants en matière de développement national et qu'ils peuvent avoir des effets multiplicateurs dans de nombreux secteurs et sur d'autres objectifs.

En outre, le Zimbabwe a adopté une approche de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société pour la planification du développement et la mise en œuvre des programmes, car il reconnaît qu'aucun secteur ou segment de la société ne peut, à lui seul, atteindre les ODD. Le score de l'indice des ODD du Zimbabwe s'élevait à 53,8 % en 2020, en baisse par rapport aux 56,1 % de 2017. Le Zimbabwe est classé 125^e sur 166 pays. Bien que l'économie montre des signes d'amélioration, la pauvreté reste élevée, l'extrême pauvreté passant de 30 % en 2017 à 38 % en 2019. Lors de son examen national volontaire (2021), le Zimbabwe a constaté que les progrès accomplis dans la réalisation des ODD étaient mitigés.

AIDE

Le gouvernement du Zimbabwe continue de recevoir le soutien des partenaires de développement pour relever certains des principaux défis de développement auxquels le pays est confronté. Bien que le pays ne reçoive pas de soutien budgétaire direct, les flux d'aide sont acheminés par le biais de mécanismes alternatifs tels que le cadre de coordination des Nations unies (ONU) et les OSC qui contournent le gouvernement. L'absence d'aide budgétaire repose sur la nécessité pour le Zimbabwe d'améliorer son bilan en matière de droits de l'homme, de respecter ses obligations vis-à-vis de ses créanciers et d'améliorer les systèmes nationaux pour absorber les flux d'aide.

- Entre 2002 et 2012, le Zimbabwe a reçu 5,6 milliards de dollars américains d'APD (28e rang mondial) et une APD nette estimée à 757,8 millions de dollars américains en 2014, ce qui équivaut à 5,4 % du PNB.
- L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a fourni plus de 3,2 milliards de dollars d'aide au développement au Zimbabwe depuis son indépendance en 1980.
- En 2019, le pays a reçu 974,89 millions de dollars, selon la Banque mondiale, soit une augmentation par rapport aux chiffres de 2018 (794 millions de dollars).
- En 2021, le pays a reçu 961 millions de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), ce qui lui offre une occasion unique de lutter contre le COVID-19 et d'œuvrer à la réalisation des ODD.
- En 2019, les principaux donateurs pour le Zimbabwe étaient le Royaume-Uni (RU), le Japon, les États-Unis d'Amérique (USA), les institutions de l'Union européenne (UE) et l'Allemagne (Aid for Trade).
- Au cours des trois premiers trimestres de 2022, le pays a reçu une APD de 638,3 millions de dollars, dont 402 millions de dollars provenant de partenaires bilatéraux et 236,3 millions de dollars de partenaires multilatéraux. 124,2 millions de dollars devraient être décaissés au cours du quatrième trimestre, ce qui portera l'aide totale pour l'année à 776 millions de dollars.

Cette aide a été affectée au financement de programmes et de projets dans divers secteurs de l'économie, notamment la santé, l'agriculture et l'éducation.

Le secteur qui reçoit les flux d'aide les plus importants est le secteur de la santé, qui est largement financé par un soutien extérieur, alors que le gouvernement est aux prises avec le financement du secteur qui est essentiel au développement, au bien-être des citoyens et à la réalisation des ODD. Les flux d'aide dans le secteur sont acheminés par le biais de divers programmes. Les principaux sont le Fonds mondial, qui soutient les programmes de lutte contre le paludisme et le VIH/sida, et le Plan d'urgence du président des États-Unis pour la lutte contre le sida, qui est soutenu par le gouvernement américain.

En 2021, le secteur de la santé a reçu 212,9 millions de dollars qui ont été consacrés aux programmes de vaccination, aux programmes de santé maternelle et à la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA. Il est urgent de doter les établissements de santé des équipements indispensables pour améliorer le type de services offerts.

Le secteur de la gouvernance est le deuxième secteur le plus soutenu au Zimbabwe. Ce soutien s'est concentré sur le renforcement institutionnel afin d'améliorer la gouvernance par la mise en place d'institutions clés décentralisées au niveau du district

dans la mesure du possible et de soutenir les réformes dans le secteur qui peuvent permettre d'améliorer la fourniture de services. Le secteur est soutenu à hauteur de 44,2 millions de dollars.

Répartition par secteur	2022 Jan-Sept, Act	2022 Q4 Proj	2022 Proj	2023 Proj
Agriculture	100.1	25.9	33.8	20.2
Éducation	8.9	7.7	15.1	25.3
Réponse d'urgence	33.6	8.8	119.7	11.6
Énergie	13.7	23.9	20.9	13.5
Foresterie	0.3	2.0	0.0	5.6
Gouvernance	42.6	16.0	16.1	44.2
Santé	408.3	140	496.6	212.9
Fabrication et valorisation	1.4	0.3	0.0	5.7
Ressources minérales et minières	-	-	0.0	0.2
Autres infrastructures sociales et services	14.4	3.9	66.9	4.2
Tourisme	2.4	0.1	0.0	0.8
Politiques et réglementations commerciales	0.0	0.3	0.0	1.4
Transport et stockage	0.2	0.1	1.1	0.6
Eau et assainissement	12.1	5.0	5.7	6.7
Total	628.3	234.0	776.0	352.8

Source: MoFED

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Le gouvernement du Zimbabwe a élaboré un cadre politique de coopération au développement qui a été lancé en 2019 pour coordonner, soutenir et garantir la participation inclusive des divers acteurs de la coopération au développement au niveau national. Cette politique est considérée comme une domestication de plusieurs engagements mondiaux liés à une coopération efficace en matière de développement et à l'Agenda 2030. Le cadre politique accélère les efforts de réengagement dans le cadre de la « nouvelle dispensation » avec la communauté internationale ainsi qu'avec la communauté du développement au sens large au Zimbabwe, renforce et élargit les partenariats de développement, consolide l'architecture du développement au Zimbabwe et institutionnalise la responsabilité mutuelle tant verticale qu'horizontale.

Il complète « les réformes économiques en cours, notamment en matière de politique budgétaire et de gestion de la dette, et améliore la gouvernance économique en favorisant la cohérence des politiques, l'efficacité des institutions du secteur public, la transparence et la responsabilité », clarifie la vision du pays en matière de partenariats inclusifs et fournit un cadre pour améliorer la gestion et la coordination de la coopération au développement. Le lancement du cadre politique sous la deuxième République par le gouvernement est le signe d'une volonté politique accrue de soutenir le programme de coopération efficace au développement, puisqu'il permet de passer de l'efficacité de l'aide à la CED.

RÉDUIRE L'ESPACE CIVIQUE

Le gouvernement du Zimbabwe a récemment annoncé son intention de modifier la loi existante sur les organisations volontaires privées (PVO) afin de limiter les cas de blanchiment d'argent et d'empêcher les acteurs non étatiques de prendre part à des activités politiques. Si elle est adoptée, cette loi aura un impact négatif sur les activités de la sphère publique, en particulier sur les petites organisations qui sont activement impliquées dans le travail caritatif au sein des communautés marginalisées. Certains de ses aspects ont été jugés inconstitutionnels et arbitraires, ce qui empêche de nombreuses organisations d'être officiellement enregistrées et de fonctionner. Les OSC ont aidé le gouvernement en fournissant des biens sociaux et économiques aux régions touchées. Les objectifs des OSC ont complété les objectifs de développement du gouvernement.

En novembre 2021, le gouvernement du Zimbabwe a publié le projet de loi sur les OVP dans la Gazette gouvernementale. Cet instrument juridique a été conçu pour réglementer l'existence et le fonctionnement de toutes les organisations bénévoles. Le champ d'application du projet de loi affecte directement les organisations qui se concentrent sur les besoins physiques et sociaux, la charité, l'aide juridique, le bien-être des animaux et la mobilisation des ressources. Les organismes religieux, les institutions statutaires, les organisations politiques et les fiducies éducatives figurent parmi les entités exclues des dispositions du projet de loi.

Le gouvernement ne peut à lui seul atteindre tous les ménages et réaliser sa stratégie de développement. Les gouvernements ont besoin d'acteurs non étatiques, en particulier ceux qui participent à la fourniture de biens sociaux et économiques. Le gouvernement doit donc travailler en collaboration avec d'autres acteurs non étatiques pour parvenir à un développement durable. L'adoption du projet de loi a depuis été approuvée par l'Assemblée nationale et le Sénat. L'adoption de ce projet de loi aura un effet négatif considérable sur les chances de réaliser les aspirations de la première stratégie nationale de développement et, en fin de compte, sur la réalisation des ODD.

Le projet de loi sur les OVP a un impact négatif sur la réalisation de plusieurs ODD de la manière suivante :

- ODD 1 sur l'éradication de la pauvreté : certaines organisations travaillant sur la réduction de la pauvreté pourraient perdre définitivement leur statut juridique et devraient cesser leurs activités.
- ODD 2 sur l'élimination de la faim : certaines organisations travaillant dans le domaine de l'aide alimentaire seront confrontées à des restrictions en matière de collecte de fonds et de mobilisation des ressources.
- ODD 4 sur l'offre d'une éducation de qualité : cet objectif sera affecté négativement en raison des limites imposées à la mobilisation des ressources.
- ODD 6 sur la fourniture d'eau propre et d'assainissement et d'énergie propre et abordable : les organisations qui critiquent la fourniture de services par le gouvernement peuvent voir leur enregistrement annulé.
- L'ODD 8 sur la création d'emplois décents et la croissance économique sera affecté de deux manières : d'une part, par l'élimination des organisations qui critiquent les échecs du gouvernement en matière de création d'emplois et de croissance économique et, d'autre part, par le licenciement de milliers de Zimbabweens employés dans les organisations concernées.

L'engagement entre les OSC et les donateurs a été mis en lumière, les interactions entre les acteurs des OSC et la communauté des partenaires du développement étant considérées comme favorisant un changement de régime. La rhétorique politique s'est intensifiée entre 2021 et 2022 pour décourager l'engagement, le projet de loi patriotique cherchant à introduire des sanctions pour les acteurs des OSC qui s'engagent avec des partenaires de développement de pays occidentaux. Cela va à l'encontre des dispositions de la politique nationale de coopération au développement qui reconnaît les OSC comme des acteurs du développement, avec un rôle défini à jouer qui comprend l'engagement avec d'autres acteurs du développement, y compris les partenaires du développement.

Le Zimbabwe est considéré comme une destination incertaine pour le financement des donateurs. Actuellement, de nombreux donateurs ne veulent pas apporter de fonds au Zimbabwe. La rhétorique du gouvernement suggère un programme de changement de régime mené par les donateurs et, par conséquent, le gouvernement s'est généralement montré hostile aux organisations donatrices. Cependant, rien ne prouve que tous les donateurs du monde entier soient intéressés par un changement de régime. De nombreux pays et organisations donateurs bien intentionnés ont continué à travailler au Zimbabwe malgré les incertitudes liées à la stabilité de la monnaie, au manque de clarté de la législation et à l'aggravation de la polarisation partisane.

La loi proposée entraînera une nouvelle vague de fuite des donateurs, ce qui affaiblira encore davantage le programme de développement national visant à ouvrir le Zimbabwe aux entreprises nationales, régionales et internationales. L'espace des organisations non étatiques ou de la société civile est une source importante de revenus. Selon le ministère des Finances et du Développement économique, pour la seule année 2021, les revenus injectés dans l'économie zimbabwéenne par les ONG se sont élevés à 975,16 millions de dollars. Si le projet de loi est adopté, il est probable que le financement mobilisé diminuera de manière significative.

Le secteur des OSC devient de plus en plus une source majeure d'emploi pour de nombreux diplômés d'universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur. Cette situation entraînera des conséquences négatives si les ONG doivent fermer leurs portes en raison de la modification de la loi. En outre, les OSC sont mondialement reconnues comme des lieux crédibles d'innovation et de développement du leadership. Au niveau local, des innovations telles que le Pfumbvudza et la collecte des eaux de pluie ont d'abord été développées et pilotées par des ONG avant d'être adoptées par le gouvernement. Les systèmes traditionnels tels que «Zunde raMambo/isiphala seNkosi» ont été affinés par les ONG afin de renforcer la résilience des communautés. Les deux étaient des mesures agraires adoptées par la société civile dans le cadre de sa participation aux communautés appauvries afin d'améliorer la sécurité alimentaire.

LE POED AU ZIMBABWE EN 2022

L'Association nationale des organisations de jeunesse (NAYO), qui sert de point focal au Zimbabwe pour le POED dans le cadre du projet d'initiatives nationales, a soutenu l'engagement des OSC auprès de divers acteurs, dont des entreprises sociales, des partenaires de développement, le parlement, le gouvernement, d'autres OSC et des syndicats. Ces engagements ont contribué à l'élaboration de diverses recommandations destinées à différents acteurs du Zimbabwe, qui constituent les principales questions de plaidoyer pour les OSC locales en fonction du contexte du pays.

Le rapport annuel 2022 sur la coopération efficace au développement fait référence à des initiatives sélectionnées qui sont considérées comme faisant progresser le discours sur la coopération au développement au Zimbabwe et qui peuvent accélérer l'action au niveau national pour atteindre les ODD et les priorités de la SNDD1. Il s'agit notamment de :

1. Recherche-action sur les entreprises sociales

La recherche-action a exploré le contexte zimbabwéen qui ne dispose pas d'un cadre juridique régissant les opérations des entreprises sociales (ES) dans le pays, où le gouvernement ne soutient que peu ou pas le secteur et où le concept d'ES est très mal compris par les principales parties prenantes. L'analyse contextuelle a confirmé que le secteur de l'économie sociale au Zimbabwe en est à son premier stade de développement. La recherche-action était en grande partie qualitative et, en raison de la nature fluide du secteur de l'économie sociale au Zimbabwe, la technique d'échantillonnage en boule de neige a été employée après qu'une cartographie des parties prenantes a été réalisée pour identifier les participants potentiels. La recherche a utilisé des entretiens avec des informateurs clés, des groupes de discussion et des discussions asynchrones comme principales méthodes de collecte de données. Les données recueillies dans le cadre de ces approches ont été triangulées à l'aide d'analyses documentaires afin de valider et d'améliorer la qualité des données collectées. La présentation des données s'est également appuyée sur des études de cas tirées des répondants à la recherche pour démontrer les résultats.

Le Centre de développement des femmes de Lupane, une entreprise basée sur les femmes qui soutient les femmes dans l'artisanat, le Centre d'artisanat de Binga, qui soutient également les artisans locaux de Binga, et Money Mart Microfinance, qui propose des solutions financières aux entreprises émergentes, ont été sélectionnés comme études de cas. Ces études de cas présentent deux caractéristiques communes, à savoir l'engagement des pauvres en tant qu'acteurs principaux (SEPPS) et le soutien à l'autonomisation économique des femmes. La recherche-action a permis d'identifier plusieurs parties prenantes de l'ES, notamment des acteurs clés de l'ES et des quasi-agences gouvernementales, qui peuvent potentiellement participer au plaidoyer en faveur de la coopération au développement. Il s'agit notamment de Money Mart Microfinance, Self-Help Development Foundation, Powerlive Zimbabwe, Binga Craft Centre, Sinethemba Women and Youth Development Trust, Lupane Women Development Centre, Christian Youth Volunteers Trust, Talia Women's Network, Jekesa Pfungwa /Vulingqondo, Tamuka Foundation, Zimbabwe Women's Bureau, Zimbabwe Youth Council, Empower Bank, Zimbabwe Association of Microfinance Institutions et Ministry of Women Affairs, Community, Small and Medium Enterprises (ministère de la Condition féminine, des Communautés et des petites et moyennes Entreprises).

Les acteurs et les parties prenantes de l'ES identifiés constituent la base de l'engagement de l'ES dans le plaidoyer en faveur de la coopération au développement au Zimbabwe. La recherche-action a permis d'identifier les opportunités potentielles pour les ES au Zimbabwe en ce qui concerne la législation sur les ES, la défense du cadre politique et la formalisation des ES. Le secteur de l'économie sociale au Zimbabwe a le potentiel de tirer parti des plans de développement nationaux tels que la stratégie nationale de développement du Zimbabwe 1 (NDS1), le cadre politique de coopération au développement (2020) et les ODD, entre autres. Ceux-ci soulignent la nécessité d'une collaboration multipartite et inclusive pour stimuler le développement et la croissance au Zimbabwe. La recherche-action a mis en évidence l'absence flagrante de cadre politique et juridique pour soutenir le travail des ES et les changements dans le cadre juridique pour les

acteurs non étatiques. Le projet de loi sur les organisations bénévoles privées (Private Voluntary Organisations Bill) présenté au Parlement vise à limiter les pouvoirs des acteurs non étatiques dans des domaines tels que la collecte de fonds.

Les recherches menées dans le cadre du SE ont permis de formuler des recommandations essentielles pour donner le ton à l'agenda de la CED au Zimbabwe :

- Le gouvernement du Zimbabwe doit créer un environnement propice au développement positif des entreprises en élaborant un cadre politique et législatif clair qui reconnaisse et définisse les paramètres du secteur. Cela améliorera la visibilité et la croissance du secteur et permettra de faire le point sur la contribution du secteur au développement durable.
- Les SE doivent s'associer à des universités locales, telles que le Centre pour l'entrepreneuriat et l'innovation de l'Université d'État des Midlands, et accéder à des services d'incubation susceptibles de contribuer à la transformation de leurs entreprises. Les services d'incubation les aideront à résoudre les problèmes d'infrastructure et de conseil.
- Le gouvernement doit accorder des allègements fiscaux et mettre en place des programmes d'éducation à la fiscalité pour les entrepreneurs sociaux. Les ES du Zimbabwe ont besoin de beaucoup d'aide pour développer leurs activités en raison de la volatilité de l'environnement macroéconomique et les allègements fiscaux peuvent inciter les acteurs des ES.
- Le gouvernement doit améliorer la coordination entre le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, le ministère des Affaires féminines, de la communauté, des petites et moyennes Entreprises et le ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et des Loisirs afin de garantir l'uniformité de la réglementation du secteur ES.
- Les ES opérant dans le pays doivent s'organiser collectivement et créer un organe représentatif capable de défendre les intérêts des ES, d'engager les autorités compétentes et les partenaires potentiels, et de représenter les ES dans les forums d'élaboration des politiques. Le secteur peut tirer un grand profit du fait de parler d'une voix coordonnée, ce qui est le fruit d'une immense organisation.

2. Dialogue sur l'action

Dans le cadre du dialogue sur l'action, plusieurs engagements ont été pris par les acteurs du développement pour renforcer l'action au niveau national afin d'assurer la réalisation de l'Agenda 2030. Les engagements sont considérés comme essentiels dans le cadre d'un processus national plurilatéral, car ils fournissent des repères importants pour évaluer les progrès accomplis. Il s'agit notamment de :

Le Parlement

- Le Parlement s'est engagé à initier la formation d'un groupe parlementaire qui se concentre sur la coopération efficace au développement au niveau national et qui aura une vision plus précise des pratiques des acteurs du développement et des flux de l'APD. Actuellement, le rôle de contrôle du Parlement est limité, car il n'y a pas d'accent spécifique sur la coopération au développement.
- Le Parlement s'est engagé à travailler avec les acteurs des OSC pour faire avancer les lois qui créent un environnement favorable à tous les acteurs du développement pour contribuer à la réalisation des ODD. Il est urgent de faire prendre conscience de l'importance de la coopération au développement.

- • Le Parlement s'est engagé à renforcer sa collaboration avec les OSC afin de mieux comprendre l'efficacité de la coopération au développement et de défendre l'agenda au niveau national.

Le gouvernement

- Le gouvernement s'est engagé à faire participer l'exécutif aux pratiques juridiques, réglementaires et administratives en vigueur afin de créer un environnement favorable aux acteurs non étatiques, qui encourage le dialogue, la responsabilité mutuelle et la transparence.
- Le gouvernement s'est engagé à faire progresser les indicateurs relatifs à la jeunesse et à l'enfance adoptés lors de l'examen des cycles de suivi du Partenariat mondial et à participer activement au cycle de suivi de 2024.
- Le gouvernement s'est engagé à inclure les OSC dans l'architecture existante de coordination de la coopération au développement. En prenant cet engagement, le gouvernement a souligné la nécessité pour les OSC d'améliorer le flux d'informations par l'intermédiaire de leur organisation faitière nationale (NANGO), car le gouvernement pourrait ne pas être en mesure d'inclure et d'impliquer directement toutes les OSC.

Organisations de la société civile

- Les OSC se sont engagées à élaborer des normes communes (code de conduite/ mécanisme d'autorégulation) qui fixeront des normes minimales auxquelles les OSC devront se conformer dans la conduite de leur travail. Ces mesures garantiront la transparence des OSC, leur responsabilisation à tous les niveaux, l'appropriation des initiatives de développement par les populations locales et l'alignement sur les plans de développement nationaux. Actuellement, aucun mécanisme de ce type n'est en place et, à plusieurs reprises, les pratiques des OSC en matière de transparence et de responsabilité ont été remises en question par le gouvernement.
- Lancé par l'organisation faitière des OSC au Zimbabwe, l'Association nationale des organisations non gouvernementales (NANGO), le dialogue mené par les OSC engage le gouvernement sur les questions de coopération au développement, en s'appuyant sur le plan de développement national en vigueur (NDS-1).
- Les OSC se sont engagées à aligner leur travail sur la stratégie nationale de développement (NDS-1) et à assurer la liaison avec les ministères de tutelle du gouvernement en ce qui concerne les rapports sur les ODD et les piliers du plan de développement qu'ils alimentent.

Partenaires de développement

- Engagés à approfondir le dialogue et l'engagement au niveau national dans le contexte de la coopération au développement.
- Engagés à soutenir les efforts des OSC en vue d'améliorer leur environnement en mettant à leur disposition des modalités de financement qui leur permettent de dialoguer, d'engager les citoyens et de travailler avec les structures existantes créées par le gouvernement afin de garantir l'adoption de lois solides.
- Engagés à dialoguer et à collaborer avec les OSC sur la prévisibilité des financements qui leur sont destinés.

3. Prescriptions politiques

Instauration d'un climat de confiance entre le gouvernement et les OSC

Compte tenu du rétrécissement continu de l'espace civique, il est urgent de favoriser la collaboration entre le gouvernement et les OSC sur la base des engagements internationaux relatifs à l'environnement favorable aux OSC et aux principes du partenariat de Busan.

- Promotion du dialogue et de l'interface directe entre les OSC et le gouvernement dans le cadre de la coopération au développement.
- Forum de dialogue ouvert semestriel convoqué par le gouvernement et les OSC pour se concentrer sur les questions de coopération au développement.
- L'inclusion et la participation significatives des OSC dans les processus gouvernementaux. Cette tendance favorise la participation symbolique des OSC aux processus menés par le gouvernement.
- Adoption active des engagements internationaux sur l'EE des OSC qui ont été convenus dans les documents finaux au niveau national par le gouvernement.
- Un cadre solide de gestion et de résolution des conflits doit être mis en place pour identifier, traiter et résoudre les conflits qui existent actuellement entre les deux parties. Un médiateur peut alors dégager les points essentiels permettant aux deux parties d'évoluer vers une relation plus constructive et plus ouverte.
- L'élaboration de lois, guidées par le droit international et régional, qui respectent les libertés fondamentales d'association, d'expression et de réunion, est essentielle au travail des divers acteurs du partenariat mondial au niveau national. Le gouvernement et la société civile doivent disposer de guides juridiques efficaces qui permettent aux OSC et au gouvernement de fonctionner librement.
- Les donateurs devraient cesser d'assortir la coopération au développement de conditions et permettre aux pays en développement de s'approprier le processus de développement.
- Le gouvernement devrait garantir un espace civique pour tous et considérer la société civile et la communauté des donateurs comme des alliés dans les initiatives de développement et non comme des ennemis.
- Faciliter l'instauration de la confiance en mettant en place des gouvernements plus transparents et plus responsables qui entendent la voix des citoyens en décentralisant le pouvoir et les ressources vers les communautés locales, ce qui permet aux citoyens de participer à la prise de décision au niveau gouvernemental et multilatéral.

Renforcer les partenariats (action) pour atteindre les ODD au niveau national

- Localiser les ODD. Le gouvernement a entrepris ce processus, il est nécessaire de diffuser des informations sur les résultats de ce processus.
- Création d'un environnement favorable aux OSC qui respecte et reconnaît les OSC en tant qu'acteurs indépendants du développement, ayant voix au chapitre dans les processus nationaux. Le projet de loi d'amendement de l'OVP ne doit pas être adopté dans sa forme actuelle. Un nouveau processus d'élaboration du projet de loi doit être lancé par le gouvernement.
- Renforcer la capacité de l'agence statistique nationale à interpréter les données des acteurs des OSC. Les données générées par l'agence ne saisissent que les informations relatives aux agences gouvernementales et excluent tous les autres acteurs. Les données relatives aux acteurs non étatiques ne sont pas considérées comme officielles. Cela pose des problèmes d'interprétation du contexte de développement par les acteurs.

- Le gouvernement est appelé à assouplir les pratiques administratives au niveau local, ce qui rend les communautés inaccessibles aux OSC et aux autres acteurs.
- Une plus grande inclusion des OSC dans la matrice et la coordination de la mise en œuvre des ODD sous l'égide du gouvernement. Le gouvernement n'organise plus de réunions thématiques, ce qui réduit l'apprentissage, l'échange et la coordination au niveau national sur la mise en œuvre des ODD.
- Promotion d'une gouvernance collaborative centrée sur le citoyen.

Palestine

Rapport annuel d'avancement 2022

Observatoire des politiques sociales et économiques — Al Marsad

INTRODUCTION

L'Observatoire des politiques sociales et économiques (Al Marsad) a été fondé en 2012 par un groupe de jeunes activistes et chercheurs qui se sont réunis pour protéger les droits sociaux et économiques du peuple palestinien. Il s'agit d'une organisation de la société civile (OSC) palestinienne de recherche et de campagne spécialisée dans le suivi des politiques socio-économiques du gouvernement palestinien et dans l'obligation de rendre des comptes afin de garantir la justice sociale pour tous les Palestiniens, en particulier les plus vulnérables. À cette fin, Al Marsad utilise une combinaison de recherches fondées sur des données probantes et une plateforme d'engagement social, travaillant avec d'autres OSC palestiniennes et régionales pour plaider en faveur de politiques sociales et économiques équitables.

Al Marsad possède une grande expérience dans le domaine des droits sociaux, économiques et culturels. Il a codirigé et réalisé un certain nombre d'études nationales et les a utilisées comme base pour mobiliser des campagnes de plaidoyer à l'échelle nationale sur les questions de développement, les femmes, les réfugiés, la sécurité sociale, le travail informel, les personnes handicapées, le droit à l'éducation, le droit à la santé, la sécurité sociale et la justice fiscale (par exemple, la campagne nationale pour la sécurité sociale en Palestine⁴¹, Bloody Basil⁴²).

Al Marsad a également travaillé sur le rétrécissement de l'espace civique et a organisé plusieurs ateliers sur cette question, comme celui consacré au « Rétrécissement de l'espace des ONG palestiniennes et aux moyens de résistance »⁴³. Al Marsad organise chaque année une conférence internationale sur les mouvements sociaux : 2016, Droit à la santé en temps de guerre⁴⁴ ; 2017, Mouvements sociaux⁴⁵ ; 2018, Souveraineté alimentaire... Colonisation et frontières (en partenariat avec UAWC et La Via Campesina⁴⁶). En outre, Al Marsad a pris la tête de la coordination de la production d'études régionales et a participé au comité de travail d'un certain nombre d'initiatives régionales.

En outre, ils représentent à la fois les secrétariats de la Campagne nationale pour la sécurité sociale et de la Coalition palestinienne pour les droits économiques, sociaux et culturels (Adaleh). Adaleh est une alliance sociale regroupant environ 65 OSC palestiniennes, cofondée par Al Marsad en 2017. Tous deux rassemblent divers acteurs de la société civile dans des efforts unifiés et organisés pour défendre les droits sociaux, économiques et culturels du peuple palestinien.

Al Marsad adopte tous les principes d'une coopération efficace au développement dans son travail de recherche et de plaidoyer, en garantissant l'appropriation nationale des

⁴¹ https://www.youtube.com/watch?v=NQVcD2_r4vI.

⁴² <http://www.almarsad.ps/archives/835>.

⁴³ <https://www.facebook.com/watch/?v=187499886643802>.

⁴⁴ <https://www.facebook.com/Social.and.Economic.Policies.Monitor/photos/a.880219468759021/1392298154217814>.

⁴⁵ <https://www.facebook.com/Social.and.Economic.Policies.Monitor/photos/a.880219468759021/1774628299318129/>.

⁴⁶ <https://www.facebook.com/Social.and.Economic.Policies.Monitor/videos/460390894686236>.

priorités, la transparence et la responsabilité partagée, le partenariat inclusif et l'accent mis sur les résultats. Al Marsad surveille les stratégies de financement des donateurs en Palestine, qui, dans de nombreux cas, ne répondent pas aux priorités nationales et ne sont pas élaborées en consultation avec les acteurs nationaux palestiniens, et plaide pour un financement plus adapté aux priorités palestiniennes. Al Marsad surveille également les politiques et les dépenses du gouvernement palestinien en Palestine par le biais d'examen et d'analyses réguliers des budgets publics et des priorités de développement, ainsi que des investissements du gouvernement et des allocations budgétaires pour différents secteurs. L'organisation a produit plusieurs recommandations politiques critiques exigeant des allocations budgétaires publiques équitables et des dépenses dans le secteur social (santé, éducation, autonomisation, etc.). Elle garantit également des partenariats inclusifs avec toutes les parties prenantes concernées.

En 2016, Al Marsad a lancé et dirigé la Campagne nationale pour la sécurité sociale, qui a marqué une étape importante dans l'histoire du mouvement social palestinien. Cette campagne, la première du genre en Palestine, a rassemblé des travailleurs et des syndicats, des organisations de femmes et de jeunes, des réseaux d'ONG et des experts, dans un effort organisé pour lutter contre les injustices⁴⁷ qui ont façonné la loi sur la sécurité sociale élaborée par l'Autorité palestinienne, et pour garantir que les intérêts et les aspirations des travailleurs et des employés palestiniens soient intégrés dans la loi.

Le contexte dans lequel s'inscrit ce rapport est celui de la fracture interne de 2007. Depuis cette année-là, l'Autorité exécutive palestinienne, en particulier le président, s'est emparée des fonctions législatives et de contrôle du Conseil législatif palestinien (CLP). Cela viole la loi fondamentale palestinienne (Constitution) et prive le CLP de sa capacité à assurer l'équilibre des pouvoirs et à défendre les intérêts de la population. Cette situation a entraîné une diminution de la responsabilité et du contrôle, notamment en ce qui concerne l'approbation des budgets publics et le suivi des dépenses publiques. Le président a gouverné le pays en adoptant des lois par décret, ce qui constitue une violation de la séparation des pouvoirs et a eu pour effet d'affaiblir le pouvoir judiciaire et de compromettre son indépendance. Cette situation a porté préjudice au système de gouvernance de la Palestine et à tous les aspects de la vie, mettant en péril l'État de droit et réduisant l'espace de la société civile.

MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE LA CED ET DE L'AGENDA 2030

1. Observatoire national

Objectifs

- Soutenir et renforcer les efforts nationaux de surveillance de la CED.
- Contrôler les budgets et les dépenses publiques, en particulier en l'absence du Conseil législatif palestinien (parlement), où l'autorité exécutive s'est emparée de la fonction de contrôle du Conseil législatif palestinien depuis la fracture interne de 2007.

Programme

Les tâches principales comprenaient l'identification des sujets à traiter dans le cadre de l'initiative, la recherche et la production de connaissances critiques, la production et la

⁴⁷ « La loi sur la sécurité sociale en Palestine : En quête de justice ». (2017). Rosa Luxemburg Stiftung Regional Office Palestine. <https://www.rosaluxemburg.ps/wp-content/uploads/2017/01/Rosa-Luxemburg-Articles-English-Firas-Jaber-Paper.pdf>.

diffusion de matériel audiovisuel par le biais des médias sociaux d'Al Marsad et de ses partenaires.

- Al Marsad a produit et publié un document de recherche qui traite de l'injustice dans le système fiscal palestinien en se concentrant sur les amendements proposés à la loi sur l'impôt sur le revenu et sur le nouveau projet de loi par décret sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)⁴⁸. Sur la base du document de recherche, Al Marsad a soumis un mémorandum intitulé « Examen critique du projet de loi par décret sur la TVA », qui comprend 18 commentaires critiques sur les 156 articles du projet de loi, qui, selon Al Marsad, doivent être pris en considération avant d'approuver le projet de loi. Sur la base des conclusions de ce rapport de recherche, Al Marsad, en collaboration avec Adaleh, a lancé et mené une campagne de sensibilisation intensive contre le nouveau projet de loi, ce qui a permis de modifier le projet afin de refléter les exigences de la campagne. En outre, Al Marsad a lancé une campagne contre les amendements proposés à la loi sur l'impôt sur le revenu. Ces deux campagnes ont été couvertes par d'autres sources financières.
- Al Marsad a effectué des recherches sur l'état d'avancement des objectifs de développement durable (ODD) à la fois au niveau mondial et en Palestine. Sur la base des résultats de la recherche, Al Marsad a produit une vidéo sur les ODD, qui a été couverte par l'initiative « Actions against Shrinking Space » (Actions contre le rétrécissement de l'espace)⁴⁹. Diffusée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, elle présente une vue d'ensemble des ODD et met en lumière six d'entre eux ainsi que les droits de l'homme fondamentaux qui s'y rapportent, en fournissant des données détaillées sur leur statut en Palestine et dans le monde : ODD 1 (pas de pauvreté), ODD 2 (faim zéro), ODD 3 (bonne santé et bien-être), ODD 4 (éducation de qualité), ODD 5 (égalité entre les sexes) et ODD 6 (eau propre et assainissement).
- En outre, Al Marsad a produit et diffusé une vidéo intitulée « Oversight of Public Budgeting and Spending in Palestine » (Contrôle des budgets et des dépenses publiques en Palestine)⁵⁰. Le film est basé sur le document de recherche « Fiscal Reform as We Explain It to Our Children » (La réforme fiscale telle qu'expliquée à nos enfants). La vidéo présente une analyse critique du plan de réforme fiscale du gouvernement palestinien, en mettant l'accent sur les principaux problèmes :
 - La majorité des pays ont adopté des politiques budgétaires visant à contrôler l'inflation, l'érosion des salaires et la forte augmentation des prix de l'énergie et des produits de base, dues à la pandémie de COVID-19 et à la guerre russo-ukrainienne, en augmentant l'aide gouvernementale et les dépenses publiques.
 - Au contraire, le gouvernement palestinien a pris des mesures totalement opposées à celles prévues par son plan de réforme fiscale, notamment en réduisant les dépenses publiques dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et la protection sociale. Le plan de réforme est principalement basé sur la réduction du revenu de milliers de familles palestiniennes d'au moins 30 %.
 - La réforme devrait emprunter différentes voies, telles que la réduction de la dette publique, la résistance à la déduction illégale par Israël des recettes fiscales palestiniennes, la lutte contre la corruption et l'augmentation des dépenses publiques dans les secteurs prioritaires.

⁴⁸ "تقرير: الفساد المالي في قطاع غزة" (2022). WATTAN <https://www.wattan.net/ar/news/361624.html>

⁴⁹ <https://www.facebook.com/watch/?v=1088674851979370&ref=sharing>.

⁵⁰ <https://www.facebook.com/Social.and.Economic.Policies.Monitor/posts/pfbid02enZce8GPeKof4Antmd1mZCnWDwSCyRj2bcsUDxGCFRcdGJAHLGxGFaKgnzqf9Ao3l>.

- Al Marsad a également produit et largement diffusé quatre affiches basées sur le document de recherche ; ces affiches ont été financées par un autre donateur. Les affiches transmettaient différents messages au public. La première affiche souligne que tous les gouvernements ont augmenté leurs dépenses publiques, à l'exception du gouvernement palestinien qui tente de les réduire. a mis en lumière le fait que le gouvernement palestinien a emprunté sans intérêt un milliard de shekels sur les fonds de retraite de ses employés et qu'il les menace maintenant de retraite anticipée. La troisième affiche critique la décision du ministre des Finances d'envoyer 30 000 employés à la retraite anticipée, ce qui aura des répercussions sociales et économiques négatives pour plus de 100 000 Palestiniens. La critique clairement le plan de réforme proposé, qui repose principalement sur la réduction des revenus des Palestiniens, en soulignant que ce plan est le résultat de toutes les erreurs passées, notamment le fait de ne pas s'être opposé à la déduction illégale par Israël des recettes fiscales palestiniennes et l'incapacité à contrôler la dette publique.
- Al Marsad, en collaboration avec ses partenaires médiatiques, a utilisé les médias traditionnels et sociaux pour publier et diffuser les résultats de l'initiative (rapport de recherche, vidéo et affiches), ce qui a permis d'atteindre environ 390 000 vues.
- Il convient de rappeler que la fonction de contrôle parlementaire, qui permet au CLP d'assurer l'équilibre des pouvoirs et de défendre les intérêts de la population, a été confisquée par le pouvoir exécutif en 2007. La suppression du rôle du CLP dans l'approbation des budgets et le contrôle des dépenses publiques a entraîné une diminution de la responsabilité et de la surveillance.

Résultats

Al Marsad, en collaboration avec Adaleh et des partenaires médiatiques, a utilisé les médias traditionnels et sociaux pour diffuser et publier les résultats de l'initiative, qui ont été consultés environ 97 000 fois. Dans le cadre de la campagne de plaidoyer contre le projet de loi par décret sur la TVA, Al Marsad et Adaleh ont soumis un mémorandum de protestation au ministère des Finances et de la Planification concernant le projet de loi. La majorité des questions soulevées dans le mémorandum ont fait l'objet d'un accord avec le ministère des Finances, Al Marsad, Adaleh et le ministère :

- Approbation de l'amendement de l'article 10/2 du projet de loi, concernant les créances et les dons pour les organisations à but non lucratif, comme suit : « Les créances obtenues par les organisations à but non lucratif ne sont pas soumises à l'impôt, et à ce titre, elles sont incluses dans les exonérations fiscales inconditionnelles avec l'approbation du Conseil des ministres ».
- Mise en exergue de l'importance d'inclure des tranches d'imposition différenciées, alors qu'une TVA plus faible est imposée sur les biens essentiels consommés par le public, tels que le sucre, la farine, le riz, etc., à condition que le taux d'imposition réduit soit répercuté sur les prix finaux pour le public.
- Discussion de l'article sur la conduite d'activités commerciales par les OSC pour soutenir leurs objectifs non lucratifs. Il a été précisé qu'il existe une limite financière pour les revenus exonérés d'impôts, à condition que les activités commerciales soient identifiées dans une annexe à la loi qui sera ajoutée à l'avenir.
- Discussion de la réduction de la TVA sur les produits pharmaceutiques fabriqués localement, ce qui permettrait de réduire les coûts liés au droit à la santé, en particulier les prix élevés des médicaments. Cet article reste ouvert aux discussions futures.

Les deux parties ont convenu qu'un certain nombre d'articles seraient clarifiés et que le mécanisme de mise en œuvre de ces articles serait défini dans les procédures régissant le travail des parties chargées de l'application de la loi. Par conséquent, la loi fera l'objet de révisions supplémentaires de ces procédures, qui seront communiquées à tous les secteurs avant leur adoption.

2. Forum des OSC sur la CED

Objectifs

- Produire des connaissances actualisées et critiques sur l'aide internationale et l'investissement des gouvernements dans le développement social et la protection sociale, y compris une série de recommandations.
- Renforcer le suivi de la CED au niveau national et améliorer la responsabilité publique en Palestine.

Programme

Al Marsad a publié et diffusé un rapport intitulé «L'efficacité de l'aide internationale fournie à l'Autorité palestinienne». Le rapport met en évidence l'efficacité de l'aide étrangère fournie directement à l'Autorité palestinienne en suivant le flux des subventions internationales et arabes fournies à l'Autorité palestinienne au cours de la dernière décennie (2010-2021) et leurs sources. Elle vise également à déterminer comment ces subventions ont été dépensées et leur impact sur le budget de l'Autorité palestinienne en examinant principalement les rapports du ministère des Finances, ainsi que plusieurs rapports et ouvrages sur l'aide étrangère. Le rapport fournit une analyse critique du plan de réforme fiscale du gouvernement palestinien, en mettant en évidence les principaux problèmes :

- La majorité des pays ont adopté des politiques budgétaires visant à contrôler l'inflation, l'érosion des salaires et la forte augmentation des prix de l'énergie et des produits de base, dues à la pandémie de COVID-19 et à la guerre russo-ukrainienne, en augmentant l'aide gouvernementale et les dépenses publiques.
- Au contraire, le gouvernement palestinien a pris des mesures totalement opposées à celles prévues par son plan de réforme fiscale, notamment en réduisant les dépenses publiques dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et la protection sociale. Le plan de réforme est principalement basé sur la réduction du revenu de milliers de familles palestiniennes d'au moins 30 %.
- La réforme fiscale devrait emprunter différentes voies, telles que la réduction de la dette publique, la résistance à la déduction illégale par Israël des recettes fiscales palestiniennes, la lutte contre la corruption et l'augmentation des dépenses publiques dans les secteurs prioritaires.

En partenariat avec des membres d'Adaleh, Al Marsad a organisé plusieurs discussions sur les conclusions du rapport qui se concentrent sur le déclin de l'aide étrangère fournie à l'Autorité palestinienne et de l'aide fournie aux OSC palestiniennes en raison des conditions politiques imposées par les donateurs européens, en plus du rétrécissement de l'espace pour la société civile palestinienne.

Résultats

Al Marsad a publié le rapport à l'occasion de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles en mai 2022, avec la participation du gouvernement palestinien, ce qui a renforcé l'intérêt officiel et public pour le rapport. Al Marsad n'a pas participé à la conférence de Bruxelles, mais a publié le rapport en même temps. Le rapport réagit à la participation du gouvernement palestinien à la conférence et critique sa dépendance continue à l'égard des fonds des donateurs. La publication du rapport en même temps que la conférence des donateurs a facilité le succès de l'activité. En outre, le rapport a été préparé à un moment où l'Autorité palestinienne était confrontée à une baisse des financements internationaux et des salaires, ainsi qu'à une crise financière de plus en plus grave.

Dans ce rapport, Al Marsad a fourni des informations sur le flux d'aide étrangère à la Palestine et sa diminution de 7 à 2 milliards de dollars au cours de la dernière décennie. Elle a également montré, à l'aide de preuves historiques, comment l'aide étrangère est liée, dans le contexte colonial, à la situation politique et aux relations de l'Autorité palestinienne avec l'occupant israélien, les puissances régionales et les pays donateurs en général.

Le rapport fournit une série de recommandations à l'Autorité palestinienne, notamment la restructuration du budget public, l'arrêt du gaspillage des fonds publics et la recherche d'alternatives à l'aide étrangère. Il faut pour cela repenser les politiques de développement de l'Autorité palestinienne, notamment en envisageant des sources d'autofinancement pour les programmes sociaux et en allouant des budgets aux dépenses de développement, ce qui pourrait soulager le gouvernement de nombreuses dépenses à long terme.

La production du rapport intitulé « L'efficacité de l'aide internationale fournie à l'Autorité palestinienne » s'inscrit dans le cadre des activités principales d'Al Marsad, qui combinent la recherche fondée sur des données probantes et le plaidoyer sur les questions sociales et économiques. Dans le prolongement de la production du rapport, Al Marsad a réalisé une analyse du plan de réforme fiscale du gouvernement palestinien, qui a été annoncé par le ministre des Finances. Al Marsad a publié les résultats de l'analyse dans un document de synthèse intitulé « Fiscal reform as we explain it to our children » (La réforme fiscale telle qu'expliquée à nos enfants), qui comprend une explication des concepts pertinents tels que le budget public, les recettes et l'aide étrangère, entre autres, et a mis en œuvre une campagne de sensibilisation (pour plus de détails sur cette activité, veuillez vous référer à la section E – Autres activités).

3. Sensibilisation nationale des entreprises sociales (y compris la recherche-action sur les entreprises sociales)

Objectifs

- Produire des connaissances actualisées et critiques sur les entreprises sociales en Palestine.
- Créer un dialogue national sur les entreprises sociales en Palestine, en impliquant toutes les parties prenantes concernées.

Programme

Al Marsad a produit et diffusé le rapport «The Social Enterprise Sector in Palestine: Concept, Limitations and Actors in the Sector»⁵¹, et une courte vidéo sur les entreprises sociales⁵².

L'équipe de recherche a passé en revue la littérature pertinente et a élaboré un cadre conceptuel adapté au contexte palestinien. L'équipe a mené 11 entretiens avec des acteurs concernés et a organisé une table ronde sur les coopératives en Palestine. Le rapport présente des études de cas/modèles d'entreprises sociales (associations caritatives, entreprises à but non lucratif et coopératives), les principaux acteurs du secteur, les défis et les opportunités. Le rapport explore également les possibilités de coopération entre les organisations de la société civile et les entreprises sociales pour défendre et faire avancer les processus de développement en Palestine.

La recherche a porté sur une question d'importance majeure en Palestine concernant le secteur émergent des entreprises sociales, qui a suscité à la fois de l'intérêt et des débats au niveau national autour du secteur, des concepts, des modèles, des perspectives, des défis, des acteurs du secteur, des limites et de la contribution potentielle à la lutte contre la pauvreté et à la promotion de modèles de développement alternatifs en Palestine. Toutes les parties prenantes ont collaboré activement pendant la phase de recherche.

La production et la diffusion du rapport et de la vidéo ont suscité l'intérêt des différentes parties prenantes. Al Marsad a organisé un débat public intitulé «The Social Business Organisations in Palestine», qui a rassemblé des organisations de la société civile et des acteurs du développement économique en Palestine. La discussion a inclus une présentation des résultats de la recherche produite par Al Marsad et des présentations de différentes expériences d'organisations sociales en Palestine et à l'étranger, y compris des organisations familiales (Fondation A. M. Qattan), des coopératives (Forum de la jeunesse de Sharakeh), le secteur privé (Ruuwad for Development) et l'expérience de l'alliance d'organisations de la société civile aux Philippines. La discussion a eu lieu le 16 novembre 2023 à la Fondation A. M. Qattan, notant qu'elle était initialement prévue pour le 25 octobre 2022, mais qu'elle a été reportée en raison de la grève générale en Cisjordanie pour protester contre l'invasion de la ville de Naplouse par les forces d'occupation israéliennes et l'assassinat de quatre jeunes Palestiniens.

Résultats

Al Marsad a publié le rapport sur son site web⁵³ et sur le site web de Wattan Media Network⁵⁴ en octobre 2022. Elle a également publié la vidéo sur les réseaux sociaux d'Al Marsad et de ses partenaires médiatiques, tels que Maan News Agency et Wattan Media Network, au cours de la dernière semaine d'octobre. Le rapport et la vidéo ont été visionnés environ 30 000 fois.

Le rapport fournit une série de recommandations destinées aux différentes parties prenantes, y compris le secteur lui-même, le gouvernement et la société civile. Les recommandations sont les suivantes :

- Ease governmental restrictions on social enterprises especially those related to financial regulations, and adopt supervision mechanisms built on a professional basis not on political considerations.

⁵¹ <https://drive.google.com/file/d/1CUXVaaYW6UFyzepMghkqEWN-kPY1jp1E/view>.

⁵² <https://drive.google.com/file/d/1rLK9FOTgmlJKUL82pLrUrsUK9j4PRjZtv/view>.

⁵³ <https://www.almarsad.ps/index.php/en>.

⁵⁴ <https://www.wattan.net/ar/>.

- Review local laws relevant to social enterprises including the cooperatives law, and develop a new law to regulate and encourage the sector through dialogue between relevant institutions.
- Enhance networking between institutions operating in the sector at the level of resources and services.
- Foster partnerships between social enterprises and civil society organisations to create alternative financing sources such as the private sector, community initiatives and cooperatives, to reduce dependence on foreign aid.
- Strengthen collaboration and collective work in the sector, by creating a network based on the concept of production (from raw materials to final products), which shall reduce the cost and enhance a culture of collaboration between the different actors in the sector instead of the existing culture of competition.

La production et la diffusion du rapport et de la vidéo, ainsi que le débat public qui a réuni différents acteurs locaux et internationaux, ont suscité l'intérêt des différentes parties prenantes.

PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC

1. Campagnes nationales contre la réduction de l'espace civique

Objectifs

- Mener des campagnes nationales contre le rétrécissement de l'espace civique en Palestine, en faisant participer différents acteurs de la société civile et en renforçant la coordination entre eux.

Programme

Les activités comprenaient l'identification de sujets, la production de connaissances, la production et la diffusion de matériel audiovisuel par le biais des médias sociaux d'Al Marsad, d'Adaleh et de partenaires médiatiques, ainsi que la diffusion d'épisodes télévisés par le biais de réseaux de télévision locaux. Les actions comprennent l'opposition à :

- • Le ciblage illégal des OSC palestiniennes par l'occupation israélienne.
- • Les mesures prises par l'Autorité palestinienne, y compris les lois et les décrets, qui sapent l'indépendance de la société civile et réduisent son espace. La question des lois par décret est d'une importance majeure, car le président s'est emparé des fonctions législatives et de contrôle du CLP depuis 2007 et gouverne le pays par le biais de lois par décret. L'un de ses effets est de saper l'indépendance de la société civile et de réduire son espace.

Résultats

Al Marsad, en collaboration avec Adaleh et ses partenaires médiatiques, a utilisé les médias traditionnels et sociaux. Le matériel de la campagne a été visionné environ 76 000 fois. Al Marsad a réalisé les actions suivantes au cours de la période couverte par le rapport :

1. Journée des droits de l'homme : Production et diffusion d'un film sur les ODD à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. La vidéo⁵⁵ présente une vue d'ensemble des ODD et met en lumière six d'entre eux ainsi que les droits de l'homme fondamentaux correspondants, en fournissant des données détaillées sur leur statut en Palestine et dans le monde (pas de pauvreté, faim zéro, bonne santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les sexes, eau propre et assainissement).

Al Marsad a publié une déclaration intitulée « A Just World Needs More Struggle » à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, par l'intermédiaire de plusieurs agences de presse locales. La déclaration a mis en lumière la réalité du développement et de la fourniture de services de base tels que la santé et l'éducation dans les pays à faible revenu en général, et en Palestine en particulier. La déclaration plaide en faveur d'une vision du développement ancrée dans les contextes politique, économique, social et culturel de ces pays, et qui reconnaisse avec perspicacité les défis auxquels ils sont confrontés, la nature du système mondial ainsi que la manière dont le concept de développement est mis en œuvre.

2. Actions contre le ciblage illégal des OSC palestiniennes par l'occupation israélienne : y compris la décision d'interdire six grandes ONG de défense des droits de l'homme en les qualifiant d'« organisations terroristes ». Al Marsad, en collaboration avec Wattan Media Network, a organisé un épisode télévisé qui a abordé les répercussions de la décision et la position de l'Union européenne à cet égard. Al Marsad a diffusé l'épisode⁵⁶ le 22 décembre 2022.
3. Actions contre différentes mesures prises par l'Autorité palestinienne : notamment des lois et des décrets émis par l'autorité exécutive et le président qui sapent l'indépendance de la société civile et réduisent son espace. Il s'agit notamment de :
 - a. Actions contre les amendements au projet de loi sur la TVA et le système financier proposé par le Fonds monétaire palestinien concernant les ONG palestiniennes, qui portent atteinte à l'indépendance financière des OSC palestiniennes, car ils obligent les OSC à obtenir l'approbation du Conseil des ministres palestinien avant de recevoir toute subvention financière, et à soumettre ces subventions à l'impôt. Al Marsad a pris les mesures suivantes, notant que les efforts de plaidoyer d'Al Marsad, d'Adaleh et d'autres organismes de la société civile ont conduit à l'annulation de tous les amendements proposés.
 - b. Production et diffusion de trois affiches sur la loi sur la TVA : Les taxes sont un outil de développement et non de contrôle⁵⁷ ; dépendance confirmée⁵⁸ ; contrôle des OSC⁵⁹. En outre, Al Marsad a publié une affiche contre le monopole et la manipulation des prix de l'autotest pour le COVID-19⁶⁰, appelant les Palestiniens à boycotter les kits de dépistage disponibles sur le marché local à moins que leurs prix ne soient réduits. Cette affiche est une réponse à l'échec de la commission d'enquête formée par l'Autorité palestinienne pour enquêter sur la question.

⁵⁵ <https://www.facebook.com/watch/?v=1088674851979370&ref=sharing>

⁵⁶ <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=DV2NjhiEbe8>

⁵⁷ https://m.facebook.com/pal.cescri/photos/1477039682697556?_rdr

⁵⁸ https://m.facebook.com/pal.cescri/photos/1477039682697556?_rdr

⁵⁹ <https://www.facebook.com/pal.cescri/posts/pfbid02NczbpzE7kVwhRmtmS36LLtAA27hCVUGmwqPsVKyyj7JoaPDokZNSNjYBskuMPd4VI>

⁶⁰ https://m.facebook.com/pal.cescri/posts/pfbid0yXe7gEWzPNZHdu17FPkFx7EtfRXPgveVfgBXcYY79byGcURbwbCM7uCWAWHFvC3AI?_rdr

- c. Des membres du personnel d'Al Marsad et d'Adaleh ont participé à trois émissions de radio discutant des mesures susmentionnées et soulignant leurs effets néfastes sur l'indépendance de la société civile et le rétrécissement de son espace.
 - d. Une déclaration publique contre les mesures susmentionnées⁶¹.
4. 4. Actions de solidarité avec l'association du barreau palestinien, qui a mené une série d'actions, y compris des grèves, contre les lois promulguées par décret par l'autorité exécutive, qui sapent le système judiciaire et violent les principes constitutionnels. Une prise de position⁶² et une affiche⁶³ soutenant les demandes légitimes de l'Ordre des avocats d'annuler toutes les lois et tous les décrets émis par le président et le Conseil des ministres qui sapent le système judiciaire ont également été diffusés.
 5. Actions de solidarité avec le syndicat des médecins palestiniens, qui a organisé une série de manifestations contre la loi par décret du président visant à former un nouveau syndicat médical et à lui assigner un conseil constitutif. Al Marsad et Adaleh, en collaboration avec six autres organisations de la société civile, dont le Syndicat des médecins, l'Ordre des avocats, le Réseau des arts du spectacle, la Coalition palestinienne des personnes handicapées, le Réseau mondial des réfugiés palestiniens et le Syndicat des enseignants et des employés de l'université de Birzeit, ont organisé une conférence de presse à l'adresse⁶⁴, retransmise en direct sur plusieurs réseaux d'information palestiniens. En outre, Al Marsad et Adaleh ont publié une déclaration publique⁶⁵ et deux affiches ; la première⁶⁶ souligne que la loi par décret sape le travail des syndicats en Palestine, et la seconde⁶⁷ confirme le soutien total du Syndicat des médecins.
 6. Un épisode télévisé traitant des défis auxquels est confrontée la société civile palestinienne a été produit et diffusé sur Maan News Agency le 14 novembre 2022.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- Les acteurs palestiniens et internationaux qui défendent le droit des Palestiniens au développement devraient redoubler d'efforts pour mettre en évidence le rôle de l'occupation israélienne prolongée dans l'entrave à tout processus de développement en Palestine. Un travail plus coordonné est encore nécessaire pour montrer comment les politiques d'occupation israéliennes de ségrégation physique, politique et économique des territoires et du peuple palestiniens les ont laissés fragmentés et vivant dans des conditions marginales. Il convient également d'examiner comment ces politiques ont gravement affaibli les capacités individuelles et collectives des Palestiniens à s'engager dans la vie économique et sociale, à accéder à la santé, à l'éducation et aux services commerciaux, et ont donc réduit la capacité de la société palestinienne à se développer et à progresser naturellement.

⁶¹ "بإسرائيل عفاكم" - لـ دن تسي في لهال تاملنم الم لم غ لوح تي تشا قموك متدع أم اظن قروطخ نم رذحي "لادع" فالتئأ" (2022). Wattan. <https://www.wattan.net/ar/news/367633.html>.

⁶² <https://www.facebook.com/pal.cescr/posts/1601406496927540>.

⁶³ https://m.facebook.com/pal.cescr/posts/pfbid0m48CuGKPTUbqLHk3Vh3kXExUpSC3GZayuNDvU4Lvzg3ozWJeMaSd6HGMzuVDMylCI?_rdr.

⁶⁴ <https://www.facebook.com/WattanNews/videos/1284887785679546>.

⁶⁵ «ءابطال قباقن نأشب زوناقب رارقلا ءاغلل و بحسب بل اطي قلا د ع فالتئأ» (2022) Wattan. https://www.wattan.net/ar/news/387048.html?fbclid=IwAR3MRvUkvZ5cu8aqbv-Ili2xyXS_yBbNjn3GLRMd5tEqmy64IPHrgiLSg9A

⁶⁶ <https://www.facebook.com/pal.cescr/photos/a.328185490916320/1676330059435183>

⁶⁷ <https://www.facebook.com/pal.cescr/photos/a.328185490916320/1676332609434928>.

- Les campagnes médiatiques et de plaidoyer atteindront d'autant mieux leurs objectifs qu'elles s'appuieront sur des recherches factuelles, une coordination étroite entre les principaux acteurs et réseaux de la société civile et une collaboration étroite avec les médias.
- Les institutions palestiniennes doivent redoubler d'efforts pour fournir des données et des informations nationales concernant certains des ODD en Palestine.
- Renforcer la collaboration avec les parties prenantes concernées dans le secteur des entreprises sociales en Palestine, y compris la planification et la mise en œuvre d'activités futures pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport de recherche-action produit par Al Marsad.
- Construire des partenariats avec des organisations travaillant sur les finances publiques et le budget public en Palestine afin de créer une alliance forte d'OSC capable de faire pression sur le gouvernement palestinien et de défendre les conclusions et recommandations des rapports produits par Al Marsad (ex. l'équipe de la société civile pour l'amélioration de la transparence du budget public, qui est composée de plusieurs ONG palestiniennes).

PROCHAINES ÉTAPES (POUR 2023 ET AU-DELÀ)

1. Achèvement des initiatives en cours (2023). Au cours du premier semestre 2023, Al Marsad poursuivra la mise en œuvre des initiatives en cours suivantes : a) Examen de l'efficacité des OSC, b) Dialogue avec les partenaires du développement, c) Sensibilisation des pays aux SE, d) Dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC.
2. Nouveaux programmes (2023 et au-delà). Al Marsad s'appuiera sur les réalisations et les succès des initiatives nationales qu'elle a mises en œuvre en coopération avec le POED. Une partie du mandat principal de l'organisation en tant qu'OSC palestinienne de recherche et de campagne spécialisée dans le suivi des politiques socio-économiques du gouvernement palestinien et dans l'obligation de rendre des comptes afin de garantir la justice sociale pour tous les Palestiniens, en particulier les plus vulnérables. Al Marsad élaborera et mettra en œuvre un nouveau programme pour 2023 et au-delà, sur la base de son nouveau plan stratégique pour les années 2023-2028. L'organisation s'efforce actuellement d'obtenir un financement pour les nouveaux programmes auprès de différents partenaires et soutiens partageant les mêmes idées, y compris le POED.

Dans le cadre d'une nouvelle proposition concernant la poursuite de la coopération avec le POED qui a été soumise en avril 2023, Al Marsad continuera à travailler sur trois initiatives : a) Observatorio national, b) Campagnes contre le rétrécissement des espaces civiques, c) Sensibilisation des pays aux entreprises sociales.

Dans le cadre de la coopération proposée avec le POED, Al Marsad combinera la production de connaissances critiques et de recherches fondées sur des preuves (études, documents de politique et de position, etc.) avec des activités de plaidoyer et de campagne publique qui visent principalement à changer les politiques, à renforcer la responsabilité publique et à sensibiliser le public à des questions sociales et économiques majeures. Les plans proposés sont les suivants :

- Production d'un rapport de recherche sur l'adhésion et l'engagement du gouvernement palestinien à l'application de la loi sur les sociétés caritatives et

les organisations civiles n° (1) de 2000. Cela revêt une importance majeure compte tenu des tentatives incessantes de l'Autorité exécutive palestinienne de modifier la loi par le biais de décrets émis par le président palestinien, en violation de la loi fondamentale palestinienne (Constitution) elle-même. Ces tentatives de l'autorité exécutive représentent de graves violations directes du droit de former des syndicats, des sociétés, des fédérations et des associations garanti par la loi fondamentale à l'article 26.

- Conception et réalisation de campagnes médiatiques publiques sur le rétrécissement de l'espace de la société civile palestinienne et les défis complexes auxquels elle est confrontée. Ces défis comprennent le ciblage des OSC palestiniennes par l'occupation israélienne, les mesures prises par l'Autorité palestinienne qui sapent l'indépendance de la société civile et lui évitent un espace, les conditions politiques imposées par les donateurs étrangers qui criminalisent la lutte nationale palestinienne pour la liberté et l'autodétermination, ce qui sape la légitimité, l'indépendance, la crédibilité et la viabilité des ONG palestiniennes et des programmes et services qu'elles fournissent à la société palestinienne. Le peuple palestinien est soumis depuis des décennies à l'un des systèmes d'occupation les plus complexes de l'histoire de l'humanité.
- Al Marsad travaillera sur les recommandations de la recherche «The Social Enterprise Sector in Palestine: Concepts, Limitations and Actors in the Sector». Il s'agit notamment d'organiser un dialogue national qui réunira différents acteurs du secteur afin de discuter et d'explorer les possibilités de coopération entre les OSC et les entreprises sociales pour défendre et faire avancer les processus de développement en Palestine et renforcer le rôle des entreprises sociales en tant que partenaires de développement dans la mise en place d'une économie nationale durable. Le dialogue permettra également de trouver des synergies possibles entre les OSC, les entrepreneurs sociaux et d'autres acteurs clés du développement en engageant le programme CED vers une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030. Le concept d'entreprise sociale étant relativement nouveau en Palestine, Al Marsad s'efforcera également de sensibiliser le public à ce concept et aux entreprises sociales dans le cadre du développement d'économies durables et de l'avancement des processus de développement.
- Production d'un rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux et de la mise en œuvre de la CED en Palestine.



Conclusion

Les OSC et la coopération efficace au développement en 2022

Cette conclusion fait la synthèse des rapports nationaux inclus dans cette publication. En outre, il relie la synthèse aux actions et initiatives globales du POED, comme indiqué dans l'introduction. Il reproduit le rapport de synthèse mondial du POED pour 2017-2018 en situant les actions et les initiatives des pays dans trois domaines de travail, sur la base des priorités de plaidoyer : (i) les engagements de la CED et l'Agenda 2030, (ii) l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC et (iii) l'environnement favorable aux OSC.

Ces trois domaines de travail étaient basés sur le plan stratégique du POED pour 2016-2019, qui a été largement poursuivi par le plan stratégique du POED pour 2020-2023 et qui reflète les principaux plaidoyers du POED. Elles étaient également fondées sur les principes d'une coopération efficace au développement tels que définis dans l'accord de partenariat de Busan, sur les principes d'efficacité du développement des OSC tels que définis dans les principes d'Istanbul et sur les approches du développement fondées sur les droits de l'homme.

Les rapports nationaux ont été soumis par les points focaux des OSC du POED dans chaque pays. En répondant à des situations nationales particulières et en se basant sur les principes des OSC ainsi que sur les défis et les opportunités auxquels elles sont confrontées, les actions et les initiatives contenues dans les rapports nationaux reflètent la localisation et la mise en œuvre par les OSC du plan stratégique du POED pour 2020-2023 et des principes d'efficacité du développement des OSC dans le cadre de la poursuite des ODD.

Voici les principales activités des trois domaines de travail au niveau national :

- Engagements de la CED et l'Agenda 2030
 - Contribution à l'Observatoire national de l'aide aux OSC
 - Suivi des progrès dans la mise en œuvre des ODD
 - Réalisation de campagnes et d'actions de plaidoyer fondées sur des données probantes pour promouvoir les droits des communautés marginalisées, y compris dans le contexte de la réalisation des ODD
 - Sensibilisation des entreprises sociales dans les pays
- Efficacité et responsabilité des OSC en matière de développement
 - Formation et ateliers des OSC sur divers sujets
 - Examen de l'efficacité des OSC
 - Dialogues multipartites et dialogues avec les partenaires de développement
- Environnement favorable aux OSC
 - Identification des politiques restrictives à l'égard des OSC
 - Campagnes et plaidoyers contre ces politiques

Dans le même temps, cette conclusion cherche à évaluer les contributions des points focaux nationaux du POED à une coopération efficace au développement. Pour ce faire, il compare les actions et les initiatives menées par les points focaux nationaux du POED en 2022 avec le plan stratégique du POED pour 2020-2023, le rapport au public 2020-2021 du POED et la théorie du changement du POED. Les documents mentionnés présentent la manière dont le POED comprend comment ses actions et initiatives peuvent contribuer et contribuent effectivement à une coopération efficace au développement.

Cette conclusion montre qu'un certain niveau de synergie peut être discerné entre les actions et les initiatives du POED au niveau mondial et celles des points focaux nationaux du POED. Il montre également que, dans l'ensemble, les actions et les initiatives des points focaux nationaux du POED en 2022 ont contribué à promouvoir une coopération au développement efficace.

1. Les engagements de la CED et l'Agenda 2030

Pour faire progresser les engagements de la CED et l'Agenda 2030, les points focaux OSC du POED, en collaboration avec la société civile de leur pays, ont suivi les progrès des ODD et contribué à l'Observatoire national de l'aide aux OSC, mené des campagnes et des plaidoyers qui promeuvent les droits des communautés marginalisées, généralement sur la base de recherches sur les progrès des ODD, et entrepris des actions de sensibilisation auprès des entreprises sociales dans leur pays.

Les OSC ont continué à renforcer et à enrichir l'Observatoire national de l'aide des OSC en tant qu'outil de suivi et de dépôt de produits de connaissance fondés sur des données probantes concernant la coopération au développement. Elles ont suivi les progrès des pays dans la réalisation des ODD, même si nombre d'entre eux se sont concentrées sur des questions de développement affectant soit des localités particulières, soit l'ensemble du pays. Ce faisant, elles ont pu établir et renforcer des partenariats avec des agences gouvernementales, au sein de la société civile et avec d'autres acteurs du développement.

- En Albanie, les OSC ont contrôlé le respect des engagements pris par le pays à l'égard des conventions internationales sur les droits de l'homme, telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC), entre autres. Une base de données sur la coopération au développement dans le pays pour la période 2010-2028 a également été créée en coopération avec le ministère des Finances et de l'Économie, ainsi qu'avec Swisscontact, l'OIT et Food4Health, un projet mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Une première analyse a été réalisée, des infographies ont été produites et des actions de sensibilisation ont été menées sur la base des informations recueillies.
- En Palestine, un rapport, une vidéo et du matériel publicitaire ont été publiés à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. Ils montrent les progrès réalisés en Palestine et dans le monde pour atteindre les ODD, en particulier l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 2 (faim zéro), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 5 (égalité entre les sexes) et l'ODD 6 (eau propre et assainissement).

- Aux Philippines, des discussions et des formations ont été organisées pour renforcer les capacités des participants en matière d'économie populaire, de défense de l'efficacité du développement et d'indicateurs de l'efficacité du développement de la société civile. Le CPDG, en collaboration avec les OSC partenaires, a développé l'économie populaire pour proposer des mesures politiques qui feront progresser le développement durable et centré sur les personnes ainsi que les ODD, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un programme populaire à temps pour les élections du pays. La capacité des organisations de base à défendre l'efficacité du développement a été améliorée afin de fournir un contexte à leurs projets de recherche, tandis que les indicateurs d'efficacité du développement de la société civile ont permis de suivre les progrès des espaces civiques de la société civile dans le pays.
- En Tanzanie, des recherches ont été entreprises sur le projet de gazoduc Mtwara-Dar es Salam, qui a provoqué une éruption de violence dans la région méridionale du pays. La recherche, qui a été menée après plusieurs années de répression des OSC et de l'opposition politique, servira à orienter les campagnes et le plaidoyer sur la question afin d'éviter la « malédiction des ressources ».⁶⁸
- En Argentine, des recherches sur la question du travail des jeunes ont été entreprises et présentées aux OSC, aux organisations confessionnelles, aux syndicats, aux universitaires, aux coopératives, aux Nations unies, à l'OIT, ainsi qu'au gouvernement national représenté par le Conseil national pour la coordination des politiques sociales.
- Dans le cadre du dialogue d'action, les OSC du Zimbabwe ont accepté d'aligner leur travail sur la stratégie nationale de développement (SND) du gouvernement, qui est elle-même alignée sur les ODD. Elles ont également accepté de collaborer avec les ministères de tutelle du gouvernement pour rendre compte des progrès accomplis en matière d'objectifs de développement durable.
- En Inde, le point focal du POED s'est donné pour mission de suivre les ODD, en mettant l'accent sur les ODD 1, 2, 4, 5 et 8 (pas de pauvreté, faim zéro, éducation de qualité, égalité entre les sexes, travail décent et croissance de qualité). Il a également décidé d'étudier la mise en œuvre des ODD, le rôle des institutions financières internationales (IFI) et la corporatisation et la privatisation de la coopération au développement.

Par le biais de campagnes et de plaidoyers, les OSC ont également continué à faire progresser les droits des secteurs marginalisés, notamment en ce qui concerne les problèmes immédiats auxquels ils sont confrontés : en demandant la protection des droits de l'homme, des salaires plus élevés, de meilleurs services sociaux et des impôts moins élevés.

- Aux Philippines, le CPDG s'est également montré solidaire des actions des organisations populaires en faveur de réformes telles que l'augmentation des salaires, l'aide financière et la baisse des prix.
- Le CPDG s'est associé à la Commission des droits de l'homme (CDH) du gouvernement philippin pour organiser un forum contre la discrimination et l'inégalité. Elle s'est également associée à la CDH et au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme pour l'examen périodique universel (EPU) des droits de l'homme aux Philippines, qui a eu lieu à la suite d'une crise des droits de

68

La concentration du capital et de la main-d'œuvre dans un petit nombre d'industries qui dépendent des ressources naturelles.

l'homme dans le pays sous la présidence de Rodrigo Duterte. Les recommandations de l'EPU ont ensuite été présentées à la communauté diplomatique.

- En Palestine, Al Marsad a lancé une campagne sur les politiques budgétaires du gouvernement : contre les lois sur l'impôt sur le revenu et la TVA, pour une augmentation des dépenses publiques dans les services sociaux, contre l'augmentation de la dette publique et pour s'opposer à la déduction par Israël des recettes fiscales de la Palestine et à d'autres réformes. La campagne a donné quelques résultats positifs : un accord a été conclu entre Al Marsad, Adaleh et le ministère des Finances sur l'imposition de tranches d'imposition différenciées, où une TVA plus faible est imposée sur les produits consommés par les gens ordinaires et se répercute sur les prix, et sur la réduction des prix des médicaments.
- Al Marsad a publié un rapport qui montre la baisse des subventions internationales et arabes à l'Autorité palestinienne de 7 milliards de dollars par an à 2 milliards de dollars pour la période 2010-2021. Elle a également montré une baisse de l'aide reçue par les OSC palestiniennes en raison des conditions imposées par les donateurs européens qui reposent sur la criminalisation du mouvement du peuple palestinien pour la liberté, sur l'affaiblissement des ONG palestiniennes et sur la réduction de l'espace civique pour les OSC. L'étude a formulé des recommandations visant à réduire la dépendance à l'égard de l'aide internationale en restructurant le budget public, notamment en créant des programmes sociaux autofinancés et en allouant des fonds aux dépenses de développement, en mettant fin au gaspillage des fonds publics et en explorant d'autres solutions. Le rapport a été publié à temps pour la conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles en mai 2022 et à laquelle l'Autorité palestinienne a participé.
- En Albanie, la société civile a continué à jouer un rôle actif en fournissant divers services, en participant à l'élaboration des politiques et en promouvant les droits de l'homme.

Conformément au plan stratégique du POED pour 2020-2023, en particulier l'objectif de promouvoir la responsabilité du secteur privé et l'efficacité du développement dans son engagement dans les partenariats de développement, les points focaux du POED ont entrepris une sensibilisation des pays aux ES. En menant des recherches et en organisant des forums, ils ont pu tisser des liens avec les ES du pays, ainsi qu'avec des OSC apparentées, des agences gouvernementales, des institutions internationales et d'autres acteurs du développement. Ils ont pu découvrir la situation actuelle des ES, les défis auxquels elles sont confrontées et les contributions possibles à la réalisation des ODD. La plupart des recherches ont mis en évidence un secteur de l'économie sociale à un stade naissant, l'absence d'un cadre réglementaire défini pour un environnement favorable aux entreprises sociales, un potentiel considérable pour contribuer aux progrès vers les ODD, ainsi que la nécessité pour les entreprises sociales de mieux s'organiser entre elles et de créer des partenariats avec les OSC, le gouvernement et d'autres parties prenantes du développement.

- La plupart des actions des points focaux nationaux se sont inspirées de l'approche, de la méthodologie et du contenu de l'étude des Philippines sur les ES, qui a montré le potentiel des ES à contribuer à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté), 2 (faim zéro), 8 (accès à des emplois décents) et 12 (consommation et production responsables).

- En Palestine et en Argentine, un rapport sur les ES a été rédigé puis discuté par la société civile. En Albanie, cependant, le rapport sur l'ES a été élaboré sur la base des résultats des discussions qui ont d'abord eu lieu au sein de la société civile.
- Le rapport de la Palestine présente des études de cas sur les associations caritatives, les entreprises à but non lucratif, les organisations familiales et les coopératives, ainsi que sur leurs relations avec le secteur privé. Le rapport du Zimbabwe présente les enseignements tirés des entreprises dirigées par des femmes, des artisans et d'une institution de micro-finance. Le rapport de l'Albanie a illustré l'ouverture aux experts universitaires, aux institutions financières, aux plateformes de promotion des entreprises européennes, aux agences multilatérales de développement et aux acteurs qui ne sont pas directement concernés par le sujet.

■

2. Efficacité et responsabilité des OSC en matière de développement

Afin d'améliorer l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC, les points focaux nationaux du POED ont organisé des formations et des ateliers pour les OSC, dont certains en conjonction avec l'examen de l'efficacité des OSC, qui ont abordé les réglementations gouvernementales pour l'obtention du statut juridique des OSC, l'adhésion aux principes d'Istanbul, l'élaboration d'une norme de conduite commune aux OSC et la lutte contre le rétrécissement de l'espace de la société civile. Ils ont également organisé des dialogues multipartites au cours desquels les gouvernements (et les donateurs dans un cas) se sont engagés à travailler à l'amélioration de l'environnement favorable aux OSC.

Les points focaux du POED dans divers pays ont organisé des formations et des ateliers visant à renforcer l'efficacité et la responsabilité des OSC en matière de développement. La formation et les ateliers étaient axés sur une série de sujets : de la connaissance des réglementations gouvernementales qui régissent les OSC pour obtenir un statut juridique à l'évaluation de l'adhésion aux principes d'Istanbul, en passant par l'élaboration d'une norme de conduite commune aux OSC à la lutte contre la réduction de l'espace civique. Dans la plupart de ces actions, les participants sont parvenus à une meilleure compréhension du rôle des OSC dans le développement et de la nécessité d'une efficacité des OSC en matière de développement, ainsi qu'à des promesses d'amélioration de l'efficacité des OSC en matière de développement.

- En Inde, les participants ont acquis une meilleure compréhension des réglementations gouvernementales utilisées pour reconnaître légalement les OSC et leurs activités. Les OSC travaillant avec le POED dans le pays ont créé un plan d'action général pour renforcer le travail sur l'efficacité du développement des OSC.
- ■ Au Zimbabwe, les OSC se sont engagées à élaborer un ensemble de normes communes qui serviront de code de conduite et garantiront qu'elles pratiquent la transparence et la responsabilité, notamment vis-à-vis d'elles-mêmes et des communautés de base qu'elles servent. Ils ont également accepté de participer activement à l'Association nationale des organisations non gouvernementales (NANGO), qui engage le gouvernement dans des dialogues sur l'efficacité du développement.
- En Tanzanie, les discussions ont permis de réaliser que les OSC efficaces et capables d'accéder aux plateformes institutionnelles peuvent aider les gens, en particulier les communautés de base, à faire valoir leurs droits auprès du gouvernement et à faire

entendre leur voix en ce qui concerne les plans et les programmes de développement. Le plan de développement national quinquennal III pour 2021/22-2025/26 en est un exemple.⁶⁹ La discussion a permis de mieux apprécier la nécessité de s'opposer au rétrécissement de l'espace civique de la société civile et de faire valoir les droits de l'homme. Des domaines de travail prioritaires ont été identifiés : la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité, la justice sociale et économique, l'agriculture, les ressources naturelles, la protection de l'environnement, le changement climatique et l'intégration de la science et de la technologie.

- En Tanzanie, le rapport sur l'examen de l'efficacité des OSC indique qu'en raison de la violation de divers droits de l'homme par le gouvernement, les OSC n'ont pas pu bénéficier d'un environnement favorable, ce qui a réduit à néant tous les progrès réalisés dans le respect des principes d'efficacité de la coopération au développement énoncés à Busan et des principes d'efficacité des OSC en matière de développement énoncés à Istanbul. Si les OSC jouent un rôle important en aidant le pays à atteindre les ODD, elles doivent renforcer leur autorégulation et leur transparence. Les OSC ressentent le besoin de mieux comprendre et de mettre en œuvre les principes d'Istanbul dans leur pratique quotidienne, même si elles sont confrontées à de nombreux défis, en particulier le manque d'engagement des donateurs.
- En Argentine, les discussions ont porté sur l'intégration des problèmes locaux et des ODD, ainsi que sur la nécessité d'établir des partenariats multipartites pour les résoudre. Les forums, organisés dans différentes régions du pays, ont rassemblé des représentants d'OSC, de syndicats, d'organes gouvernementaux, d'universités et de centres de recherche, de mouvements sociaux, d'organisations environnementales et des secteurs de l'éducation et de la santé.
- Aux Philippines, les discussions ont abouti à la signature par 70 OSC du Manifeste des OSC pour le renforcement et l'habilitation des espaces civiques⁷⁰ ainsi qu'à la création d'indicateurs pour sa mise en œuvre et son suivi. Les membres du CPDG et les alliés ont évalué les actions de l'organisation pour 2019-2022 et planifié ses actions pour 2023-2025. Des discussions ont été menées avec des acteurs du développement sur l'évolution de l'efficacité des OSC en matière de développement et du développement centré sur les personnes.
- En Albanie, la société civile a poursuivi son rôle de contrôle de l'efficacité du développement des OSC dans le pays et dans les Balkans occidentaux. Les discussions sur l'efficacité du développement des OSC et l'auto-évaluation de 62 OSC ont montré que les OSC estiment comprendre les principes d'Istanbul et apprécier la nécessité de les mettre en œuvre dans leur travail et leurs opérations. Elles estiment que ce sont elles qui pratiquent le plus la responsabilité et la transparence et que ce sont elles qui promeuvent le moins la durabilité environnementale. Les réussites ont été discutées, notamment la réalisation des initiatives nationales d'autorégulation du secteur à but non lucratif, telles que le code des normes pour les organisations à but non lucratif en Albanie. Les défis ont également été discutés, le plus important étant le manque de ressources et de capacités pour adhérer pleinement aux principes d'Istanbul. Parallèlement, les OSC ont reconnu qu'il restait beaucoup à faire pour respecter véritablement les principes d'Istanbul, même en ce qui concerne les indicateurs les plus élémentaires tels que la publication de données ventilées par genre. L'amélioration de l'efficacité des OSC est considérée comme favorisant la confiance des partisans, des bénéficiaires et des autres acteurs du développement.

⁶⁹

Plan national de développement quinquennal 2021/22-2025/26. (2021). *Ministère des Finances (Tanzanie)*. <https://repository.mof.go.tz/handle/123456789/107>

⁷⁰

« Manifeste des OSC pour le renforcement et l'habilitation des espaces civiques ». (2022). *Council for People's Development and Governance*. <https://cpdg.ph/sign-the-cso-manifesto-for-enabling-and-strengthening-civic-space-in-the-philippines/>.

- En Albanie, une enquête d'auto-évaluation, qui faisait partie de l'examen de l'efficacité des OSC, a été réalisée en ligne. Ensuite, le point focal national a organisé trois réunions au cours desquelles les principes d'Istanbul ont été discutés avec environ 48 OSC.

Les points focaux nationaux ont également organisé et participé à des **dialogues multipartites sur l'efficacité du développement des OSC**. Si certains dialogues ont mis l'accent sur la nécessité pour les OSC de devenir responsables et transparentes vis-à-vis d'elles-mêmes et des groupes qu'elles servent, nombre d'entre eux ont débouché sur des engagements de la part du gouvernement et, pour l'un d'entre eux, des donateurs, d'œuvrer à l'amélioration de l'environnement favorable aux OSC.

- En Albanie, les dialogues se distinguent par la participation d'un large éventail d'acteurs du développement, des communautés de donateurs au gouvernement, en passant par les OSC. En plus de souligner l'importance des partenariats impliquant les OSC, les dialogues ont également appelé le gouvernement à rendre les réunions de consultation avec les OSC plus efficaces, tout en appelant les OSC à devenir plus efficaces afin d'attirer les donateurs et d'être en mesure de contribuer à la réalisation des ODD.
- En Tanzanie, la discussion a permis de préciser que si le cadre juridique régissant les OSC dans le pays n'a pas changé, le nouveau président s'est montré plus ouvert aux activités des OSC et même aux partenariats entre les OSC et le gouvernement. Il a reconnu les réglementations qui limitent les activités des OSC tout en soulignant la nécessité pour les OSC d'améliorer leur efficacité, en particulier leur responsabilité et leur transparence.
- Au Zimbabwe, les pouvoirs législatif et exécutif se sont engagés à améliorer l'environnement favorable aux OSC et à contrôler la coopération au développement. Le parlement a promis des lois pour promouvoir l'environnement favorable aux OSC, tandis que l'exécutif a promis une participation active au processus de suivi des ODD pour 2024. Les OSC se sont engagées à améliorer leur efficacité et leur engagement auprès du gouvernement par l'intermédiaire de NANGO, tandis que les partenaires de développement se sont engagés à soutenir le dialogue entre les OSC et le gouvernement et à assurer la prévisibilité du financement des OSC.
- Aux Philippines, des diplomates, des représentants d'agences gouvernementales travaillant sur l'économie et le développement, et des institutions de développement ont affirmé leur engagement à travailler au renforcement de la participation de la société civile au développement et aux processus démocratiques lors d'un dialogue auquel ont participé des ONG et des organisations populaires.
- En Argentine, le débat est devenu un lieu d'expression des demandes du Sud à l'égard du Nord, en l'occurrence en ce qui concerne le respect des engagements en matière de coopération au développement. Tout en reconnaissant le processus participatif qui a conduit à l'élaboration de l'Agenda 2030, la discussion a noté que le financement, ainsi que le suivi et la surveillance des développements, étaient des domaines à améliorer. Une réunion similaire a été organisée au niveau local, dans la province de Tucuman, réunissant un large éventail d'acteurs du développement.
- En Albanie, le point focal national a pu passer d'une recherche documentaire sur les partenaires de développement et les donateurs à l'organisation d'une réunion avec eux, ainsi qu'avec le gouvernement et les OSC. La discussion a porté sur les difficultés à fournir des solutions holistiques et intégrées, à coordonner l'aide avec

les priorités des pays, et sur la nécessité d'une plus grande responsabilité et d'une plus grande transparence des OSC et de l'ensemble des partenaires du développement. Les donateurs ont convenu de la nécessité de rendre leurs réunions de coordination plus régulières afin de soutenir les OSC de diverses manières.

3. Environnement favorable aux OSC

À des degrés divers, la majorité des pays ont continué à être confrontés à un rétrécissement de l'espace civique de la société civile. La pandémie de COVID-19 a aggravé cette tendance, qui s'est poursuivie jusqu'en 2022. Dans la plupart des pays, des politiques restrictives à l'égard des OSC ont été identifiées et les points focaux nationaux du POED ont poursuivi leurs campagnes et leurs actions de plaidoyer contre ces politiques, obtenant des résultats positifs modestes.

Si certains pays citent des réglementations spécifiques aux OSC qui sont restrictives, la plupart attribuent les conditions difficiles auxquelles sont confrontées les OSC face aux politiques et lois nationales. De nombreuses lois restrictives à l'égard des OSC portent sur les obligations légales des OSC, le paiement d'impôts et l'alignement présumé des OSC sur diverses forces politiques. Ces lois, politiques et mesures gouvernementales spécifiques à un pays sont :

- Palestine : l'occupation israélienne, la dissolution du pouvoir législatif par le président de l'Autorité palestinienne et son règne par décret, le marquage terroriste de six ONG de défense des droits de l'homme et un projet de loi sur la taxe sur la valeur ajoutée qui impose une taxe sur les créances des organisations à but non lucratif.
- Philippines : la loi antiterroriste de 2020, le refus du gouvernement d'entamer des pourparlers de paix avec le groupe d'insurgés armés dans le pays et la violation des droits de l'homme par le gouvernement pour défendre le maintien au pouvoir du segment dominant de l'élite.
- Inde : la loi de 1976 sur la réglementation des contributions étrangères (Foreign Contribution Regulation Act), qui fixe des règles restrictives pour l'enregistrement des OSC, telles qu'un contrôle strict des fonds et l'application de la réglementation, car le gouvernement considère que les droits de l'homme et les approches libérales associées aux ONG renforcent l'autonomie des groupes marginalisés.
- Zimbabwe : la loi de 2021 sur les organisations bénévoles privées (Private Volunteer Organisations Act), qui vise à lutter contre le blanchiment d'argent et à empêcher les OSC de s'engager dans des activités politiques.
- Tanzanie : les amendements de 2019 à la loi sur les partis politiques s'ajoutent aux lois précédentes qui sont répressives pour les OSC en ce qui concerne les communications électroniques et postales, le contenu en ligne, la cybercriminalité, les statistiques, les services médiatiques et l'accès à l'information.
- Argentine : violence institutionnelle et autres obstacles à la participation civique des secteurs les plus marginalisés de la société à savoir les sans-abri, les migrants et les peuples indigènes.
- Albanie : l'approche réactive du gouvernement dans le partage d'informations qui permettront une plus grande participation de la société civile à l'élaboration des politiques, et dans le partage d'informations entre les OSC, les agences fiscales et les donateurs étrangers sur la procédure de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée sur les dépenses liées aux activités de subvention.

RÉTRÉCISSEMENT DE L'ESPACE CIVIQUE DANS QUATRE PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

En Amérique latine, les OSC sont également confrontées aux défis suivants, qui constituent un rétrécissement de l'espace civique de la société civile.

Au Salvador, la nouvelle présidence qui a débuté en 2021 a entraîné la fermeture des programmes sociaux des ONG, la centralisation de la coopération avec les OSC au sein de la présidence, des menaces contre les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme, la remise en question d'une loi protégeant les femmes de la violence et la stigmatisation des ONG critiques à l'égard du gouvernement. Le gouvernement a également imposé l'état d'urgence, ce qui a eu pour effet de suspendre les libertés civiles. Une proposition de loi permettra au gouvernement d'imposer une taxe de 40 % sur les fonds destinés à des programmes particuliers reçus par les OSC de l'étranger. Les OSC affirment qu'il n'y a pas d'environnement favorable pour elles et que les espaces de partenariat entre les OSC et le gouvernement ont été fermés.

Au Guatemala, les ONG qui critiquent le gouvernement ont été stigmatisées, ont subi des violations des droits de l'homme et ont même été emprisonnées. Une loi sur les ONG, mise en œuvre en juillet 2021, est largement considérée comme renforçant le contrôle du gouvernement sur les ONG, car elle établit des restrictions excessives et discrétionnaires sur la reconnaissance et le fonctionnement des ONG nationales et internationales dans le pays.

Au Honduras, malgré l'élection d'une femme à la présidence, les cas de violence à l'encontre des femmes et des enfants continuent de sévir. En 2021, une loi a été adoptée pour renforcer les interdictions de l'avortement et du mariage homosexuel. Une proposition de loi continue à faire de l'armée une présence importante au sein du gouvernement et lui accorde des fonds considérables, malgré l'abrogation d'une loi qui protège le secret pendant plusieurs années des documents publics relatifs à la sécurité publique et à la défense. Malgré des cadres juridiques et politiques étendus en matière de droits de l'homme, les activistes de la terre et du territoire sont toujours criminalisés et les droits des femmes et des enfants sont toujours en danger. Bien qu'une loi autorisant la création de zones économiques sur les territoires des peuples indigènes ait été supprimée, le gouvernement adhère toujours à un cadre politique néo-extractiviste, refuse de signer l'accord d'Escazu sur la biodiversité en Amérique latine et n'a pas élaboré de législation locale reflétant sa ratification de la convention n° 169 de l'OIT sur les peuples indigènes et tribaux. Le gouvernement a accusé les ONG d'être corrompues et les a impliquées dans des scandales impliquant des politiciens et des fonctionnaires.

Au Nicaragua, la violence à l'encontre des femmes rurales et la discrimination à l'encontre des femmes occupant des postes de direction au niveau local se poursuivent. Le pouvoir législatif a approuvé la suppression du statut juridique de 132 OSC. Le pays a connu la mort de 15 défenseurs de la terre et de l'environnement en 2021, ce qui constitue le chiffre le plus élevé parmi les pays d'Amérique latine mentionnés ici.

Malgré cela, certains progrès ont été réalisés pour éviter le rétrécissement des espaces civiques de la société civile, notamment au Nicaragua, où le plan national de développement humain utilise une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, en mettant particulièrement l'accent sur les possibilités offertes aux groupes vulnérables. Cela implique de renforcer l'engagement civique, mais cela nécessite encore des changements institutionnels et le dialogue avec le secteur privé reste fragmenté. Le pays dispose de nombreuses lois contre la discrimination et pour la défense de l'égalité des sexes, en particulier l'autonomisation des femmes rurales, la garantie d'un quota de 50-50 dans la représentation des femmes dans l'élaboration des politiques, et l'incorporation d'une perspective de genre dans les politiques ainsi que dans l'élaboration du budget.

Les points focaux nationaux du POED ont mené diverses activités qui ont contribué aux campagnes contre le rétrécissement des espaces civiques pour la société civile. Si tous ont organisé des discussions en ligne et en face à face avec les OSC comme principaux participants, la plupart ont également tenu des conférences de presse pour atteindre un public plus large. Certains ont publié des épisodes télévisés et radiophoniques, des affiches et des déclarations publiques. Certains ont également rejoint ou manifesté leur solidarité avec des actions de protestation organisées par d'autres secteurs de la société qui sont également confrontés à la répression.

Parmi les engagements notables contre le rétrécissement de l'espace civique pour les OSC, on peut citer les suivants :

- Palestine : Al Marsad et Adaleh, la coalition palestinienne pour les droits économiques, culturels et sociaux, ont adressé une lettre au ministère des Finances concernant le projet de loi imposant de nouvelles taxes aux OSC.
- Philippines : Le CPDG a collaboré avec la Commission des droits de l'homme du gouvernement pour organiser diverses discussions. Il s'est entretenu avec différentes parties prenantes, notamment des diplomates, les Nations unies et la communauté internationale, au sujet du bilan des Philippines en matière de droits de l'homme à l'occasion de l'examen périodique universel du pays par les Nations unies.
- Argentine : PAMPA 2030 a organisé un dialogue multipartite auquel ont participé des représentants de l'OIT, du ministère du Travail du pays et du monde universitaire.
- Albanie : Partners Albania a préparé un rapport sur le cadre juridique et réglementaire régissant le fonctionnement des OSC et sa mise en œuvre. Elle a ensuite examiné les résultats lors d'une table ronde à laquelle participaient diverses parties prenantes telles que le gouvernement et les donateurs. Les questions relatives à l'espace civique des OSC ont été soulevées et l'affirmation du gouvernement selon laquelle les indicateurs de la feuille de route du gouvernement albanais pour un environnement favorable au développement de la société civile étaient respectés a été remise en question. Le rapport a été largement diffusé parmi les différentes parties prenantes et est parvenu au ministre de la Santé et de la Protection sociale, qui dirige le Conseil national de la société civile en Albanie.

Outre la sensibilisation des OSC et des autres parties prenantes au rétrécissement des espaces civiques pour la société civile, les actions et les initiatives des points focaux du POED ont donné lieu à quelques résultats positifs :

- En Palestine, Al Marsad, Adaleh et le ministère des Finances ont convenu d'un amendement au projet de loi supprimant les taxes sur les créances des organisations à but non lucratif. Ils sont également parvenus à une compréhension commune de l'existence d'une limite financière à l'exonération fiscale des activités commerciales des OSC.
- Aux Philippines, les activités des OSC ont contribué à lutter contre les campagnes de désinformation du gouvernement concernant la législation antiterroriste, la situation des droits de l'homme dans le pays, les OSC et la société civile en général. Ils ont également contribué à amplifier les campagnes et les demandes des secteurs marginalisés de la société qui subissent de plein fouet le rétrécissement des espaces civiques de la société civile, tels que les peuples indigènes, les pauvres en milieu

urbain, les travailleurs, les travailleurs agricoles et les défenseurs des droits de l'homme dans la région de la Cordillera et à Mindanao.

- En Albanie, de nombreuses dispositions restrictives de la loi sur l'enregistrement des organisations à but non lucratif ont été modifiées et un engagement en faveur de la liberté d'association a été inscrit dans la loi grâce à la mobilisation générale des OSC. Le gouvernement s'est également associé aux OSC pour élaborer une méthodologie permettant d'examiner le financement supposé du terrorisme par des organisations à but non lucratif. La méthodologie est importante pour aider les OSC à comprendre les risques, les moyens d'éviter ces risques et les moyens de démontrer que ces risques ont été évités. En ce qui concerne la fiscalité des OSC, certains projets soumis par les OSC ont bénéficié d'un remboursement de la TVA suite à leur conformité avec les accords financiers approuvés par le gouvernement.

CPDE GLOBAL VIS-À-VIS COUNTRY FOCAL POINTS

Comparing the set of actions and initiatives carried out on each of the three work areas by CPDE at the global level on the one hand and CPDE country focal points on the other hand, it is clear that each set is unique according to the level of operations – global or national – and can be seen as exhibiting a level of synergy. The table below makes the juxtaposition:

Domaines de travail	POED mondial	Rapports nationaux
Engagements de la CED et Agenda 2030	<p>Actions et initiatives : Suivi de la mise en œuvre des ODD, financement du climat, efficacité du développement, droits des femmes et égalité des sexes.</p> <p>Principales déclarations : Engagements des États développés en matière d'APD, financement de la lutte contre le changement climatique et cadres financiers nationaux intégrés (CFNI)</p>	<p>Suivi des ODD et contribution à l'Observatoire national de l'aide aux OSC, campagnes et plaidoyers en faveur des droits des communautés marginalisées, généralement en lien avec la recherche sur les progrès réalisés dans le cadre des ODD, et sensibilisation des entreprises sociales à l'échelle nationale</p>
Efficacité et responsabilité des OSC en matière de développement	<p>Discussions sur les principes d'Istanbul et certaines compétences et bonnes pratiques, réunions du POED</p> <p>La plupart des formations régionales du POED ont contribué à la formation et aux ateliers sur diverses compétences et capacités.</p>	<p>La formation et les ateliers des OSC, dont certains ont été organisés en même temps que l'examen de l'efficacité des OSC, ont porté sur les réglementations gouvernementales permettant d'obtenir le statut juridique d'OSC, sur l'adhésion aux principes d'Istanbul, sur l'élaboration d'une norme de conduite commune aux OSC et sur la lutte contre le rétrécissement de l'espace réservé à la société civile.</p> <p>Les dialogues multipartites ont débouché sur des engagements de la part du gouvernement concernant les mesures à prendre pour améliorer l'environnement favorable aux OSC.</p>

Domaines de travail	POED mondial	Rapports nationaux
Environnement favorable aux OSC	Actions et initiatives peu nombreuses, mais à fort impact : centrées sur la réunion de haut niveau du PMCED3, elles ont abouti à une déclaration des OSC sur l'instauration d'un climat de confiance.	Identifier les politiques et les lois qui restreignent les OSC et poursuivre les campagnes et les plaidoyers contre celles-ci, en obtenant des résultats positifs modestes.

Engagements de la CED et Agenda 2030. En ce qui concerne les engagements de la CED et l'Agenda 2030, le POED au niveau mondial a joué son rôle unique de plateforme d'OSC pour le suivi de la mise en œuvre des ODD. Il a rassemblé, synthétisé et amplifié le suivi des ODD de ses points focaux nationaux par le biais de ses actions et initiatives et de ses principales déclarations. Il a également utilisé sa position unique pour s'engager dans les questions internationales de financement du climat, d'efficacité du développement et d'engagements des pays développés en matière d'APD. Les droits des femmes et l'égalité des sexes occupent une place prépondérante dans ses actions et initiatives. Elle a également pu s'engager dans les INFF, un nouveau cadre de financement promu par le PMCED.

Les points focaux nationaux du POED ont quant à eux entrepris le suivi des ODD au niveau national et l'ont combiné de diverses manières avec des campagnes et des plaidoyers visant à faire progresser les droits des secteurs marginalisés de la société. Ils ont mené des actions de sensibilisation auprès des entreprises sociales qui, dans bon nombre de leurs pays, constituent un secteur relativement nouveau qui manque de soutien de la part des pouvoirs publics malgré son potentiel à contribuer à l'avancement des ODD.

La synergie peut être observée dans la manière dont le POED au niveau mondial fournit les cadres, les capacités et d'autres formes de soutien aux points focaux nationaux du POED pour le suivi de la mise en œuvre des ODD. Les points focaux nationaux du POED, quant à eux, fournissent les réalités sur le terrain national qui servent de preuves pour les engagements mondiaux du POED sur le suivi des ODD. Parallèlement, le POED au niveau mondial tire parti de son rôle unique en tant que plateforme mondiale des OSC pour intervenir sur les questions du financement du climat, de l'efficacité du développement et des engagements des pays développés en matière d'APD, de manière à améliorer l'environnement favorable aux OSC dans le monde entier.

DE et responsabilité des OSC. En ce qui concerne l'efficacité et la responsabilité des OSC en matière de développement, le POED au niveau mondial a organisé des discussions sur les principes d'Istanbul et certaines compétences concernant le travail de communication et les meilleures pratiques, telles que l'augmentation de l'autonomisation économique des femmes rurales, tout en organisant des réunions organisationnelles. Il est à noter que les formations régionales du POED ont joué un rôle actif dans ce domaine de travail, ce qui peut être attribué à l'aspect pratique de l'organisation d'ateliers et de formations avec un nombre plus gérable de participants et une plus grande familiarité avec leurs situations.

Les points focaux nationaux du POED ont quant à eux organisé des formations et des ateliers sur l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC, qui ont abordé des questions plus pratiques au niveau national : les réglementations gouvernementales pour l'obtention du statut juridique des OSC, l'adhésion aux principes d'Istanbul, l'élaboration d'une norme de conduite commune aux OSC et la lutte contre le rétrécissement de l'espace de la société civile. Les engagements pris par les gouvernements et, dans certains cas, par les donateurs, dans le cadre de dialogues multipartites, indiquent le rôle prépondérant joué par le gouvernement dans la création d'un environnement favorable aux OSC et la réalité du rétrécissement de l'espace civique pour la société civile, même lorsqu'il s'agit d'examiner l'efficacité et la responsabilité des OSC en matière de développement.

La synergie peut être observée dans la manière dont le POED, au niveau mondial, fournit le cadre et la capacité nécessaires à l'efficacité du développement des OSC et à la responsabilisation de ses OSC membres, avec l'aide de ses formations régionales. Les points focaux nationaux du POED, quant à eux, promeuvent le cadre, largement contenu dans les principes d'Istanbul, et le localisent en affrontant les défis locaux et en saisissant les opportunités locales. Ils font ensuite part de leurs observations à POED Global afin d'améliorer les formations et les ateliers à venir.

EE OSC. En ce qui concerne l'environnement favorable aux OSC, le POED au niveau mondial a appelé à des campagnes nationales contre le rétrécissement des espaces civiques pour la société civile, sur la base de son suivi de ces espaces. Elle a également porté la question à l'ordre du jour du PMCED HLM3, un engagement de haut niveau et a unifié les OSC autour de la Déclaration de Genève qui appelle à construire la confiance pour renouveler les partenariats pour l'efficacité du développement et les ODD. Le POED a indiqué avoir atteint des étapes importantes dans le cadre de cet engagement

Les points focaux nationaux du POED ont quant à eux localisé la campagne, soit en répondant à l'appel, soit en fusionnant leur réponse à l'appel avec des campagnes existantes. Ils ont identifié les lois, politiques et mesures gouvernementales qui restreignent la société civile, en particulier celles qui concernent les obligations légales des OSC, le paiement des impôts et l'alignement présumé des OSC sur diverses forces politiques. Ils ont laissé libre cours à leur créativité en utilisant différentes formes de publicité pour la campagne. Ils se sont engagés avec le gouvernement et d'autres acteurs du développement, obtenant quelques résultats positifs, même s'il ne s'agit pas encore de changements dans la politique ou la législation.

La synergie est visible dans la manière dont le POED au niveau mondial a appelé à des campagnes nationales, dont les points focaux nationaux du POED ont répondu par diverses actions et initiatives de campagne, et dont le POED au niveau mondial a amené les campagnes à un engagement de haut niveau et a franchi des étapes importantes à cette occasion.

POED 2022 ET EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Cette section évalue la contribution démontrable des actions et initiatives présentées par les points focaux nationaux à l'efficacité de la coopération au développement. Les actions et initiatives nationales ont été évaluées à l'aide du plan stratégique du POED pour 2020-2023, du rapport au public 2020-2021 du POED et de la théorie du

changement du POED, en tenant compte, bien sûr, du fait que les actions et initiatives ont été menées par les points focaux nationaux au cours d'une seule année, 2022.

Cette analyse montre que les actions et initiatives des points focaux nationaux du POED pour 2022 (1) ont fait progresser la plupart et l'ensemble des objectifs principaux du plan stratégique 2020-2023 du POED, (2) ont poursuivi les réalisations du POED figurant dans son rapport au public pour 2020-2021 et (3) ont contribué à la réalisation de tous les résultats cibles de la théorie du changement du POED, même si la réalisation des produits a été inégale. Dans l'ensemble et sur les bases susmentionnées, on peut conclure que les actions et les initiatives des points focaux nationaux du POED en 2022 ont contribué à faire progresser une coopération au développement efficace.

Plan stratégique 2020-2023 du POED. En comparant la quantité d'actions et d'initiatives entreprises par les points focaux nationaux du POED en 2020 et les objectifs énoncés dans le plan stratégique 2020-2023 du POED, il semblerait que les objectifs suivants aient été avancés : principalement l'objectif 1 et secondairement les objectifs 2 et 3, tandis que les objectifs 4 et 5 n'ont pas été directement avancés.

Le tableau et les points à puces ci-dessous présentent les actions et les initiatives entreprises par les points focaux nationaux tels qu'ils les ont rapportés :

Observatoire national	Campagne nationale contre la réduction de l'espace civique	Forum des OSC sur la CED	Sensibilisation des entreprises sociales dans les pays
Albanie Philippines Tanzanie Argentine Palestine	Albanie Philippines Tanzanie Argentine Palestine	Albanie (OSC ER) Philippines Tanzanie (OSC ER) India Argentine Palestine	Albanie Philippines Tanzanie Argentine Zimbabwe Palestine

- Dialogue national avec les partenaires de développement – Albanie, Philippines, Tanzanie, Argentine
- Dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC – Albanie, Tanzanie, Argentine, Zimbabwe
- Journée des droits de l'homme – Palestine (statut des ODD)
- Recherche et plaidoyer sur le plan fiscal du gouvernement palestinien – Palestine

Dans ce qui suit, les actions et initiatives sont situées dans le cadre des objectifs énoncés dans le plan stratégique 2020-2023 du POED :

L'observatoire national, le forum des OSC sur l'efficacité de la coopération au développement, le dialogue national avec les partenaires du développement et le dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC relèvent tous de l'objectif 1 : Faire progresser la mise en œuvre d'engagements efficaces en matière de coopération au développement en tant que contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

Parallèlement, la sensibilisation des entreprises sociales, qui comprend la recherche-action sur les entreprises sociales, relève de l'objectif 2 : Promouvoir la responsabilité et l'efficacité de l'engagement du secteur privé dans les partenariats de développement.

La campagne nationale contre le rétrécissement de l'espace civique relève de l'objectif 3 : Contribuer à inverser la tendance à la fermeture et au rétrécissement de l'espace.

Les actions et initiatives des points focaux nationaux n'ont abordé les objectifs 4 et 5 que de manière indirecte : Promouvoir l'agenda de l'efficacité du développement dans le financement de l'action climatique pour les ODD, et veiller à ce que le lien entre les questions humanitaires, de développement et de paix (ou le « triple lien ») favorise une coopération efficace au développement et l'agenda des droits de l'homme

Rapport du POED au public 2020-2021. L'évaluation des actions et des initiatives des points focaux nationaux du POED par rapport à la période 2020-2021 montre que les réalisations de cette période ont été poursuivies et même améliorées en 2022, même si les chiffres exacts n'ont pas été inclus dans les rapports soumis à cette collection.

Réalisation (1) : Renforcement des mécanismes nationaux pour un engagement efficace en matière de coopération au développement. Les points focaux du POED ont soutenu les campagnes et obtenu diverses formes de gains. Parmi ces avancées, on peut citer les promesses du gouvernement de s'engager régulièrement dans la coopération au développement, les accords avec le gouvernement sur les réformes politiques liées au rétrécissement de l'espace civique des OSC et la transmission des évaluations des droits de l'homme aux Nations unies, entre autres.

Réalisation (2) : Renforcer l'application et la reconnaissance des principes d'efficacité du développement des OSC. Les points focaux du POED ont continué à réfléchir à leur mise en œuvre des principes d'Istanbul. Elles se sont engagées avec d'autres OSC de manière à ce que ces dernières réfléchissent également à leur mise en œuvre des principes d'Istanbul. Au cours de ce processus, les points focaux du POED ont acquis une connaissance plus approfondie des réalisations accomplies ainsi que des défis rencontrés par les OSC dans la mise en œuvre des principes d'efficacité du développement des OSC.

Réalisation (3) : Sensibilisation accrue des acteurs du développement à l'application de principes efficaces de coopération au développement dans les situations de crise. Le plaidoyer fondé sur des données probantes et l'engagement dans les arènes de plaidoyer pertinentes et les processus officiels de l'OCDE et de l'Agenda 2030 se sont poursuivis, même si cela se reflète davantage dans les déclarations et les rapports du POED au niveau mondial que dans ceux des points focaux nationaux. Le profil des membres du POED en tant qu'experts de questions thématiques a continué d'être renforcé, en relation avec le travail sur le financement du climat et les questions liées à l'humanitaire, au développement et à la paix.

Réalisation (4) : Amélioration de l'engagement des membres du POED dans des partenariats de développement. Le POED a continué d'atteindre les décideurs politiques mondiaux par le biais d'activités de plaidoyer dans différents domaines politiques mondiaux et espaces politiques régionaux et sectoriels en ce qui concerne l'efficacité de la coopération au développement. Là encore, cela se reflète davantage dans les déclarations et les rapports du POED au niveau mondial que dans ceux des points focaux nationaux.

Réalisation (5) : Accroître le soutien d'autres acteurs du développement (le secteur privé, en particulier les entrepreneurs sociaux, les gouvernements nationaux et les non-membres de la POED) à la société civile et à ses positions. L'un des points forts du rapport des points focaux du POED en 2022 est la conduite d'une recherche-action sur les entreprises sociales et la sensibilisation des pays à ces dernières.

Théorie du changement du POED. En comparant les actions et initiatives menées par les points focaux nationaux du POED d'une part et la théorie du changement du POED d'autre part, il semblerait que la plupart des actions et initiatives aient contribué aux résultats suivants, classés du plus grand nombre de réalisations au plus petit : Premièrement, l'amélioration de l'efficacité de la société civile ; deuxièmement, les multilatéraux et les gouvernements pratiquant une coopération efficace au développement ; et troisièmement, le comportement responsable des entreprises dans le cadre d'une coopération efficace au développement

En ce qui concerne le résultat « Amélioration de l'efficacité de la société civile », tous les résultats identifiés ont été réalisés : une plateforme solide réunissant les OSC des régions et secteurs mondiaux sur le programme de coopération au développement efficace, la capacité des OSC à s'engager auprès des partenaires du développement, en particulier au niveau national, l'application et la reconnaissance des principes d'efficacité du développement des OSC, et une large base de soutien pour les OSC. Les éléments d'entrée qui alimentent ces résultats sont les suivants : Forum des OSC sur l'efficacité de la coopération au développement, dialogue multipartite sur l'efficacité des OSC et campagne nationale contre le rétrécissement de l'espace civique. Ces apports ont tous contribué à renforcer l'efficacité du développement des OSC par rapport à l'agenda de la coopération au développement, aux partenaires du développement, à la mise en œuvre des principes d'Istanbul et à la base de soutien des OSC

En ce qui concerne le résultat « Organisations multilatérales et gouvernements pratiquant une coopération au développement efficace », deux des trois résultats identifiés ont été atteints. Si les résultats concernant le suivi efficace de la coopération au développement et les recommandations et le dialogue sur les politiques ont été atteints, aucune contribution n'a manifestement contribué directement au résultat concernant le financement de la lutte contre le changement climatique et les questions connexes intégrées dans un discours efficace sur la coopération au développement. Les éléments qui alimentent ces résultats sont l'observatoire national et le dialogue national avec les partenaires de développement. Ces contributions ont permis d'engager les institutions multilatérales et les gouvernements dans la voie d'une coopération au développement efficace. Il convient de souligner que cette analyse s'applique aux rapports soumis par les points focaux nationaux du POED, et il est clair que le POED au niveau mondial a contribué à l'intégration des questions relatives au financement du climat et au nexus dans un discours efficace sur la coopération au développement, mettant en évidence la synergie entre le travail des points focaux nationaux du POED et celui du POED au niveau mondial.

En ce qui concerne le résultat « Comportement responsable des entreprises dans le cadre d'une coopération efficace au développement », un seul des trois produits identifiés a été réalisé. Si le résultat concernant la collaboration des OSC avec les entreprises sociales et

la sensibilisation de ces dernières a été atteint, il n'en a pas été de même pour deux autres résultats, du moins directement : le suivi de la mise en œuvre des principes de Kampala et la promotion du rôle du gouvernement dans le secteur privé. L'élément qui sert le premier résultat est la sensibilisation des pays aux entreprises sociales, qui comprend la recherche-action sur les entreprises sociales. Une fois encore, il convient de souligner que cette analyse s'applique aux rapports soumis par les points focaux nationaux du POED, et il est clair que le POED au niveau mondial a contribué au suivi de la mise en œuvre des principes de Kampala et à l'avancement du rôle du gouvernement dans le secteur privé. Cela met à nouveau en évidence la synergie entre le travail des points focaux nationaux du POED et celui du POED au niveau mondial.

ÉVALUATION DES OSC DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Ce rapport visait à évaluer principalement le travail du POED dans divers pays en 2022, et accessoirement sa synergie avec le travail du POED au niveau mondial au cours de la même année.

Il a montré que les points focaux nationaux du POED ont contribué aux trois principaux domaines de travail du POED, en 2022 : (i) les engagements de la CED et l'Agenda 2030, (ii) l'efficacité du développement et la responsabilité des OSC et (iii) l'environnement favorable aux OSC. Il a également montré que le travail des points focaux nationaux du POED reflétait non seulement la priorité du POED au niveau mondial, mais présentait également un certain niveau de synergie avec la seconde.

Cette étude a également montré que les actions et les initiatives des points focaux nationaux du POED en 2022 ont contribué à promouvoir une coopération efficace au développement. Il a montré que les actions et initiatives des points focaux nationaux du POED pour 2022 (1) ont fait progresser la plupart et l'ensemble des objectifs principaux du plan stratégique 2020-2023 du POED, (2) ont poursuivi les réalisations du POED figurant dans son rapport au public pour 2020-2021 et (3) ont contribué à la réalisation de tous les résultats cibles de la théorie du changement du POED, même si la réalisation des produits a été inégale.

Il est urgent d'évaluer la contribution de la société civile à la promotion d'un développement durable axé sur les personnes, car cela aidera la société civile et ses membres, la majorité et les secteurs centraux, mais marginalisés de la société, à traverser la période sombre actuelle, caractérisée par des crises multiples et croisées. Il s'agit d'une tâche urgente, alors même que ces crises modifient le terrain sur lequel la société civile travaille.

Face à la multiplicité, à l'entrecroisement et à la continuité des crises, de nombreuses personnes peuvent se contenter de réagir par l'apathie ou la lassitude. Le slogan optimiste d'antan (les crises offrent des opportunités) est aujourd'hui rarement mentionné. Toutefois, avec un nombre croissant de communautés de secteurs marginalisés dotées de moyens d'action et réunies au sein d'une société civile efficace et responsable, les crises peuvent encore présenter des opportunités pour les peuples marginalisés et les peuples du monde en général. En effet, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une coopération au développement plus efficace et à un développement durable centré sur les personnes. Les recommandations suivantes constituent des propositions importantes, bien que modestes, pour atteindre ces objectifs.

RECOMMANDATIONS

Pour toutes les parties prenantes

- Renouveler les engagements et intensifier les actions et les initiatives pour atteindre les ODD. Ces mesures sont nécessaires de toute urgence, étant donné que les progrès dans la réalisation des ODD à mi-parcours de l'échéance de 2030 sont au point mort, entravés par les multiples crises auxquelles le monde est confronté.
- Promouvoir une compréhension commune de l'enlisement des progrès vers la réalisation des ODD et de la nécessité de ce que les Nations unies appellent un « plan de sauvetage » pour les personnes et la planète. Aligner les actions et les positions sur les initiatives visant à traiter les causes et les effets de l'état actuel des ODD et des multiples crises mondiales : la pandémie de COVID-19, le changement climatique, la guerre en Ukraine et les conflits violents, ainsi que la crise économique.
- Approfondir la compréhension des impacts et des implications au niveau national de l'état des ODD et des multiples crises mondiales. Cela peut permettre de mieux comprendre les domaines nécessitant une intervention urgente.
- Renouveler les engagements pris à l'égard de l'ODD 17 sur les partenariats pour les objectifs en tant que moyen d'atteindre les ODD, même s'il s'agit d'un objectif de développement en soi. Créer ou revitaliser des plateformes de partenariat au niveau national.
- Renouveler les engagements en faveur d'une coopération efficace au développement en tant que moyen important pour atteindre les ODD. Contribuer à la réalisation urgente de l'engagement des pays développés à fournir une APD équivalente, voire supérieure, à 0,7 % de leur revenu national brut.

Pour les OSC

- Dans le cadre des discussions renouvelées sur les ODD, renforcer la promotion d'un développement durable et axé sur les personnes, d'approches du développement fondées sur les droits de l'homme et d'autres discours sur le développement qui servent d'alternatives et de critiques au modèle de développement dominant axé sur le marché, qui est destructeur pour la majorité et l'environnement.
- Veiller soigneusement à l'alignement des programmes et des projets sur la réalisation des ODD et sur un développement durable axé sur les personnes. Renforcer l'intégration de l'approche fondée sur les droits de l'homme dans les propositions et les programmes.
- Intensifier le suivi des ODD et les campagnes fondées sur des données probantes avec la base sur des questions alignées sur les ODD au niveau national. S'engager activement avec les gouvernements et leurs plateformes dans le suivi des ODD et la mise en œuvre de plans de développement alignés sur les ODD.
- Renforcer les plateformes et les alliances des OSC afin d'engager efficacement le gouvernement dans des partenariats pour atteindre les ODD et un développement durable centré sur les personnes.
- Intensifier la lutte contre la tendance à la réduction de l'espace civique pour la société civile et contre les acteurs politiques et les problèmes structurels qui en sont responsables, en étant conscient du rôle important de la société civile et des partenariats multipartites inclusifs dans le développement.

- Intensifier les efforts visant à promouvoir l'efficacité des OSC en matière de développement, conformément aux principes d'Istanbul et par le biais de l'examen de l'efficacité des OSC et d'autres moyens. Le rôle des OSC dans une coopération au développement efficace et dans la réalisation des ODD exige que la responsabilité et la transparence soient renforcées, en particulier vis-à-vis des communautés et des populations marginalisées qu'elles servent.
- Approfondir l'approche des entreprises sociales dans le cadre de l'effort général visant à renforcer la responsabilité du secteur privé et à concevoir d'autres modèles de développement.

Pour les gouvernements

- Compte tenu de la stagnation des progrès dans la réalisation des ODD, revoir les plans et cadres de développement et veiller à ce qu'ils soient alignés sur les approches fondées sur les droits de l'homme et qu'ils protègent la majorité et l'environnement.
- Renouveler l'engagement à être l'acteur principal au niveau national pour atteindre les ODD, promouvoir l'ODD 17 sur le partenariat pour les objectifs et réaliser une coopération efficace pour le développement.
- En étroite consultation avec la société civile, revoir les plans de développement actuels et en cours afin de les aligner plus étroitement sur la nécessité d'intensifier les efforts pour atteindre les ODD et le développement durable et axé sur les personnes, tout en élargissant la participation et l'influence des populations à toutes les phases de la planification du développement.
- Renouveler l'engagement envers les principes de Busan pour une coopération efficace au développement, et revitaliser et institutionnaliser les partenariats pour une coopération efficace au développement et les ODD.
- Entreprendre les actions cruciales nécessaires pour améliorer l'environnement favorable aux OSC et inverser la tendance au rétrécissement de l'espace civique pour la société civile. Les restrictions imposées à la société civile dans le cadre de la pandémie de COVID-19 doivent être supprimées immédiatement.
- Améliorer l'utilisation du cadre de résultats pour la planification, le suivi et l'évaluation des actions et des initiatives afin de garantir que la coopération au développement et les plans et projets de développement promeuvent réellement les intérêts de la majorité et protègent l'environnement.
- Renforcer la transparence et la responsabilité dans le cadre des partenariats. Les gouvernements doivent prendre l'initiative d'instaurer la confiance au sein des partenariats en garantissant la transparence de la coopération au développement et des plans et projets de développement en général, ainsi que l'obligation de rendre compte aux niveaux local et national.



CSOPartnership 
for Development Effectiveness

A DECADE OF CSO SOLIDARITY
ON EDC ADVOCACY AND PRACTICE

Avec le soutien financier de:



 csopartnership.org  fb.com/CSOPartnership  [@CSOPartnership_](https://twitter.com/CSOPartnership_)  [@csopartnership](https://instagram.com/csopartnership)

 youtube.com/CSOPartnership